

LA « NOUVELLE MESSE », SACRIFICE DE CAÏN

PHAZAËL

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage est venu à son heure, après d'autres études sur la Messe. Il en constitue le couronnement, et la synthèse lumineuse. Véritable « *défense et illustration* » de la Sainte Messe, il a le mérite de nous montrer, dans un face-à-face saisissant, la sainteté et la sublimité de la Messe, de plus de 2000 ans, canonisée, en quelque sorte par saint Pie V, en face de la pâle imitation, pauvre contrefaçon, qui sert de culte, à ce qu'il faut bien appeler : la nouvelle religion conciliariste, œcuméno-synchrétiste.

En juin 1969, dans le Bref Examen Critique du *Novus Ordo Missæ* les cardinaux Ottaviani et Bacci écrivaient :

« Les récentes réformes ont suffisamment démontré que de nouveaux changements dans la liturgie, ne pourront pas se faire sans conduire au désarroi le plus total des fidèles, qui déjà manifestent qu'ils leur sont insupportables, et diminuent incontestablement leur foi. La promulgation du N.O.M. met CHAQUE catholique dans la tragique nécessité de choisir. »

Petit à petit, la résistance s'est organisée, la Messe, et la doctrine de toujours ont été approfondies et méditées : illustrant ainsi la parole de saint Paul « *Il faut qu'il y ait des hérésies, afin qu'on voit quels sont, parmi vous, ceux qui ont une vertu éprouvée.* » (I Cor XI, 19).

Cette résistance est plus qu'un droit, elle est un devoir ! Car il est des résistances autorisées par l'Église, et que, partant, nul ne peut condamner. C'est ce qu'écrivait Dom Sarda y Salvany en 1885, écho de toute la théologie catholique :

« De telles résistances sont quelquefois non seulement permises, mais encore recommandables ; non seulement recommandables, mais encore obligatoires en conscience ; comme il arriverait si, de bonne ou de mauvaise foi, avec des intentions droites ou non, un supérieur voulait contraindre un inférieur à souscrire à des formules, à prendre des positions, à tremper dans des connivences ouvertement favorables à l'erreur. En ce cas, le devoir du bon catholique est de résister et de mourir, plutôt que de céder ! »

« Notre conscience catholique demeure à jamais liée à la doctrine définie par le Concile de Trente. » (Bref examen critique). Elle ne peut accepter un rite qui s'en écarte. Ce devrait être la conclusion, et la décision de tout catholique.

Pour terminer, disons un mot des auteurs de ce précieux ouvrage. Nous disons « auteurs » car **Phazael** est un nom collectif. Cette étude a été réalisée par plusieurs théologiennes de haut niveau, dont la science n'a d'égale que l'humilité, et l'amour de l'Église. Elle se sont regroupées, pour mieux résister inconnues du Monde.

Qu'elles en soient ici très vivement félicitées, et chaleureusement remerciées.

En la fête de Notre-Dame de Lourdes 2004

LE SACRIFICE DE CAÏN

ÉTUDE SUR LA NOUVELLE MESSE, MESSE DE LA GNOSE, MESSE DE L'ŒCUMÉNISME, MESSE DE LA KABBALE

Tout le catholicisme repose à l'évidence sur la messe qui se situe au centre même de la liturgie, laquelle est le but *essentiel* de la Sainte Église. Luther le savait bien, qui disait : « **Détruisez la messe et vous détruirez tout le catholicisme** ».

Comment en effet parler de catholicisme, si le sacrifice rédempteur en est absent ? Et cela est d'autant plus important que la destruction de la messe viserait immédiatement la médiation sacerdotale !

Ce qui rend la question de la nouvelle messe particulièrement cruciale (si l'on peut dire), c'est qu'un doute sérieux plane sur sa **validité**. Or un catholique doit savoir que lorsqu'il s'agit d'un sacrement (et là il s'agit du sacrement des sacrements), il faut à tout prix qu'il s'assure de sa validité ; et, si un doute bien fondé se présente, il faut qu'il s'en tienne au parti le plus sûr. L'objet de ce livre consiste à mettre en lumière ce qui peut provoquer le doute relatif à la validité de la nouvelle messe, et ainsi engendrer **la conséquence inéluctable : ne pas assister à une messe qui entraîne, par ce qu'elle est en son fond, le risque d'idolâtrie.**

Il ne faut pas s'étonner si les puissances occultes (qui « gouvernent » l'Église comme elles « gouvernent » le monde) ont mis tout en œuvre pour tenter de **détruire, en lui laissant certaines apparences**, la Sainte Messe de l'Église romaine. On se rappelle les mots fameux du chanoine luciférien Roca :

« Il y aura une religion nouvelle ; il y aura un dogme nouveau (le salut universel, la liberté religieuse, l'œcuménisme gnostique etc.), un rituel nouveau (la nouvelle messe) un sacerdoce nouveau (qu'est devenu le sacrement de l'ordre ?) dont le rapport avec l'Église qui tombe (l'Église romaine) sera exactement ce que fut le rapport de l'Église catholique avec l'Église mosaïque, sa défunte mère. » (La Fin de l'Ancien monde, p. 373).

« Je crois, disait le chanoine Roca, que le culte divin tel que le règlent la liturgie, le cérémonial, le rituel et les préceptes de l'Église romaine, subira prochainement dans un concile œcuménique une transformation qui, tout en lui rendant la vénérable simplicité de l'âge d'or apostolique (C'est le redoutable " retour aux sources ", lequel permet de passer par-dessus tout le merveilleux déploiement de la Sainte Église au long de ses deux millénaires) le mettra en harmonie avec l'état nouveau de la conscience et de la civilisation moderne (héritée des ennemis du Christ et de Son Église). »

Ce concile appelé, préparé, organisé, traversé par les forces occultes, ne serait-il pas Vatican II ? Ce qui est sûr, c'est que toute l'orientation dudit Concile s'est centrée sur le renouveau du culte eucharistique :

« Avant tout, écrit Marcel Clément dans L'Homme nouveau, Jean-Paul II affirme que l'animation et le renouveau du culte eucharistique [...] sont le point central que le concile s'est fixé comme but. »

*« Il y a, précise le directeur du journal en question, dans cette seule phrase, la ligne directrice de toute la théologie du deuxième Concile du Vatican. Elle signifie que tout l'enseignement donné sur l'Église, sur la Révélation, sur la liturgie, sur la présence de l'Église dans le monde, tous les décrets et les déclarations qui les développent et les explicitent, ont pour **centre, pour but ultime et pour lumière principale** le renouveau*

du culte eucharistique, lequel est en outre, dans l'Église le centre et le but de toute vie sacramentelle. » (19 octobre 1980)

C'est un fait que le Concile Vatican II, parlant du renouveau du culte eucharistique, a voulu signifier le **renouveau de la liturgie de la messe**. Paul VI a affirmé le 19 novembre 1969, à propos de cette liturgie nouvelle :

« Ce changement est possible par la volonté expresse du récent concile ; cette réforme correspond à un mandat officiel de l'Église (?), elle est un acte d'obéissance ».

Ouvrons ici une petite parenthèse : On ne sait pas trop où se situe l'acte d'obéissance de Paul VI, car il avait signé dans le sens d'une autre obéissance, le 4 décembre 1963, la constitution liturgique qui affirme :

« Enfin, obéissant fidèlement à la Tradition, le saint concile déclare que la Sainte Mère l'Église considère comme égaux en droit et en dignité tous les rites légitimement reconnus et qu'elle veut à l'avenir les conserver et les favoriser (?) de toutes les manières, etc. »

Relisons maintenant l'article 50 extrait du texte conciliaire sur la liturgie :

*« Le rituel de la messe sera révisé de telle sorte que se manifestent plus clairement le rôle propre ainsi que la connexion mutuelle de chacune de ses parties [...] et que soit facilitée la participation pieuse et active des fidèles. Ainsi, en **gardant fidèlement la substance des rites**, on les simplifiera, on omettra ceux qui au cours des âges ont été redoublés ou ont été ajoutés sans grande utilité. »*

Et voyons ce qu'il est advenu de **la substance des rites constitutifs de la messe traditionnelle**, tels que l'offertoire et la consécration, englués dans un contexte protestant, moderniste, œcuménique. Cela entraînera nécessairement la question de la **validité** d'un rite, au cas où celui-ci serait devenu incapable de signifier l'essence du sacrifice de l'autel, et par le fait même, de produire la réalité qu'il était appelé à signifier.

Nous ne nous arrêterons pas sur les circonstances qui ont accompagné la mise au point et la publication de la nouvelle messe : le seul terme qui les caractérise, est celui de « **flou** ». Il s'agissait d'une part de rassurer les traditionalistes en leur présentant des garanties d'une véritable fidélité substantielle, et d'autre part, de ménager aux progressistes des ouvertures de manière à **permettre un déploiement absolument subversif**.

L'INTENTION ŒCUMÉNIQUE DU NOUVEL ORDO ET SA RÉALISATION

Considérons tout d'abord la nouvelle messe dans son véritable contexte protestant, moderniste, œcuménique, car il est bien évident qu'elle est le point d'aboutissement de tout un courant qui a visé à rendre ladite nouvelle messe, accessible aux protestants, aux modernistes... en un mot, à la rendre **œcuménique à souhait**.

Le fameux Hans Küng, l'un des principaux représentants de la subversion conciliaire, a écrit en 1962 dans son livre *Le Concile, épreuve de l'Église* :

*« Le renouveau liturgique actuel vise à rendre plus tangible le rapport entre l'eucharistie de l'Église et le dernier repas de Jésus. Il veut le faire en **réformant l'ensemble du rite**. Cette assimilation de l'eucharistie à la Cène de Jésus a une **portée œcuménique considérable**. »* (p. 124).

En 1965, l'abbé Laurentin enchaîne :

*« L'offertoire va reprendre sa place par rapport au repas, dans la mesure où l'on établit l'autel face au peuple. En effet, **la table et le repas redeviennent le centre** de la*

liturgie dans la tradition de la cène, alors que nous étions dans la perspective d'un autel du sacrifice, dont la fonction de table était secondaire. » (Réflexions pastorales à propos de la réforme de la liturgie).

Revenons à Hans Küng et à la « portée œcuménique » résultant de « l'assimilation de l'eucharistie à la cène de Jésus » :

*« Comment arriver à refaire l'unité ? Uniquement à partir d'une **rénovation** (?) de l'Église catholique elle-même ; en réalisant les requêtes légitimes des autres (?). Il faut entendre les requêtes des orthodoxes (?), des protestants (?), des anglicans (?), des églises libres (?), à la lumière de l'Évangile de Jésus-Christ (?) [...] Telle est la toile de fond (?) sur laquelle il faut (?) voir la discussion actuelle sur la réforme liturgique (?) [...] Si l'on réussit à donner une structure œcuménique (?) à la liturgie catholique, ce sera là un élément décisif (?) pour le retour à l'unité des chrétiens séparés (?). La rénovation de la liturgie n'était-elle pas la pièce maîtresse de la réforme des réformateurs (!), l'une de leurs revendications principales (!) ? [...] Mais cette réforme liturgique, telle qu'elle est aujourd'hui débattue dans l'Église Catholique, est-elle vraiment orientée dans le sens de l'œcuménisme ? (?) Ce qui ne pouvait être dit du renouveau liturgique du siècle dernier qui était plutôt une restauration dans l'esprit traditionaliste et romantique, (?) (Dom Guéranger et Solesmes) peut-être affirmé (!) à l'égard de la rénovation liturgique de notre siècle et de Vatican II : **elle tient compte des requêtes essentielles des réformateurs** (?). » (op. cit. p. 121 et suivantes).*

En 1969, avant l'application du nouveau rite de la messe, Max Thurian, le « bien connu » de Taizé, fait écho aux paroles révolutionnaires de Hans Küng :

*« Le nouvel Ordo Missæ est un exemple de ce souci fécond (?) d'unité ouverte (?) et de fidélité dynamique (?), de véritable catholicité (?) : un des fruits en sera peut-être (sûrement) que des communautés non catholiques pourront célébrer la Sainte Cène avec les mêmes prières que l'Église catholique. **Théologiquement, c'est possible.** » (cité par le journal *La Croix* du 30 mai 1969).*

On est en plein œcuménisme moderniste et c'est de ce terreau, enfumé par Satan et stigmatisé par saint Pie X, qu'a surgi le nouvel ordo Missæ !, un ordo Missæ qui a contenté, entre bien d'autres, le Pasteur Viot :

*« Beaucoup de nos ancêtres dans la foi ont préféré subir le bûcher plutôt que d'entendre cette messe-là (la Messe Traditionnelle catholique). **Théologiquement ils avaient raison car cette messe-là n'est pas possible à nos yeux (et pour cause !)** au niveau évangélique. Le fait qu'elle ait été justement interdite (?) par Rome et qu'on l'ait modifiée, a bien montré le désir **d'ouverture œcuménique** de Paul VI [...] Paul VI est certainement un des plus grands papes de ce siècle. » (Una Voce, juillet 1985).*

Que penser alors de **la véritable intention** qui a présidé à l'élaboration du nouveau rite de la messe ? Remplacer (car il s'agissait bien de cela) le rite traditionnel par un rite **qui avait pour finalité un œcuménisme destructeur de la Sainte Église**, peut avoir l'apparence de la légalité en obéissance à l'autorité suprême. Mais y a-t-il **légitimité** puisque l'autorité suprême n'a plus été rivée au bien commun de la Sainte Église ? **L'intention hérétique qui a engendré le nouveau rite, qui lui a donné sa forme spécifique, ne vicie-t-elle pas intrinsèquement ce rite ?**

Et il est aisé d'en saisir l'expression dans le fait de **la disparition du sacrifice propitiatoire au profit d'un sacrifice de louange et d'action de grâces**, (d'où le nom d'« eucharistie » employé à la place du terme traditionnel « la Messe »), quand le Consistoire supérieur de l'Église de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine déclare le 8 décembre 1973 :

« Nous tenons à l'utilisation des nouvelles prières eucharistiques dans lesquelles nous nous retrouvons et qui ont l'avantage de **nuancer la théologie du sacrifice** (?) que nous avons l'habitude d'attribuer au catholicisme. » (Dernières Nouvelles d'Alsace n° 289, 14 septembre 1973).

Nous concluons : comme les protestants ne reconnaissent une messe-eucharistie que dans la mesure où elle est, non pas un sacrifice propitiatoire, mais un sacrifice de louange et d'action de grâces, on comprend ce que veut dire l'expression citée « nuancer la théologie du sacrifice » tel que le célébrait la liturgie catholique.

La séparation entre le sacrifice propitiatoire et le sacrifice de louange et d'action de grâces, fait penser à l'épisode biblique du sacrifice d'Abel et du sacrifice de Caïn. Jean Vaquié parlant de ces deux sacrifices, écrit :

« – Celui d'Abel est **sanglant**, sa victime préfigure “ l'Agneau immolé ”. Il convient à l'état de **déchéance** du monde après la chute. Il est expiatoire puisque désormais il y a lieu à un pardon. Aussi le sacrifice d'Abel **est-il agréé**.

– Celui de Caïn est **une offrande de louange, non sanglante**. Il aurait été suffisant **avant la chute**. Mais il ne suffit plus maintenant puisque « la mort est entrée dans le monde » et qu'une rédemption sanglante est devenue nécessaire. Aussi le sacrifice de Caïn n'est-il pas agréé. » (« L'École moderne de l'ésotérisme chrétien », *Bulletin de la Société Augustin Barruel* n° 22-23, p. 140).

Dès lors que la messe est devenue un simple sacrifice de louange et d'action de grâces (en raison de son « œcuménicité »), elle fait apparaître en filigrane sous sa vêtue œcuménique, **son aspect proprement gnostique**. De fait, la gnose ne connaît pas la propitiation, elle ne sait que la louange et l'action de grâces. Comment en effet ne pas louer et remercier un Dieu émanant qui « **s'éclate** » en nous projetant dans l'univers, et qui nous attend pour avec nous se reformer en toute plénitude ? N'oublions pas que nous sommes sous le règne annoncé, préparé, promu, entretenu par les puissances occultes du « Divin paraclet », celui de la Contre-Église et de l'enfer : il suffit pour s'en convaincre de saisir le développement prodigieux des interventions d'un certain Esprit qui souffle en tempête : pensons notamment aux mouvements charismatiques branchés sur un courant de « grâce diabolique ». Or, au temps du « divin Paraclet » des ennemis de Dieu, nous devons avoir, à la place du sacrifice propitiatoire de la messe apostolique un sacrifice de gloire, un sacrifice de louange et d'action de grâces. Dans son livre *Là-bas*, Huysmans, qui connaissait bien les milieux occultes, nous dit ce que doit être **la messe nouvelle, celle qui ne peut se bâtir que sur les ruines de la messe traditionnelle** :

« La théologie nous enseigne que la messe telle qu'elle se célèbre, est le renouvellement du sacrifice du calvaire, mais le sacrifice de gloire n'est point cela ; c'est en **quelque sorte la messe future**, l'office glorieux que connaîtra sur la terre le règne du divin Paraclet, ce sacrifice est offert à Dieu par l'homme (et le prêtre perd son rôle sacerdotal de sacrificateur, il devient un président représentant l'assemblée des assistants) **régénéré** (?) **rédimé** par l'effusion de l'Esprit Saint (Pentecôte luciférienne prodigieuse en charismes de toutes sortes), de l'amour. Or l'être hominal dont le cœur a été ainsi purifié et sanctifié (baptême de l'Esprit des charismatiques) est invincible et les **enchantelements** de l'enfer ne sauraient prévaloir contre lui, s'il fait usage de ce sacri-

ficé (?) (précisons bien qu'il s'agit du sacrifice de gloire, sacrifice de louange et d'action de grâces) *pour dilapider les Esprits du mal* (inversion proprement luciférienne) ».

Il s'agit bien de la messe gnostique dont l'hostie est uniquement une hostie de louange et d'action de grâces, louange et action de grâces de l'univers émané à son Principe Émanant, le « Dieu de l'Univers ». Elle subit le coup de **l'anathème du Concile de Trente** :

« Si quelqu'un déclare que la messe n'est **qu'un** sacrifice de louange et d'action de grâces, qu'il soit anathème ». (XXI^e session, canon 3).

La « structure œcuménique » dont parle Hans Küng, et qui vise à faire de la nouvelle messe un « sacrifice-robot » ne peut s'établir, redisons-le, que sur la destruction du sacrifice propitiatoire, destruction répondant à l'intention œcuménique (**invalidante par elle-même**) qui a présidé à l'élaboration du nouveau rite.

Posons-nous alors cette question : **comment une telle destruction peut-elle s'opérer sans déchaîner un refus radical de l'ensemble des catholiques ?** Tout simplement, en modifiant le sens symbolique de la matière présentée à l'offertoire de telle sorte qu'elle ne soit plus propre à être « informée » par les paroles de la Consécration, visant à exprimer et à entraîner l'oblation sacrificielle du Divin Rédempteur. C'est ce que nous allons voir maintenant.

LA MATIÈRE DU SACRIFICE TELLE QUE LA PRÉSENTE LE NOUVEL OFFERTOIRE

Nous avons lu que le Concile promettait une attention spéciale pour que « *se manifestent plus clairement le rôle propre ainsi que la connexion mutuelle de chacune de ses parties* (du nouveau rituel) », et pour que soit gardée « *fidèlement la substance des rites* ». Posons-nous alors ces questions :

- Qu'est devenu le « **rôle propre** » de l'offertoire ?
- Qu'est devenue **sa** « **connexion** » avec la Consécration ?
- Qu'est devenue la « **substance** » de son rite ?

Il est certain que l'offertoire a **un rôle primordial** dans le déroulement du Saint Sacrifice de l'autel. Les cardinaux Ottaviani et Bacci ont bien dit que l'offertoire est la « clé de voûte » de la Messe¹. Est-il défendu de penser qu'une modification en profondeur de l'offertoire pourrait **remettre en cause l'essence même de la messe catholique**, et donc l'essence même du renouvellement efficace du sacrifice du Golgotha ? Des différentes parties de la messe, l'offertoire est la partie qui a subi la modification la plus importante. N.K. Rasmussen a écrit :

« C'est dans la partie de la Messe appelée naguère **offertoire** que l'on allait être amené à faire **les changements les plus importants**. » (Les rites de présentation du pain et du vin). Il ne faut pas s'étonner que le changement radical de l'offertoire ait suscité tant d'objections !

Mais pourquoi le fait de toucher à l'offertoire, revient-il à toucher la Messe en son essence ?

¹ *Bref examen critique du nouvel Ordo Missæ* remis à Paul VI et signé par ces deux cardinaux en 1970.

C'est qu'il a une **triple fonction primordiale** :

– Il est avant tout **une présentation de la divine victime** ; peut-il en effet y avoir un sacrifice propitiatoire sans présentation de la victime ? C'est pourquoi avec le « *Suscipe* », commence la partie intrinsèque du sacrifice. Le sens traditionnel est précis : offrande de « l'Hostie sans tache » pour le pardon des péchés en vue de l'éternel salut.

– L'offertoire est aussi à travers le symbole de la goutte d'eau mêlée au vin, une **présentation des victimes que nous sommes** lorsque nous assistons au Saint Sacrifice, car l'efficacité de la rédemption demande notre sacrifice personnel, subordonné à celui du Christ qui lui donne son sens, son efficacité, sa divine vertu. Écoutons à ce sujet saint Augustin :

« Tel est le sacrifice des chrétiens : être tous en un seul corps en Jésus-Christ et c'est ce mystère que l'Église célèbre assidûment dans le sacrement de l'autel, où elle apprend qu'elle est offerte elle-même dans l'oblation qu'elle fait à Dieu. » (La Cité de Dieu. I. X., chap. VII).

Puis l'offrande du vin prend de nouveau le sens de l'éternel salut, complétant l'aspect propitiatoire du sacrifice de l'autel.

– Enfin l'offertoire est une **anticipation de l'oblation sacrificielle du Christ**. Il présente dans une progression remarquable ce qui va devenir en une divine synthèse, l'offrande au Père du sacrifice rédempteur : il met bien en relief, ainsi que nous l'avons dit, le caractère propitiatoire de l'immolation du sauveur, il indique clairement que c'est le sacrifice de Jésus qui est offert à la Très-Sainte Trinité, et cela par toute l'Église, il précise que la consécration va s'opérer sous la motion du Saint-Esprit, il insiste sur la gloire de Dieu et le salut des âmes... En somme l'offertoire permet à l'acte consécraire de rayonner dès le « *Suscipe* », et par le fait même, de le préparer. Ainsi, il y a dans l'offertoire une **anticipation de la consécration**.

Il faut donc que le pain et le vin, lorsque vont arriver le moment de la consécration et celui de l'immolation par Elle-même de la divine victime, se trouvent dans un « **état d'oblation** ». C'est justement l'offertoire qui a présenté, qui a livré, qui a réservé à Dieu seul le pain et le vin, non seulement comme une matière présentable, livrable (au sens où le pain et le vin constituent la matière du sacrifice). mais aussi comme une matière présentée, livrée, réservée pour le sacrifice.

L'offertoire, c'est l'« **Ecce** » de la Messe. Son rite cérémoniel donne à l'acte consécraire son plein sens, son sens absolument précis ; il lui est essentiellement lié.

CHAPITRE I : CHANGEMENT DE L'OFFERTOIRE

Envisageons maintenant le changement de l'offertoire sous trois aspects. Il a été **subverti** ; il a été **inverti** ; et il a été **converti** en une **cérémonie gnostique**.

DOCUMENT : Voici les textes du nouvel ordo, présentés face à ceux de l'ancien.

<p style="text-align: center;"><i>NOUVEL ORDO</i></p> <p style="text-align: center;">LITURGIE DE L'EUCCHARISTIE</p>	<p style="text-align: center;"><i>ANCIEN ORDO</i></p> <p style="text-align: center;">OFFERTOIRE</p>
<p>PRÉSENTATION DES DONNS</p> <p><i>Pour présenter les dons, le prêtre dit à voix basse (il peut le dire à haute voix, s'il n'y a pas de chant ou d'orgue) :</i></p> <p>Tu es béni. Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce pain, fruit de la terre et du travail des hommes ; nous te le présentons : il deviendra le pain de la vie.</p> <p>R. Béni soit Dieu maintenant et toujours !</p> <p><i>En mettant l'eau dans le calice, le prêtre dit à voix basse :</i></p> <p>Comme cette eau se mêle au vin pour le sacrement de l'Alliance, puissions-nous être unis à la divinité de Celui qui a pris notre humanité.</p> <p>Tu es Béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce vin, fruit de la vigne et du travail des hommes ; nous te le présentons. Il deviendra le vin du Royaume éternel.</p> <p>R. Béni soit Dieu maintenant et toujours</p> <p><i>En s'inclinant au milieu de l'autel, le prêtre dit à voix basse :</i></p> <p>Humbles et pauvres, nous te supplions, Seigneur, accueille-nous : que notre sacrifice, en ce jour, trouve grâce devant toi (Daniel III, 39-40).</p>	<p>OFFRANDE DU PAIN ET DU VIN</p> <p><i>Le prêtre dit, en offrant le pain :</i></p> <p>Recevez, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant, cette offrande sans tache que moi, Votre indigne serviteur, je Vous présente à Vous mon Dieu vivant et vrai pour mes péchés, offenses et négligences sans nombre, pour tous ceux qui m'entourent ainsi que pour tous les fidèles vivants et morts : qu'elle serve à mon salut et au leur pour la vie éternelle. Amen.</p> <p><i>Le prêtre va mettre le vin dans le Calice ; il y ajoute quelques gouttes d'eau pour rappeler le sang et l'eau qui coulèrent du côté de Jésus au Calvaire ; il bénit l'eau en disant :</i></p> <p>Dieu qui d'une manière admirable avez créé la nature humaine dans sa noblesse, et l'avez restaurée d'une manière plus admirable encore, accordez-nous, selon le mystère de cette eau et de ce vin, de prendre part à la divinité de Celui qui a daigné partager notre humanité, Jésus-Christ Votre Fils, notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec Vous en l'unité du Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Amen.</p> <p>Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut, et nous demandons à Votre bonté qu'il s'élève en parfum agréable devant Votre divine Majesté, pour notre salut et celui du monde entier. Amen.</p> <p><i>Humilions-nous, en répétant avec le Prêtre la belle prière des trois enfants dans la fournaise :</i></p> <p>Voyez l'humilité de nos âmes et le repentir de nos cœurs ; accueillez-nous Seigneur, et que notre sacrifice s'accomplisse aujourd'hui devant Vous de telle manière qu'il Vous soit agréable, Seigneur Dieu.</p> <p><i>Le prêtre invoque la présence et la bénédiction de l'Esprit-Saint :</i></p> <p>Venez, Sanctificateur, Dieu éternel et tout-puissant, et bénissez ce sacrifice préparé pour Votre saint Nom.</p>

SUBVERSION DE L'OFFERTOIRE

Que reste-t-il dans la nouvelle messe de l'offertoire traditionnel ? Pour changer « la chose », on a d'abord changé l'appellation : l'offertoire a été transformé en « présentation des dons ».

Mais que sont ces dons ? Ils sont, tout en étant assortis d'une divine bénédiction, des dons **naturels** : du pain et du vin. C'est la nature qui les donne, et c'est le travail de l'homme qui a transformé le blé en pain et le raisin en vin. Il s'agit alors de présenter au Seigneur un pain et un vin appelés à servir de nourriture spirituelle, puisqu'ils doivent devenir « pain de vie » et « breuvage spirituel ». Où est donc passé l'aspect sacrificiel, propitiatoire de la Sainte Messe ? Qu'advient-il du sacrifice, de l'offrande rituelle ? Nous sommes en **rupture totale avec la tradition catholique**, mais par contre on se retrouve avec Cranmer¹ : « *Comme Luther, il croyait que toute forme d'offertoire "ferait l'oblation".* » (cité par la revue *Matines*, n° 18, p. 19).

Quel sens va donc avoir une consécration qui ne rejoint plus ce qui, sur l'autel, doit symboliser le Christ et nous-mêmes ? Le pain n'a pas été préalablement offert « *pour nos innombrables péchés, offenses et négligences, pour tous les assistants et pour tous les chrétiens vivants et morts* ». Le vin n'a pas été préalablement offert pour qu'il « *monte comme un parfum suave en présence de la divine majesté, pour notre salut et celui du monde entier* ».

Pourquoi le pain et le vin seraient-ils appelés à devenir le Corps et le Sang du Seigneur Jésus, alors que leur sens symbolique est ailleurs et, donc, que le lien a été rompu qui unissait si étroitement, si essentiellement, l'offertoire à la consécration, qui insérait l'offertoire dans l'acte sacrificiel de la Sainte Messe ?

Posons-nous donc maintenant la question : qu'est devenu, dans le nouvel offertoire, le sens symbolique du pain et du vin ?

¹ Cranmer, archevêque anglais, qui fut avec Henri VIII le fondateur de l'anglicanisme.

INVERSION DE L'OFFERTOIRE

Au lieu du mouvement ascendant de l'offrande sacrificielle du Christ à Son Père, telle qu'elle est évoquée dans l'offertoire traditionnel, on fait « **descendre** » la **bénédition du « Dieu de l'Univers » sur les fruits de la terre**, en les augmentant de la mention du travail de l'homme. **L'inversion est radicale**. En effet, comment le fait de célébrer des réalités humaines, peut-il faire l'objet d'un culte rendu au Seigneur Tout-Puissant ? L'offertoire de la Messe Traditionnelle célèbre **l'économie du Salut** qui s'opère par le moyen du sacrifice rédempteur du Christ. Il n'a rien à voir avec la prière Kabbalistique de bénédiction relative aux fruits de la terre (la *berakah*), qui est un simple '*benedicite*'. Il n'a rien à voir avec la glorification du Travail de l'homme qui transforme la créature. Au lieu de cela, aux antipodes de cela, l'offertoire traditionnel est axé sur l'expiation du péché ; il met en scène les grands mystères du Christ Sauveur, surgis de la Divine Miséricorde ; il s'adresse à la Très-Sainte Trinité ; il évoque la Très-Sainte Vierge Marie, les anges, les saints, etc. Bref, l'offertoire de la messe apostolique est relatif à une réalité surnaturelle, la « présentation des dons » est relative à une réalité naturelle qu'il s'agit de spiritualiser : le pain doit évoluer en « pain de vie », et le vin en breuvage spirituel ; autrement dit ce qui fait la base de notre nourriture matérielle doit s'élever au niveau du spirituel. C'est tout ! On croirait lire *l'Athalie* de Racine :

*[...] Du temple, orné partout de festons magnifiques.
Le peuple saint en foule inondait les portiques ;
Et tous, devant l'autel avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices. (Acte 1, Scène I).*

En outre, il y a dans le nouvel offertoire, **une inversion plus profonde**. Les biens naturels présentés à l'autel du Sacrifice, ne symbolisent plus le Christ se livrant en holocauste ; mais par contre, ils symbolisent **les hommes en travail et la solidarité qui les unit**. Les assistants ne sont plus représentés par la goutte d'eau mêlée au vin du calice ; ils se voient maintenant représentés par le pain et le vin.

Donc, la consécration, selon le nouveau rite et en raison du nouvel offertoire, se doit d'opérer indépendamment de ce qui symbolise le Christ et « dépendamment » de ce qui symbolise l'humanité.

On se rappelle alors ce passage de *La colline inspirée* de Maurice Barrès, où Dieu (?) se plaint à son visiteur, l'illuminé Vintras :

« [...] J'en ai assez de cette messe romaine où mon Fils est crucifié tous les jours. »

Alors le Très-Haut (?) explique « *ce que doit être la messe nouvelle* » :

*« C'est maintenant à l'HUMANITÉ de prendre la place du divin sacrifié ; c'est aux hommes de se faire victimes, de s'offrir tout entiers, de s'anéantir. **L'HUMANITÉ est le CHRIST NOUVEAU.** Jésus va enfin entrer dans son repos. »*

La nouvelle offrande symbolisant l'humanité donne à la consécration, non pas le sens traditionnel d'une incorporation de nous-mêmes au Christ, mais celui de **l'incorporation du Christ à nous-mêmes**. Le pain présenté à l'offertoire nouveau devient ainsi « le pain de la vie » et le vin un breuvage spirituel, « le vin du royaume éternel » (quel royaume ?).

Telle est la **transformation alchimique** des biens matériels en biens spirituels. C'est là que se pratique une **inversion** si totale que Jésus, n'étant plus auteur de Son propre sacrifice, de Sa propre Immolation, entre dans son « repos », en ce sens que ne s'opère plus, et cela, en raison du sens inversé du nouvel offertoire, la transsubstantiation au sens où l'entend la sainte Église.

Ainsi s'éclaire d'une ténébreuse lumière, la troisième prière eucharistique de la nouvelle messe :

« *En faisant mémoire de ton Fils [...] nous présentons (nous les hommes) cette offrande [...] Regarde, Seigneur, le sacrifice de ton Église, et daigne y reconnaître Celui de Ton Fils.* »

Une telle prière ne peut être une prière de l'Église Catholique, pour la simple raison qu'elle constitue une inversion proprement démoniaque. La messe est essentiellement le sacrifice du Christ qui s'immole sous forme sacramentelle ; lequel sacrifice est offert en vue d'incorporer de plus en plus l'Église au Christ qui par Lui, avec Lui, en Lui, l'introduit auprès du Père. C'est dans le Sacrifice du Sauveur que l'Église est offerte à Dieu.

On retrouve en ce point, les deux éléments de la pensée de Cranmer, selon laquelle « *nous offrons à Dieu nous-mêmes, nos âmes et corps* ». (*Matines*, juillet-août-septembre 1979). C'est nous-mêmes qui offrons, c'est nous-mêmes que nous offrons.

Que conclure du rite inversé du nouvel offertoire, sinon qu'il entraîne une **question cruciale : à quoi sert le prêtre** qui célèbre l'action manifeste de la créature en travail : « *fruit de la Terre et du travail des hommes* », « *fruit de la vigne et du travail des hommes* » ? À quoi sert un sacerdoce qui ne célèbre pas le culte tel qu'il doit être rendu à Dieu, puisqu'il célèbre seulement des réalités naturelles ? La Messe n'est pas le lieu de la sanctification des réalités naturelles : elle actualise le Golgotha, c'est bien autre chose !

L'Église passerait-elle Son Divin fondateur ? L'humanité passerait-elle le Fils de l'Homme ?

CONVERSION DE L'OFFERTOIRE CATHOLIQUE EN OFFERTOIRE GNOSTIQUE

L'offertoire catholique a non seulement été subverti, non seulement inversé, mais encore il a subi une véritable **conversion** en un offertoire qui s'apparente à la gnose kabbalistique. Reprenons les paroles du rite nouveau :

« *Ce pain, fruit de la terre et du travail des hommes [...] ce vin, fruit de la vigne et du travail des hommes, nous te les présentons (le Père n'a que faire de cette présentation, c'est Son Christ qu'il veut en offertoire), ils deviendront le pain de vie (nourriture spirituelle), le vin du royaume éternel (nourriture spirituelle)* ».

Alors se pose une inquiétante question : comment du pain et du vin peuvent-ils « **évoluer** » de telle sorte que l'un « **devient** » pain de vie, et que l'autre « **devient** » vin du royaume éternel ?

Si l'on s'en tient à ces seules formules, on se trouve en présence d'une évolution qui suppose à la base une essence divine au sein de la matière, comme au sein de l'homme en labeur. Nous sommes **en pleine gnose panthéistique**. Le pain ne peut « **devenir** » pain de *vie* qu'en raison d'une concentration de la substance divine immanente. Également le vin ne peut « **devenir** » vin du royaume éternel qu'en raison d'une concentration de la substance divine immanente. **C'est là le sens gnostique du nouvel offertoire, qui fausse à lui seul, le véritable sens de la consécration.** Car l'acte consécatoire doit opérer une véritable substitution du corps et du sang du Christ au pain et au vin, qui disparaissent en tant que substances, ne laissant sur l'autel du Sacrifice, que leurs accidents. Les fruits de la terre, tels que le blé et la vigne, que le travail des hommes a fait évoluer en pain et en vin, ne sont pas divinissables. Ils peuvent être sanctifiés, ils ne peuvent pas prétendre passer d'un plan naturel à un plan surnaturel, et devenir eucharistiques, christifiés, divinisés.

Le nouvel offertoire tient essentiellement à se passer de la présentation de la Divine Victime, en conséquence, il fait **un désastreux plongeon dans la gnose kabbalistique**, et il devient un **rite proprement inverseur**, qui n'a plus aucun rapport avec l'« Hostie sans tache » et le « calice du salut » et qui, de ce fait, rompt le lien étroit qui dans la messe traditionnelle unit l'offertoire à la consécration.

Ainsi détaché de l'acte consécraire, le nouvel offertoire peut s'identifier à des mystères païens, tel celui de la **Cène rosicrucienne** dont parle le *Bulletin de la société Augustin Barruel*, et qui est présenté comme « *une haineuse profanation de la sainte Messe* » :

Après la présentation du pain et du vin (comment ne pas penser à la « présentation des dons » en la nouvelle messe ?) sur une table (la nouvelle messe se célèbre non plus sur un autel qui évoque le sacrifice propitiatoire, mais sur une table qui évoque la Cène), « *le Maître des cérémonies déclare : que ce pain nous maintienne en force et en santé (comment ne pas penser au nouvel offertoire à propos du pain : " il deviendra le pain de la vie " ?)* », puis « *que ce vin, **symbole** de l'intelligence, élève notre esprit* ». Puis « *Prenez et mangez, donnez à manger à celui qui a faim* ». « *Prenez et buvez donnez à boire à celui qui a soif* ». Enfin : « *Tout est consommé (profanation du " **consummatum est** "). Retirons-nous en paix...* » (n° 2, page 23).

Le même bulletin évoque, dans le même genre ésotérique, une autre cène pratiquée dans la **secte gnostique des ophites** (adorateurs du serpent) :

« *Ils s'assemblent autour d'une table (c'est toujours la table pour la cène), ils disposent les pains, puis ils appellent avec des incantations, le serpent qui vient se lover parmi les offrandes. Alors, seulement ils se partagent les pains... c'est là, prétendent-ils, le sacrifice parfait, la véritable eucharistie (comment ne pas penser au changement du mot " messe " en celui d' " eucharistie " ?).* » (n° 3, page 31).

LE NOUVEL OFFERTOIRE : RETOUR À LA GNOSE KABBALISTIQUE

On peut dire en terminant que le nouvel offertoire symbolise excellemment le « **repos** » du Christ (dont il a été question plus haut : « *Jésus va enfin entrer dans son repos* »), qui se présentait Lui-même sans cesse à Son Père en vue de Son Immolation, sur Tous les autels du monde. On peut penser aussi que ledit offertoire exauce le grand rêve de Lucifer, **en viciant à sa base même toute la Messe**. Redisons ici le mot de Dom Guy Oury, selon lequel il est permis de se demander si véritablement « *la réorganisation de l'offertoire ne touche pas à l'essence de la Messe* ». Le Père Annibale Bugnini, le grand révolutionnaire de la Sainte Messe, parle à propos de « certains points » (parmi lesquels on peut citer à coup sûr l'offertoire) d'une « **véritable nouvelle création** ». Voici son texte paru dans la *Documentation catholique* :

« *Il ne s'agit pas seulement de retoucher à une œuvre d'art de grand prix, mais parfois il faut donner des **structures nouvelles** (?) à des **rites entiers** (?). Il s'agit bien d'une **restauration** (!) **fondamentale** (?), je dirais presque d'une **refonte** (?), et, pour certains points (dont certainement l'offertoire), d'une **véritable nouvelle création** (?).* » (07-05-1967).

Si la « réorganisation de l'offertoire » semble toucher à l'essence de la Messe selon Dom Oury, à plus forte raison une « véritable nouvelle création » d'un offertoire adapté à n'importe quelle religion, à n'importe quel mystère païen, touche assurément au sacrifice de la Croix du Sauveur, là où se trouve la racine même du catholicisme.

Mais voici qu'en finale une question se pose : à quoi doit-on de manière précise « la réorganisation de l'offertoire » ? à quoi doit-on « la véritable nouvelle création » si

étrangère à l'offertoire traditionnel ? La revue *Einsicht* dans son numéro d'octobre 1984 apporte la précision attendue :

« *L'offertoire (de la messe nouvelle) extrait de la kabbale juive, était utilisé en Grande-Bretagne, dès 1955, par des sectes maçonniques pour des messes orgiaques, dites messes noires.* »

Une telle citation unit parfaitement la source du Nouvel offertoire, la kabbale juïque, et son but, œcuménique à souhait. Un maître de la pensée juïque contemporaine, le rabbin **Élie Benamozegh**, donne **la kabbale juive comme étant la grande base de l'œcuménisme, comme étant le lien de la grande unité finale entre l'hébraïsme et la gentilité :**

« [...] *la kabbale, seule capable, en définitive, de rétablir l'harmonie entre l'hébraïsme et la gentilité.* » (*Israël et l'Humanité*, p. 62).

Le même auteur donne également la kabbale juive comme étant le lien de l'unité au sein même du christianisme :

« *Nous ne nous laisserons pas de répéter que cette doctrine (la kabbale) contient aussi la **clef du problème religieux moderne**. Elle donne en même temps la solution des difficultés que rencontrent ceux qui s'occupent de la réforme du christianisme partagé en tant de sectes ennemies.* » (ibid., p. 73).

Que le christianisme se « kabbalise », qu'il se pétrisse de gnose et d'illuminisme... et toutes les séparations, toutes les incompréhensions..., fondront comme neige au soleil ; le même Élie Benamozegh est formel :

« *Si le christianisme consent à se réformer sur l'idéal hébraïque (c'est ce que s'est empressé de faire le nouvel offertoire), il sera toujours la vraie religion des peuples gentils. (sinon ???).* » (ibid., p. 66)¹.

Et de citer Josué Jehouda :

« [...] ***Si le christianisme ne revient pas aux sources juives, il est condamné sans appel (!!!)*** » (ibid., p. 75).

Le nouvel offertoire ne fait rien d'autre que de revenir aux sources juives kabbalistiques, gnostiques. Mais un tel retour entraîne une totale destruction et de l'offertoire et de la Sainte Messe : pas de Divine victime, et donc pas de Sacrifice propitiatoire.

C'est assurément **la Messe qui est « sacrifiée »** par le fait même du bouleversement radical de la composante primordiale qu'est le véritable offertoire, axé sur le Sacrifice Rédempteur du Christ, Réparateur et Sauveur, en vue du salut des « pauvres pécheurs » que nous sommes.

RÉPONSE À TROIS QUESTIONS

Nous avons, en commençant à parler de l'offertoire, posé trois questions relatives au texte du concile Vatican II sur la liturgie (article 50). Nous redonnons ici ce texte :

« *Le rituel de la messe sera révisé de telle sorte que se manifestent plus clairement le rôle propre ainsi que la connexion mutuelle de chacune de ses parties [...] et que soit*

¹ « Toutes les religions vraiment dogmatiques, nous dit en l'année 1861 le professeur de magie Eliphas Lévi (ex-abbé Constant), sont sorties de la kabbale, et y retournent. [...] La kabbale consacre seule l'alliance de la raison universelle et du Verbe divin (?), elle a les clefs du présent, du passé et de l'avenir. » (*Dogmes et rites de la haute magie*, t. 1, p. 95). Ouvrage essentiellement anticatholique.

facilitée la participation pieuse et active des fidèles. Ainsi, en gardant fidèlement la substance des rites, on les simplifiera, on omettra ceux qui au cours des tiges ont été redoublés ou ont été ajoutés sans grande utilité. »

Voici maintenant les trois questions posées :

- Qu'est devenu dans la nouvelle messe le « **rôle propre** » de l'offertoire ?
- Qu'est devenue sa « **connexion** » avec la consécration ?
- Qu'est devenue la « **substance** » de son rite ?

La conclusion s'impose :

- Le « rôle propre » de l'offertoire traditionnel a **disparu**.
- Sa « connexion » si importante avec la consécration a été **rompue**.
- La « substance » de son rite s'est **évanouie**.

L'offertoire est tout simplement devenu une célébration kabbalistique, gnostique, et œcuménique du pain et du vin !

En quoi peut-elle faciliter « *la participation pieuse et active des fidèles* » à la Sainte Messe, ainsi que le promettait le concile Vatican II ?

Si l'on en croit Jean-Paul II, célébrant le vingt-cinquième anniversaire de la constitution conciliaire sur la liturgie par sa lettre apostolique *Vicesimus quintus annus* (4 décembre 1988) : la réforme liturgique est « le fruit le plus apparent de toute l'œuvre conciliaire ».

À quoi l'on peut répondre, sans risque de se tromper : la réforme liturgique de la messe en son offertoire est le fruit le plus réel, le plus manifeste, le plus dangereux, le plus mortel, de toute l'œuvre destructrice des ennemis ancestraux du Christ et de Son Église Sainte ! et cela parce qu'il entraîne l'invalidité de l'acte consécrationnaire, d'ailleurs, touché lui aussi, par les mêmes ennemis !

Comment alors ne pas reconnaître l'œuvre d'une certaine haine ancestrale contre la Chair de l'Incarnation et le Sang de la Rédemption ?

CHAPITRE II : MODIFICATIONS DE LA CONSÉCRATION

Précédemment, nous avons vu en raccourci, à propos de la nouvelle messe, deux éléments importants qui permettent de mesurer déjà le désastre opéré par le changement de rite.

Tout d'abord l'**intention** qui a présidé à l'élaboration du *Novus Ordo Missæ*, et qui, en s'exprimant sous la forme d'un œcuménisme ravageur, révèle le **projet luciférien de la destruction de la messe traditionnelle**.

Ensuite, la **matière** du Sacrifice (le pain et le vin) qui ne symbolise plus le Christ S'offrant à Son Père « *ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ* » (« pour la louange et la gloire de Son Nom et pour notre utilité et pour celle de toute Sa Sainte Église »), qui ne symbolise plus par la goutte d'eau unie au vin l'offrande des chrétiens se livrant à Dieu « *per Ipsum, cum Ipso, in Ipso* » (« par Lui, [le Christ], avec Lui, en Lui »), mais qui, par contre, symbolise les réalités naturelles (hommes et choses) s'appêtant à être « sanctifiées ».

Ainsi nous nous trouvons en présence d'une **finalité étrangère** à celle de la messe traditionnelle, et **avec une matière qui n'est plus apte à l'oblation sacrificielle du Rédempteur**.

Avant d'aborder un troisième élément qui constitue essentiellement le Sacrifice proprement dit de la messe, c'est-à-dire celui de la **forme consécatoire**, nous allons nous arrêter sur un aspect important qui est celui de **la connexion existant entre finalité, forme et matière**, et qui va nous permettre de mieux situer dans son véritable contexte, l'acte consécatoire de la nouvelle messe.

Un tel aspect a été fort bien mis en relief par Adrien Loubier dans un article de *Sous la Bannière*, intitulé « Théocratie et droit Divin ». Nous lisons :

« Car ce qui caractérise un bon moyen c'est le choix de sa **FORME**. Ce qui distingue un moyen efficace d'un mauvais, c'est que sa forme est bonne, c'est-à-dire adaptée à sa fin.

Ceci relève de la métaphysique. Saint Thomas et la philosophie chrétienne, nous enseignent que c'est la fin qui spécifie la forme que l'on donne à l'œuvre qui tend à la réaliser. « **C'est la fin qui fait que la matière est matière et que la forme est forme, puisque c'est en vue de la fin que la matière reçoit une forme et que la forme perfectionne une matière** »¹.

Ainsi, pour la fin qui consiste à recueillir les cendres d'un fumeur, on façonne un objet comportant un creux. Un objet sphérique ou plat ne permettrait pas d'atteindre cette fin, et ne mériterait pas le nom de cendrier.

Pour planter un clou, on prend un marteau, dont la forme est conçue pour la finalité qui est d'enfoncer des clous. Pour les arracher, on prend une tenaille, ou un pied de biche. Pas un tournevis, car sa forme n'est pas conçue pour la même fin. »

On peut donc dire en se fondant sur la même métaphysique de saint Thomas à propos de la nouvelle messe, que toute la question est de savoir à quelle fin se trouve adaptée sa **forme** consécatoire, forme essentiellement constituée par le choix des termes, des mots et des phrases qui « forment » le rite.

¹ Saint Thomas d'Aquin, *Les Principes de la réalité naturelle*, ch. IV « Interdépendance des quatre causes ».

LA CONSÉCRATION AU SEIN DE LA NOUVELLE MESSE

Ce qui vient d'être précisé nous amène à envisager la consécration au sein de la nouvelle messe, de deux manières :

1) La forme consécratoire de la nouvelle messe est-elle adaptée à la véritable fin de la véritable messe, c'est-à-dire à l'oblation sacrificielle du Christ ?

2) La forme consécratoire de la nouvelle messe est-elle adaptée à la fin œcuménique voulue par les puissances occultes ?

1) LA FORME DU NOUVEAU RITE DE LA MESSE EST-ELLE ADAPTÉE À LA VÉRITABLE FIN DE LA VÉRITABLE MESSE ?

Posons-nous d'abord cette question : en quoi consiste la forme essentielle du Sacrifice de l'autel ?

Elle consiste dans les paroles de la Consécration sorties du récit de l'institution de l'eucharistie, et bien mises en relief par une typographie spéciale. Selon le rite traditionnel, ces paroles se disent ainsi :

« *Hoc est enim Corpus meum.* »

« *Hic est enim Calix Sanguinis mei, novi et æterni testamenti : mysterium fidei : qui pro vobis et pro multitudine effundetur in remissionem peccatorum.* »

Voyons maintenant ce que sont devenues ces paroles dans le nouveau rite :

« *Hoc est enim Corpus meum quod pro vobis tradetur.* »

« *Hic est enim Calix Sanguinis mei, novi et æterni testamenti qui pro vobis et pro multitudine effundetur in remissionem peccatorum.* »

Nous pouvons alors faire deux remarques :

- la formule « *quod pro vobis tradetur* » a été ajoutée à la première Consécration, celle du Corps du Christ ;
- la formule qui se trouvait entre « *testamenti* » et « *qui pro vobis* », c'est-à-dire « *mysterium fidei* », a été supprimée.

« QUOD PRO VOBIS TRADATUR »

Envisageons tout d'abord la première de ces deux remarques : l'ajout du « *Quod pro vobis tradetur* ».

Chose curieuse, Luther qui voulait rendre invalide le Sacrifice sacramentel du Sauveur, était très particulièrement attaché à l'ajout de cette formule. Il en était de même pour l'archevêque de Canterbury, Cranmer, qui a joué un rôle important dans l'introduction du protestantisme en Angleterre de 1547 à 1553.

Il est une thèse qui peut aider à saisir le véritable sens de l'ajout en question, tant désiré par les ennemis de la Messe Traditionnelle ; thèse que voici :

La question qu'il faut en premier lieu se poser, est celle-ci : l'expression « *quod pro vobis tradetur* » répond-elle bien exactement à la signification de la forme essentielle du Sacrifice de l'autel ?

À l'évidence, il s'agit là d'une formule scripturaire qui correspond au récit de l'Institution de l'Eucharistie, opérée le soir du Jeudi Saint. Mais, ce n'est pas parce qu'elle est reproduite telle qu'elle a été prononcée par notre Divin Rédempteur, que nécessairement elle fonde le Sacrifice-Sacrement de l'autel. Il nous faut ici porter notre attention sur la

différence de mode qui existe entre la Cène et le calvaire d'une part, et le Sacrifice-Sacrement de la Messe, d'autre part. D'un côté, nous avons le **mode physique**, de l'autre, nous avons le **mode sacramental**.

Précisons le sens de ce second mode. Le sacrement, d'une manière générale, est le signe sensible et efficace d'une réalité surnaturelle, d'un don de grâce divine ; il doit donc signifier **pleinement la réalité surnaturelle pour la produire efficacement**. Si dans le Sacrifice-Sacrement de la Messe, il est des paroles qui, au sein même de la forme essentielle, ne signifient pas la réalité qu'elles doivent produire, et se trouvent insérées dans un rite cérémoniel qui contredit le sens essentiel (c'est-à-dire propitiatoire) du Sacrifice, (tel est le cas de la nouvelle messe), elles sont nulles et invalidantes, car les mots employés au mode sacramental doivent « **faire** » ce qu'ils « **disent** ».

Car, d'un côté nous voyons le Christ, le soir du Jeudi Saint, préciser que Son Corps va être « livré » (= *tradetur*), et donc détruit, séparé de Son Âme le lendemain sur la croix. De l'autre côté, à la Messe, notre foi divine et catholique nous dit que le Corps du Sauveur présent dans l'Hostie, ne va pas être livré, ne va pas être détruit, puisque Jésus ne meurt pas sur l'autel en raison de la non-séparation d'avec Son Âme. La réalité quant au mode, non quant à la substance, n'est pas la même sur la Croix et sur l'autel ; en ce sens, redisons-le, que sur la Croix, le Corps du Christ est livré, séparé de l'Âme, tandis que sur l'autel le même Corps du Christ est vivant et demeure donc uni à l'Âme. Dans la communion en effet, nous recevons le Corps bien vivant du Seigneur Jésus, avec Son Sang, Son Âme et Sa Divinité.

De tout cela, on conclut que les paroles auxquelles Luther et Cranmer (etc.) tenaient absolument : « *quod pro vobis tradetur* », ne conviennent pas au Sacrifice de l'autel. N'ayant aucun sens puisqu'elles parlent d'une livraison, d'une mort qui ne se réalise pas, et n'ayant aucune portée puisqu'elles n'ont aucune efficacité, les paroles en question sont nécessairement nulles et d'autant plus invalidantes qu'elles sont, ainsi que nous l'avons noté précédemment, insérées dans le rite cérémoniel de la nouvelle messe, vicié qu'il est par l'intention œcuménique selon laquelle il a été « fabriqué », et par la suppression du sens propitiatoire de l'Offertoire.

L'ordre sacramental entraîne la suppression de la formule ajoutée dans la consécration de la nouvelle messe. Par contre, la Messe traditionnelle a un sens consécatoire plénier lorsqu'elle fait prononcer au prêtre ces seuls mots qui « **disent** » bien exactement ce qu'ils « **font** » : « *Hoc est enim corpus meum* ».

Mais alors une objection se présente à l'esprit : dans la liturgie orientale de saint Jean Chrysostome, la formule de consécration du pain ressemble en quelque sorte à celle du nouvel ordo Missae, ce qui infirme, semble-t-il, le sens de la théorie susdite.

Il faut, en réponse, bien préciser que le terme employé dans le rite oriental en question, est le participe présent passif du verbe ; il a donc le sens de « étant livré »¹. Ce participe exprime non pas une action appelée à se réaliser, mais un état qui dure (et qui dure jusque dans l'éternité), ce qui est très différent du futur du rite latin « *tradetur* » (= sera livré), et parfaitement compatible avec l'action présente du Saint Sacrifice de l'autel.

Et il est intéressant d'ajouter que la langue grecque possède un participe passif futur. Car, c'est non pas le participe futur, mais bien le participe présent qui est employé. Il y a là une intention manifeste de ne pas « futuriser » une action, mais d'exprimer un état présent, celui de la Divine Victime¹.

¹ Dans le rite oriental : κλώμενον. C'est le participe présent passif du verbe κλάω. Il existe aussi le participe passif futur κλασθησόμενος.

« EFFUNDETUR »

Venons-en maintenant, et toujours selon la même théorie, à la deuxième Consécration dont le texte est semblable à celui de la Messe Traditionnelle, avec cette différence que la formule « *mysterium fidei* », ainsi que nous l'avons dit précédemment, a été ôtée des paroles consécatoires.

Nous retrouvons dans cette seconde partie de la forme essentielle du Sacrifice, un futur « *effundetur* », à propos du Sang qui va être versé. Mais ce futur, à l'inverse de celui de la première Consécration a un sens plénier : c'est celui d'un futur immédiat puisque l'offrande au Père par le Christ, Prêtre de Sa propre immolation victimale (figurée par la séparation du Corps et du Sang, séparation qui ne détruit pas l'union du Corps et du Sang en chaque espèce) doit se faire aussitôt après la seconde Consécration.

Remarquons, pour en revenir à ce qui a été dit plus haut, que le Sang pas plus que le Corps ne doit être livré, puisqu'il doit demeurer uni à l'Âme. Mais il doit être versé sacramentellement sous l'effet rituel de la séparation du Corps et du Sang.

Cependant le sens et la portée de ce second futur « *effundetur* » (= sera versé) disparaissent dans la nouvelle messe, du fait que le corps du Sauveur n'a pas été rendu présent en tant que « sujet » du Sacrifice (selon saint Thomas), au cours de la première Consécration. Comment, en effet, le Sacrifice propitiatoire qui doit se réaliser à l'aide des paroles consécatoires concernant le Sang versé, peut-il devenir réalité sacramentelle, si la première consécration n'a eu aucune réalité sacramentelle ?

« MYSTERIUM FIDEI »

Envisageons maintenant la seconde remarque relative aux paroles de la nouvelle consécration.

Ce qui vient d'être dit et qui correspond à la thèse que nous avons annoncée met en pleine lumière l'intention pernicieuse de la disparition, à l'endroit de la seconde consécration, de la formule « *mysterium fidei* ». Justement, Luther (pas plus que Cranmer...), ne voulait de cette formule traditionnelle. Pourquoi ? Parce qu'une telle formule exprime avec une force toute particulière, la foi en la Présence Réelle Sacramentelle du Rédempteur. Comme la nouvelle messe n'a plus la Présence Réelle, les mots qui disent la foi de l'Église « *mysterium fidei* », n'ont plus de raison d'être au sein de la seconde Consécration. On a eu soin de les déplacer dans les acclamations publiques et le déplacement en a changé le sens. La traduction est révélatrice : **nous n'avons plus « mystère de foi », mais « Il est grand le mystère de la foi ». De quel mystère s'agit-il exactement, et rivié à quelle foi ?**

En terminant ce point relatif à l'altération des paroles consécatoires au sein de la nouvelle messe, nous ne pouvons pas ne pas nous poser cette question : qu'est donc devenu le Sacrifice de l'autel ? Le Divin Corps n'est plus là, le Sang Divin n'est plus là, il n'y a plus de divine offrande expiatrice... alors **la nouvelle messe n'est plus rien**. Comme Luther se réjouirait, lui qui disait : « *J'affirme que tous les lupanars, les homicides, les viols, les meurtres, les adultères sont moins mauvais que cette abomination de la messe papistique.* » (*Werke*, IX – 774).

OBJECTION

On pourrait objecter à la thèse que nous avons exposée. que des rites, autres que le rite latin, reconnus par la Sainte Église, ajoutent à la forme consécatoire le « *quod pro vobis tradetur* », et ne mentionnent pas le « *mysterium fidei* ». Nous reviendrons par la suite sur cette question, à savoir que dans un rite approuvé **par l'Église « en ordre »**, les deux modifications dont il s'agit, ne changent en rien le sens fondamental de l'oblation

sacramentelle du Rédempteur, parce qu'elles sont insérées dans un rite cérémoniel qui, pris dans son ensemble, précise la signification de la forme essentielle du sacrifice de l'autel.

Ce n'est pas le cas de la nouvelle forme sacramentelle qui, elle, est insérée (ainsi que nous l'avons vu pour l'offertoire, et que nous le verrons plus loin à propos du rite cérémoniel qui va du début de l'offertoire au Canon, et du Canon avant et après la Consécration) dans un rite cérémoniel qui ne précise nullement la signification de la forme essentielle du Sacrifice de l'autel ; et non seulement qui ne précise pas cette forme, mais la contredit en ôtant le sens primordial de la propitiation. Reprenons à ce sujet Saint Paul qui enseigne formellement que le Seigneur Jésus « a été établi par Dieu pour être la victime de propitiation par la foi dans Son Sang » (Rom. III, 25-26).

En commençant ce point, nous avons posé cette question : **la forme consécatoire de la nouvelle messe est-elle adaptée à la véritable fin de la véritable messe, c'est-à-dire à l'oblation sacrificielle du Christ ?**

Nous pouvons aisément répondre : **NON.**

2) LA FORME CONSÉCRATOIRE DU NOUVEAU RITE DE LA MESSE EST-ELLE ADAPTÉE À LA FIN ŒCUMÉNIQUE ?

Nous avons aussi posé une seconde question : la forme consécatoire de la nouvelle messe est-elle adaptée à la fin œcuménique voulue par les puissances occultes ?

C'est à cette question que nous allons répondre maintenant.

Demandons-nous tout d'abord : quel est le **sens exact** des paroles consécatoires de la nouvelle messe ? Nous avons vu précédemment qu'il y a un sens luthérien, cranmérien... dans le fait d'avoir ajouté l'expression « *quod pro vobis tradetur* », et d'avoir supprimé l'expression « *mysterium fidei* ». Dire que la forme consécatoire du nouveau rite est luthérienne, cranmérienne..., c'est par là même préciser que ladite forme **a abandonné le ton intimatif de l'acte consécatoire de la Messe Traditionnelle pour adopter le ton narratif** : il s'agit simplement de faire le récit de l'institution de l'Eucharistie (d'où la nouvelle appellation), le récit de la Sainte Cène. Ce qui fait qu'il y a un récit d'apparence consécatoire, **il n'y a plus d'acte consécatoire.**

La nouvelle messe n'est plus qu'un « mémorial » de la Cène. Ce qui est exactement identique au sens de la Cène des divers cultes protestants.

La Consécration en la nouvelle messe est le moment où les réalités naturelles que sont les hommes en travail et les choses relevant ensemble de la présentation des dons, sont sanctifiées. Mais **elles ne peuvent être transsubstantiées.**

La véritable Consécration ne peut s'opérer que si le pain et le vin présents sur l'autel, sont ceux-là mêmes que l'offertoire a livrés en tant que représentant le Corps et le Sang du Christ Sauveur. Elle ne peut pas s'opérer dès lors que le pain et le vin ne sont plus, redisons-le, que des réalités naturelles sur lesquelles on a appelé la bénédiction du Très-haut.

Que fait donc la nouvelle Consécration ? Elle fait tout simplement que le pain et le vin deviennent du pain béni et du vin béni. C'est tout!!!

Luther, comme Cranmer, avait parfaitement compris qu'en substituant, par suite de l'emploi du futur « *tradetur* », le mode physique, le mode historique, au mode sacramentel, il détruisait ce qu'opère la véritable forme consécrationnaire de la Messe Traditionnelle. Écoutons :

« *La messe n'est pas un sacrifice (propitiatoire selon le premier sens), ou l'action du sacrificateur... appelons-la bénédiction, eucharistie ou table ou Cène du Seigneur. Qu'on lui donne tout autre titre que l'on voudra pourvu qu'on ne la souille (!) pas du titre de sacrifice ou d'action...* »

Dans la nouvelle messe en effet, il n'y a plus aucune action sacrificielle sacramentelle au sein de la Consécration. Par contre, reprenons les termes employés par Luther pour caractériser sa « messe passe-partout ».

- **Bénédition** : la nouvelle messe n'est plus qu'une simple cérémonie de bénédiction des réalités naturelles ;
- **Eucharistie** : tel est bien le nom que l'on donne à la nouvelle messe.
- **Table** : c'est en effet une table qui dans le rite nouveau remplace l'autel du Sacrifice.
- **Cène du Seigneur** : de fait, il s'agit d'un rappel historique du Jeudi Saint.

Précisons maintenant le dernier terme :

Mémoire du Seigneur : dès lors que la forme consécrationnaire de la nouvelle messe n'est plus qu'une simple narration bien soulignée par le futur « *tradetur* », il n'est plus question que de « faire mémoire » de la Passion du Seigneur Jésus, alors que la Messe Traditionnelle « **fait** » en mémoire, ce qui n'est pas du tout la même chose : l'acte sacramentel du renouvellement du Sacrifice de la Croix s'accomplit en mémoire de la Passion du Sauveur, en mémoire aussi de Sa Résurrection et de Son Ascension.

S'il est aisé de comprendre pourquoi la forme consécrationnaire de la nouvelle messe a choisi l'ajout du futur « *tradetur* », en raison du récit de l'institution de l'Eucharistie, il est non moins aisé de comprendre pourquoi l'expression « *mysterium fidei* » a disparu pour réapparaître après la Consécration en plein changement de sens.

À quoi en effet peut servir une telle formule insérée en la forme essentielle de la Consécration, dès lors que le récit historique a pris le pas sur l'acte consécrationnaire ?

L'expression « *mysterium fidei* » correspond à l'insistance de l'Église sur son essentiel : la Présence Réelle du Rédempteur en vue de Son Oblation Sacrificielle. Avec la disparition de cette Divine Présence et de cette Oblation Salvatrice, disparaît en même temps ce qui est si profondément, si essentiellement mystérieux au sein de la foi catholique axée justement sur le Sacrifice propitiatoire du Christ. À propos de la forme consécrationnaire de la Sainte Messe, saint Thomas précise bien : « *Là est contenu tout le mystère de notre salut* ». Messe et Foi sont intimement liées. Prière essentielle et foi essentielle sont intrinsèquement unies. *Lex orandi, lex credendi*.

Pour faire pendant à Luther, parlons maintenant de l'archevêque Cranmer dont l'intervention a été si néfaste en Angleterre. Sous la plume de Judas Maccabée, le bulletin *Introïbo* (n° 81, juillet-août-septembre 1993, p. 3) évoque justement cette intervention.

À propos du professeur anglais, Michaël Davies, anglican converti au catholicisme « aux alentours de sa vingtième année », l'auteur de l'article intitulé « Chronique de Judas Maccabée », écrit :

« [...] *l'aventure de la réforme anglicane au xv^e siècle lui permet d'éclairer, par l'histoire de son pays, bien des points qui nous sont moins familiers qu'à lui. Par exem-*

ple, en 1976, il publia un petit livre passionnant sur le rite institué au XVI^e siècle par l'archevêque félon Cranmer : Cranmer's Godly Order (L'Ordo pieux de Cranmer).

Il faut savoir qu'à l'époque de Cranmer, l'Angleterre utilisait un rite dit de Sarum, qui était en substance le même que celui dit de Saint Pie V, à quelques détails près. Mais les paroles de la Consécration étaient identiques. Or, Cranmer substitua à ces paroles celles que l'on trouve dans le N.O.M. (Novus Ordo Missæ] de Paul VI ! Les deux textes figurent en parallèle sur deux colonnes de la page 149 du livre de Davies.

Imaginons la réaction d'un anglais converti de l'anglicanisme ! D'autant plus que Cranmer ne faisait pas mystère de ses idées. La notion de "**Sacrifice eucharistique**" était à ses yeux "**la plus folle et la plus abominable erreur qu'on puisse imaginer**". Et il expliquait avec force détails toutes les modifications qu'il apportait au rite traditionnel, et il intitulait le sien : "Le souper du Seigneur et la sainte communion appelée messe...". »

On comprend aisément que la nouvelle messe luthérienne, cranmérienne, etc. peut-être célébrée par quelqu'un qui n'est pas prêtre. Le Sacerdoce ministériel est lié intrinsèquement à l'Oblation Sacrificielle du Rédempteur « *in remissionem peccatorum* ».

TRADUCTION FRANÇAISE DE LA FORME CONSÉCRATOIRE DESTINÉE À LA NOUVELLE MESSE

Jusqu'ici nous avons seulement parlé à propos de la nouvelle messe, du texte latin. On a bien précisé que les diverses traductions devaient veiller à ne pas le trahir. La formule : « *traduttore traditore* » est bien connue, c'est pourtant une trahison qui s'exprime dans la traduction française du « récit de l'institution de l'eucharistie ». Prenons deux exemples.

1. PRO MULTIS = POUR LA MULTITUDE.

Notons tout d'abord la traduction du « *pro multis* » dont on a tant parlé en « pour » et en « contre ». Il est évident que la véritable traduction est « **pour beaucoup** ». Toutes sortes de mots latins formés sur le radical « *mult* » contiennent le sens de « beaucoup », de « plusieurs » : *multesimus* = un d'entre plusieurs ; *multicavus* = qui a beaucoup de cavités ; *multifariam* = en beaucoup de lieux ; *multifidus* = fendu en plusieurs parties ; *multiformis* = qui a plusieurs formes ; *multimodis* = de beaucoup de manières, etc. C'est toujours le sens de « beaucoup » ou de « plusieurs » qui est désigné par le radical « *mult* » (lequel a donné l'ancien mot français « moult » avec le même sens). À la rigueur, on pourrait traduire « *pro multis* » par « pour **une** multitude ». Mais la version française est erronée quand elle traduit : « pour **la** multitude ». Le « la » change tout le sens en l'orientant vers une Rédemption universelle.

Bien sûr, on objecte que le Seigneur Jésus est mort pour tous les hommes, ce qui relève de la foi catholique. Mais alors, si l'on voulait conserver ce sens, il faudrait, au lieu de « *pro multis* », avoir l'expression « *pro omnibus* ». Or ce n'est pas le cas. On doit donc conclure que l'expression « pour beaucoup » correspond exactement au fait que les hommes ne sont pas **tous** disposés à recevoir l'application des fruits de la Passion et de la mort du Christ, et c'est justement cela qui a dû contribuer à provoquer la « sueur de sang » qui a inondé le Corps du Sauveur agonisant, la nuit de la Passion !

Il est important de préciser, à propos de la traduction de « *pro multis* » par « pour la multitude », qu'une telle traduction révèle l'influence de la gnose kabbalistique au sein de la forme consécrationnelle de la nouvelle messe. En effet ladite gnose assure aux « étincelles divines » que nous sommes (étant bien entendu qu'une étincelle est de même

nature que le feu qui la produit), en vertu de son dogme de l'émanation, une réintégration finale dans le Tout Divin, dans le Divin Plérôme : ce qui ôte toute responsabilité morale. Dans son ouvrage sur *L'Orient chrétien*, Mgr Lagier énonce cette proposition gnostique :

« *Le divin qui est enchaîné dans la matière (mauvaise parce que sortie des mains du mauvais Démon), c'est-à-dire l'âme humaine, n'est pas responsable [en italique dans le texte] de la chair qui l'opprime. L'esprit reste pur (?) : il n'est point solidaire (en italiques dans le texte) des passions, dans les fautes commises.* »¹

On connaît le thème gnostique de l'apocatastase qui assure le salut final, non seulement pour la multitude des hommes, mais aussi pour la multitude des démons. Ne citons à ce sujet que deux noms : Origène et Léon Bloy.

Fait symptomatique : Jean XXIII, le Concile Vatican II et Jean-Paul II proclament dans la ligne du « *pro multis* » au sens de « pour la multitude », que le Christ et l'humanité seraient UN en raison de l'Incarnation et de la Rédemption, que toute l'humanité participerait surnaturellement à la vie Divine !

Ainsi Jean XXIII, lors de l'ouverture du concile Vatican II :

« *Tous les hommes ont été sauvés dès leur naissance par le Sang du Christ.* »².

Ainsi le concile Vatican II, dans la constitution *Gaudium et Spes* :

« *Étant donné que, dans le Christ, la nature humaine assumée n'a pas été aliénée, par le fait même, cette nature est, même en nous, élevée à une sublime dignité. Lui-même, en effet, le Fils de Dieu, par son Incarnation s'est uni à tout homme d'une certaine façon.* » (n° 22).

Ainsi Jean-Paul II, dans son encyclique fameuse *Redemptor Hominis* (?) :

« *Par l'Incarnation, le Fils de Dieu s'est uni d'une certaine manière à tout homme [...].* ».

« *Jésus-Christ s'est uni à chacun pour toujours à travers ce mystère.* » (13 – 1 et 3).

Encore Jean-Paul II dans *Dives in misericordia* :

« *Sur le chemin de l'élection éternelle de l'homme à la dignité de fils adoptif de Dieu, surgit précisément dans l'histoire la Croix du Christ, Fils Unique, qui lumière née de la lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, est venu donner l'ultime témoignage de l'admirable alliance de Dieu avec l'humanité, de Dieu avec l'homme, avec chaque homme.* » (7, 5).

Et c'est le même Jean-Paul II qui précise que l'homme en tant qu'homme participe à la vie trinitaire de Dieu :

« *[Dieu] est aussi Père : il est uni à l'homme qu'il a appelé à l'existence dans le monde visible, par un lien encore plus profond que celui de la création. C'est l'amour qui non seulement crée le bien, mais qui fait participer à la vie même de Dieu Père, Fils et Esprit-Saint.* » (7, 4).

Un tel langage paraît bien « courtiser » la gnose qui nous fait UN avec Dieu, ontologiquement sanctifiés et donc « indamnables ». Mais ici nous devenons par l'Incarnation-Rédemption du Seigneur Jésus « christiquement » sanctifiés et donc « indamnables ». Nous saisissons alors la ruse diabolique d'une gnose qui, en devenant christique, veut

¹ Cité dans le n° 3 du *Bulletin de la Société Augustin Barruel*, sous la plume d'É. Couvert, p. 30.

² Cité par Wigand Siebel, *Philosophie et Théologie de Karol Wojtyła*, p. 43.

embrasser le catholicisme pour mieux l'étouffer (cela dit pour reprendre le vers célèbre de la Rodogune de Corneille : « *J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer* » !).

Mais notre foi Catholique nous dit que le Christ S'unit à Son humaine créature et la fait enfant de Dieu le Père, non pas seulement par suite de l'Incarnation-Rédemption, **mais aussi en raison de l'adhésion de ladite créature à devenir membre du Corps mystique par le Baptême** (tout au moins celui de désir), **et à correspondre à la Divine grâce. Il faut une conversion personnelle.**

2- HIC EST CALIX SANGUINIS MEI = « CECI EST LA COUPE DE MON SANG ».

Venons-en maintenant au second exemple de trahison de la traduction française : « *Ceci est la Coupe de Mon Sang* ». Il s'agit là du changement de la traduction littérale du Terme « Calix » qui donne évidemment en français « Calice », en une traduction qui vide le mot « Calice » de sa substance sacrificielle propitiatoire. Ainsi le Calice tant évocateur de la Passion Rédemptrice (pensons aux paroles de la Sainte Agonie : « *Père, s'il est possible, que ce Calice s'éloigne de Moi* »), a dû faire place à un terme, celui de « coupe » (le « récit de l'institution » parle de « la coupe incomparable ») dont la poésie se brancherait aisément sur **l'histoire du graal (coupe incomparable faite d'émeraudes) si intimement lié à l'ésotérisme luciférien**. Écoutons le bien connu **Jean Borella** qui ne manque jamais une occasion de **gnosticiser le catholicisme** :

« [Le Christianisme] a christianisé tout le cycle des légendes onusiennes, les romans de la Table ronde et la quête du Saint Graal [...] cette coupe de la vie éternelle renferme aussi le Trésor de toute connaissance (gnostique). Elle est symbole du Cœur divin du Christ, véritable Cœur et Centre (?) du monde, qui traverse les siècles et les millénaires et les civilisations, parce que sans lui, sans cette source première d'où la vie irradie, le monde entier retournerait au néant. C'est pourquoi il est dit que cette coupe fut confiée au Paradis à notre Père Adam (?), puis gardée et transmise jusqu'au Christ (?) qui y opéra la première Transsubstantiation eucharistique (?) et à Joseph d'Arimathie qui y recueillit le sang et l'eau jaillis du Cœur transpercé, manifestant ainsi l'unité du sacrement et du sacrifice. »¹

On peut à bon droit se poser cette question : quelle est exactement la signification liturgique du changement du Terme bien évocateur de la réalité sacrificielle qui s'accomplit en la Messe, celui de « Calice », en celui de « coupe » avec son relent de « gnose christique » liée à la « coupe de la vie éternelle » qu'est le Graal des lucifériens ? La coupe du salut, de la nouvelle messe serait-elle « le Graal christianisé » ?

Il faut savoir, ainsi que le précise Jean Vaquié, que « *le Graal est l'un des thèmes favoris des ésotérismes chrétiens parce qu'il permet le passage du christianisme à la gnose par une série de transitions imperceptibles.* »²

Comment nier en terminant ce second point de notre étude relative à la nouvelle forme consécratoire, que la perspective d'un œcuménisme destructeur du sens propitiatoire de la Sainte Messe, n'ait atteint son but ? Il suffit de rappeler le mot du Pasteur Viot cité précédemment :

« *Beaucoup de nos ancêtres dans la foi ont préféré subir le bûcher plutôt que d'entendre cette Messe-là (la messe traditionnelle). Théologiquement, ils avaient raison car cette Messe-là n'est pas possible à nos yeux au niveau évangélique. Le fait qu'elle*

¹ Préface de l'ouvrage *La Quête de Raphaël*, par Patricia Douglas Viscomte, pp. 18-19. La quatrième de couverture comporte ce mot révélateur : « ...Jésus, le Sauveur, saint Graal... ».

² Jean Vaquié, *Occultisme et Foi Catholique*, « Les principaux thèmes gnostiques », p. 39.

ait été justement interdite (?) par Rome et qu'on l'ait modifiée (notamment en ôtant le caractère propitiatoire absolument essentiel), a bien montré le désir d'ouverture œcuménique de Paul VI [C.Q.F.D.] [...] Paul VI est certainement (?) un des plus grands papes de ce siècle. » (Una Voce Juillet 1985).

Nous pouvons donc maintenant répondre à la question posée au début de ce second point :

La forme consécratoire de la nouvelle messe est-elle adaptée à la fin œcuménique ?

Nous répondons : oui.

NI SACRIFICE, NI TRANSSUBSTANTIATION

En terminant cette étude sur la forme consécratoire de la nouvelle messe, nous citerons ce qu'a écrit l'abbé Hervé Belmont dans un article de *Didasco* intitulé « La réforme liturgique », à propos de l'article 55 de l'*Institutio Generalis* (document préliminaire au *Novus Ordo Missæ*, qui en précise les orientations doctrinales, laquelle parle du « récit de l'institution » (ou nouvelle forme consécratoire) :

*« L'article 55 [d] [...] nomme les paroles de la consécration **récit de l'institution**, ce qui change leur nature puisqu'elles doivent être des paroles sacramentelles, efficaces, intimatives, et non pas un récit. La rédaction de ce paragraphe donne d'ailleurs à penser que la messe n'est rien d'autre que le don en nourriture du Corps et du Sang de Jésus-Christ, une telle affirmation fait tomber sous l'anathème du Concile de Trente (en note : Session XXII, canon 1. Denz. n° 948). Voici ce texte :*

“ Le récit de l'institution : par les paroles et les actions du Christ est représentée la dernière Cène où le Christ Seigneur Lui-même institua le sacrement de Sa passion et de Sa résurrection, lorsqu'Il donna à Ses Apôtres, sous les espèces du pain et du vin, Son Corps et Son Sang à manger et à boire, et leur laissa l'ordre de perpétuer ce mystère. ”

Ni sacrifice, ni transsubstantiation. » (n° 48, juillet-août 1988, p. 8).

Plus de sacrifice propitiatoire dont le sacrement est le « fruit », plus de Transsubstantiation, c'est la porte ouverte toute grande à un **œcuménisme véritablement gnostique**. Il n'est pour s'en convaincre que de citer l'abbé Barbier qui écrit en 1910 dans son ouvrage capital *Les infiltrations maçonniques dans l'Église* :

« Parlerai-je de l'adorable sacrement de l'Eucharistie défiguré et profané sous le nom de Mystère ineffable, où la présence réelle de notre Sauveur n'est plus que celle de Son corps pneumatique (sens essentiellement gnostique), déterminée, non plus par un miracle de la toute-puissance divine, mais par l'influence presque physique de l'intention et de la volonté des assistants. Oui, la sacrilège et infernale parodie est poussée jusque-là. Comment, demande le catéchisme gnostique, le corps et le sang pneumatiques du Christ peuvent-ils prendre les apparences du pain et du vin ? Par le phénomène de la Transélémentation ou Transsubstantiation (?) opérée par le Saint-Esprit (?). » [p. 96).

Il n'est pas de meilleure conclusion que de citer ce qu'à écrit dans la revue *Matines* (n° 18, juillet-août-septembre 1979, p. 6), Hugh Ross Williamson, à propos de l'archevêque de Canterbury, Cranmer, dont nous avons déjà parlé :

« Il était assez franc sur ses intentions, ne cherchant aucunement à cacher son opinion que la puissance de “ la grande putain, c'est-à-dire du Siège pestilentiel de Rome ”

résidait dans “ la doctrine papiste de la Transsubstantiation, de la présence réelle de la Chair et du Sang du Christ dans le sacrement de l’autel (comme ils disent), et du sacrifice et de l’oblation du Christ faits par le prêtre pour la rédemption des vivants et des morts ”. Voilà ce qu’il fallait détruire. »

C’est chose faite !!! ...

Si tel est le cas, le glaive de l’enfer a réussi à transpercer le Cœur de la Sainte Église , mais l’épouse du Christ doit résister au coup qui la frappe, puisqu’Elle a les Paroles de la Vie éternelle. La Foi ouvre toute grande la porte de l’Espérance, et notre espérance ne sera pas « confondue ». De même que la nuit touche au jour, le Sépulcre touche à la résurrection.

CHAPITRE III : COMPARAISON DES RITES

Comparaison du rite cérémoniel de la messe traditionnelle ou Tridentine (codifiée et canonisée par le pape saint Pie V), et du rite cérémoniel de la nouvelle messe imposée, non pas canoniquement, mais pratiquement.

Dans nos précédents chapitres, nous avons considéré, à propos de la nouvelle messe, les deux points centraux que représentent l'Offertoire en son essentiel et la Consécration. C'est là chose particulièrement importante, mais encore insuffisante, car **nous sommes avec le nouveau rite en plein modernisme, en pleine gnose**. Il est donc absolument nécessaire de parcourir l'ensemble du rite cérémoniel qui va de l'Offertoire à la fin du Canon. Il forme un ensemble organique avec la Consécration. Il faut donc braquer la lumière, non pas sur telle partie, ou tel détail, que des critiques adverses peuvent réussir à ébranler, mais sur un tout bien globalisé, comprenant ce qui constitue la substance même du Mystère eucharistique. Ce sont en effet **les changements de ce tout substantiel** qui ont porté une atteinte directe au Saint Sacrifice de la Messe. Ce tout substantiel que s'empressait de rejeter Luther :

« Cette abomination [...] qu'on appelle offertoire. C'est de là qu'à peu près tout résonne et ressent le Sacrifice. C'est pourquoi, rejetant tout ce qui ressent le Sacrifice, et la totalité du Canon avec, retenons ce qui est pur (?) et saint (?). » (Formula missæ et communionis, 1523, cité par Savoir et Servir¹, « La Messe a-t-elle une histoire ? »).

Ce sujet que nous nous proposons de traiter, est d'autant plus important que le but du rite cérémoniel est **de bien préciser, de confirmer la signification de la forme essentielle du Sacrifice du Christ**. Si un tel rite parvenait à faire dévier le sens essentiel de la forme sacramentelle, il deviendrait invalide.

Étant donné l'importance du sujet en question, nous jugeons nécessaire de revenir une nouvelle fois sur **le sens essentiel** de la Messe, qui est un **sens propitiatoire**. C'est l'Église elle-même qui le laisse entendre, lorsqu'elle fait dire au concile de Trente :

« Si quelqu'un affirme que le sacrifice de la Messe est seulement un sacrifice de louange et d'action de grâces, ou une simple commémoration du sacrifice consommé sur la croix, mais qu'il n'est pas propitiatoire [...], qu'il soit anathème. »

Donc **le caractère essentiel de la Messe est d'être propitiatoire : le chrétien naît du Golgotha**. C'est bien en vue de la rémission des péchés que Jésus a répandu Son Sang. Saint Jean parle du Sauveur comme étant *« Lui-même victime de propitiation pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier »* (I Jn. II, 2). Saint Paul nous dit que *« Jésus-Christ est l'Agneau pascal immolé pour nous »* (I Cor. V, 7). Le même saint Paul précise que le Christ s'est offert Lui-même en sacrifice à Son Père

¹ Dans nos différents articles relatifs à la nouvelle messe, nous citons à plusieurs reprises la brochure du M.J.C.F., *Savoir et Servir* : « La messe a-t-elle une histoire ? ».

Cette brochure est très intéressante dans son ensemble. Mais lorsqu'elle parle de la nouvelle messe, elle aboutit, après avoir bien indiqué la nocivité du nouveau rite, à une **conclusion absolument inacceptable au regard de la foi catholique**.

Nous lisons à propos du Nouvel Ordo : « [...] pris en lui-même, il n'a pas une signification catholique. Son principe immanent d'organisation n'est pas la foi catholique. Autrement dit : intrinsèquement, de par sa vertu significative propre ce n'est plus une **messe catholique** (en italique dans le texte). » Cela est écrit à la page 118.

Or, à la page 119, nous nous heurtons à une contradiction évidente : *« C'est cependant un rite qui est apte (en italiques dans le texte) à être utilisé comme messe – si son utilisateur en a l'intention »*. Il s'agit là du problème de l'intention appliquée à un mauvais rite, étant bien entendu que l'intention ne change pas le rite. Nous parlerons de cela par la suite.

pour « nous racheter de toute iniquité et s'acquérir, en le purifiant, un peuple zélé pour le bien » (Ti. II, 14). Encore, Saint Paul est formel lorsqu'il écrit que le Seigneur Jésus « a été établi par Dieu pour être la victime de propitiation par la foi dans Son Sang » (Rom. III, 25-26). Enfin Pie XI précise dans *Quas Primas* : « Le Christ-prêtre s'est offert en victime pour les péchés et s'offre perpétuellement ».'

Les autres caractères de la Sainte Messe : latreutique, eucharistique, impétraire, dérivent du caractère propitiatoire. On ne peut, en effet, adorer Dieu, Le remercier et Lui demander Ses grâces, **qu'à la seule condition d'être purifiés par et dans le Sang Rédempteur.**

Maintenant, commençons par l'Offertoire, et posons-nous cette question : le rite cérémoniel du nouvel offertoire précise-t-il, confirme-t-il le sens propitiatoire du Sacrifice de l'Autel ? Nous répondrons en comparant le rite traditionnel et le nouveau rite.

L'OFFERTOIRE

OFFRANDE DE L'HOSTIE

– Rite traditionnel :

« Recevez, ô Père Saint, Dieu Tout-Puissant et éternel, cette Hostie sans tache que je Vous offre, moi, Votre indigne serviteur, à Vous qui êtes mon Dieu vivant et vrai, pour mes innombrables péchés, offenses et négligences : pour tous les assistants et pour tous les chrétiens vivants et morts ; afin qu'elle profite à mon salut et au leur pour la vie éternelle. Ainsi soit-il. »

Comme on le voit, cette prière s'adresse au « Père Saint », au , au « Dieu vivant et vrai » ; il s'agit bien là du Dieu de la Révélation. Elle lui présente l'hostie symbolisant la Divine Victime, puisqu'elle est dite « sans tache » et qu'elle doit servir au salut du célébrant, des assistants et de tous les chrétiens vivants et morts « pour la vie éternelle ». Le caractère propitiatoire s'affirme ici nettement, il est le but même de l'Oblation sacrificielle du Sauveur.

Et il est important de remarquer dans la prière de l'offrande de l'hostie, que le prêtre ordonné pour célébrer le Saint Sacrifice, pour être le « Sacrificateur », implore d'une manière toute particulière pour ses « péchés, offenses et négligences sans nombre » (on comprend que le ministre du culte essentiel rendu à Dieu, commence par s'accuser lui-même...), cela renforce le caractère propitiatoire de la Sainte Messe.

Une telle prière réalise une véritable synthèse de ce qu'il y a d'essentiel dans le Sacrifice de l'autel :

- elle dit à qui s'adresse l'offrande ;
- elle dit qui adresse l'offrande ;
- elle dit en quoi consiste l'offrande ;
- elle dit pourquoi se fait l'offrande ;
- elle dit enfin pour qui se fait l'offrande.

En somme, elle dit qu'il s'agit là d'un sacrifice offert à Dieu par Dieu Lui-même fait chair, sacrifice qui se réalise par le ministère du prêtre, seul accrédité à cet effet, et cela en vue essentiellement de la propitiation.

Qu'avons-nous dans la nouvelle messe, en regard de cette admirable prière d'offrande de l'hostie, qui à elle seule précise si clairement le caractère à la fois surnaturel et propitiatoire du Saint Sacrifice ?

– **Rite nouveau**

« Tu es béni, Dieu de l'univers, Toi qui nous donnes ce pain, fruit de la terre et du travail des honores ; nous te le présentons, il deviendra le pain de la vie.

– R : *Béni soit Dieu, maintenant et toujours. »*

À qui donc maintenant s'adresse l'offrande ? À un certain « Dieu de l'univers » ! Mais qui est donc ce Dieu-là ? Serait-ce un véritable « dieu œcuménique » répondant à n'importe quelle conception religieuse ? Pourquoi pas le « Grand Architecte » sorti des antres de la judéo-maçonnerie ? Pourquoi pas l'Indéterminé des gnostiques, leur Inconnaissable, leur Être cosmique ? Pourquoi pas le fameux « Être Suprême » qui n'a nul besoin d'être présenté ? Qui est donc ce Dieu issu du « silence », alors que l'appellation « Père Saint » de la véritable messe situe bien exactement la véritable Oblation qui s'annonce.

Ici l'objet de l'offrande n'est que du pain, même s'il est appelé à devenir une fois béni, le « pain de la vie ». Le sens est nettement **naturaliste**. Ainsi que nous l'avons vu dans un précédent article, l'offertoire est devenu un simple « *benedicite* ». Il n'est pas question de propitiation même pas de « vie éternelle », mais de vie tout court.

On comprend pourquoi le prêtre a laissé le « je » de la véritable offrande pour le « nous » : ainsi disparaît le caractère sacerdotal du ministère du prêtre et cela au profit de l'assemblée. Celle-ci est d'ailleurs invitée à « offrir » avec le prêtre, qui n'est plus que son « délégué », dans une réponse collective, comme elle le sera dans la consécration (Béni soit Dieu, etc.)

Donc, dès le début de la « Présentation des dons », nous voyons **disparaître le sens du Sacrifice propitiatoire**, et par conséquent **le sens de la Transsubstantiation, le sens de la Présence réelle, le sens de l'oblation sacrificielle**, et enfin **le sens du ministère du prêtre**.

Comment dès l'abord parler de « messe » ? Dès ce prologue, il s'agit bien de la « Cène » des protestants, d'un repas, d'une agape, dont on bénit le pain.

ADJONCTION DE LA GOUTTE D'EAU DANS LE CALICE.

– **Rite traditionnel**

« Ô Dieu qui avez merveilleusement créé la dignité de la nature humaine, et qui l'avez réformée plus merveilleusement encore, accordez-nous par le mélange symbolique de cette eau et de ce vin, d'avoir part à la divinité de Celui qui a daigné revêtir notre humanité, Jésus-Christ, Votre Fils, notre Seigneur qui, étant Dieu, vit et règne avec Vous en l'unité du Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

On sait que la goutte d'eau symbolise à la fois la nature humaine du Christ (alors que le vin symbolise la nature divine), et l'offrande des chrétiens s'unissant à leur Sauveur (selon saint Jean et les Pères de l'Église).

Comment ne pas admirer toute la densité doctrinale d'une telle prière, si bien mise en valeur par le mouvement rythmique ? Il est question de l'action créatrice de Dieu envers nous, qui s'est réalisée d'une manière « admirable », suivie de l'action rédemptrice qui s'est réalisée d'une manière plus admirable encore ; c'est toujours la propitiation qui donne tout son sens au rite cérémoniel et qui est ici évoquée de façon saisissante.

C'est justement cet aspect propitiatoire du Saint Sacrifice qui nous permet d'espérer la divine grâce et la gloire du ciel par le fait de « prendre part à la divinité » du Rédempteur, mais cela à la condition de nous unir (petite goutte d'eau dans le calice) au Sacrifice Sauveur.

La revue déjà citée *Savoir et Servir* apporte à propos du rite de la goutte d'eau, un témoignage important :

« Le rite de la goutte d'eau mêlée au vin est l'occasion pour de nombreux Pères de l'Église de préciser cette nécessaire intégration de notre sacrifice à celui du Christ. Saint Cyprien (+258), contre les aquariens (qui prétendaient n'offrir que de l'eau) va même jusqu'à affirmer : « Si quelqu'un offre seulement du vin, alors le sang du Christ est sans nous. Si par contre il n'y a que de l'eau, alors le peuple est sans le Christ. Quand l'un et l'autre sont mélangés, et s'unissent en une fusion qui les confond, alors le Sacrement spirituel et céleste est consommé. » » (p.50).

C'est justement la participation des fidèles (signifiée par l'ajout de la goutte d'eau dans le calice) qui motive l'existence de la messe au sens où elle se différencie du Sacrifice du Golgotha.

On remarque que le prêtre laisse le « je » de l'offrande du pain, pour adopter le « nous » qui nous situe au sein de l'oblation, ce « nous » que nous allons retrouver tout au long de l'Offertoire (à l'exception du lavabo) jusqu'à l'« *Orate fratres* », lequel va repréciser en sa réponse le sens du ministère sacerdotal du célébrant.

Et l'admirable prière de l'infusion de l'eau se termine par la doxologie, évocatrice de la Très-Sainte Trinité.

Voyons donc maintenant ce que devient une telle prière dans le nouveau rite.

– **Rite nouveau**

« Comme cette eau se mêle au vin pour le sacrement de l'Alliance, puissions-nous être unis à la divinité de Celui qui a pris notre humanité. »

Il n'est plus question dans ce texte, dont l'importance est amoindrie par le changement de typographie, du drame de l'histoire du salut. On nous parle du « Sacrement de l'Alliance » dont le sens n'est nullement précisé, mais on ne parle pas de la Très-Sainte Trinité, surtout, on ne parle pas de rédemption. Le sens propitiatoire de la forme sacramentelle n'apparaît aucunement. L'eau ne reçoit pas de bénédiction.

Une telle prière manifeste clairement la **mauvaise intention** qui a entraîné l'élaboration du nouveau rite de la messe, en ce sens qu'elle a remplacé le sacrifice propitiatoire par « le sacrement de l'Alliance », niant par là même les divines opérations de la grâce salvatrice.

Qu'avons-nous alors à faire du pauvre souhait dénué de tout fondement : « puissions-nous être unis à la divinité de Celui qui a pris notre humanité » ?

OFFRANDE DU CALICE

– **Rite traditionnel**

« Nous Vous offrons, Seigneur, le calice du salut, en suppliant Votre bonté de le faire monter comme un parfum suave, en présence de Votre divine Majesté, pour notre salut et celui du monde entier. Ainsi soit-il. »

Cette prière explicite parfaitement le caractère propitiatoire du Sacrifice de l'autel, car il s'agit du « calice du salut », de « notre salut » et de « celui du monde entier ». C'est dire par là même que le vin symbolise bien exactement le Sang Rédempteur.

Voici maintenant le nouveau rite avec encore son « Dieu de l'univers » (?).

– **Rite nouveau**

« Tu es béni, Dieu de l'univers, Toi qui nous donnes ce vin, fruit de la vigne et du travail des hommes ; nous Te le présentons : il deviendra le vin du Royaume éternel.

– R : *Béni soit Dieu, maintenant et toujours.* »

Le texte reprend de l'importance avec une typographie semblable à celle de l'offrande du pain. Mais il a beau parler du « vin du Royaume éternel », il ne peut nous convaincre d'y voir « le calice du salut » pour la simple raison que le texte latin parle d'un « breuvage spirituel » (*potus spiritualis*). **La ruse est énorme !** c'est bien toujours le sens naturaliste qui préside au nouvel offertoire !

IN SPIRITU HUMILITATIS

– **Rite traditionnel**

« C'est avec un esprit humilié et un cœur contrit, que nous Vous demandons, Seigneur, de nous recevoir, et que notre sacrifice s'accomplisse aujourd'hui en Votre présence, de telle sorte qu'il Vous plaise, ô Seigneur, notre Dieu. »

Cette prière qui suit l'oblation du calice et qui est celle des « Trois Hébreux dans la fournaise » au temps de Nabuchodonosor, évoque le sacrifice qui est agréable à Dieu en raison du repentir. C'est avec l'humilité de l'esprit et la contrition du cœur que l'on espère que le Sacrifice, préparé pour le Saint Nom de Dieu, et devenu « notre sacrifice » (*sacrificium nostrum*), Lui plaira.

– **Rite nouveau**

« Humbles et pauvres, nous Te supplions, Seigneur, accueille-nous : que notre sacrifice, en ce jour, trouve grâce devant Toi. » (Daniel. III, 39-40).

Dans la traduction française de la nouvelle messe, l'expression « âme repentante » disparaît pour faire place au simple adjectif « pauvres » : humbles et pauvres. Le changement de sens est complet !

Il y a bien dans cette prière, le mot « Sacrifice », mais celui-ci se trouve parfaitement isolé du sens propitiatoire : il peut s'agir aussi bien, étant donné l'ensemble du contexte, d'un sacrifice de louange et d'action de grâces. L'assemblée répond aux offrandes de l'hostie et du calice par ces mots révélateurs d'un sacrifice de louange et d'action de grâces : « Béni soit Dieu maintenant et toujours » ! C'est encore une fois l'assemblée qui confirme l'acte posé par le prêtre, et renforce de nouveau son caractère de « représentation », au détriment de son « sacerdoce ».

VENI, SANCTIFICATOR

– **Rite traditionnel**

« Venez, Sanctificateur Tout Puissant, Dieu éternel, et bénissez ce sacrifice préparé pour la gloire de Votre Saint Nom. »

La grande invocation à l'Esprit Saint, ou l'Épiclese, accentue le sens ultime de l'immolation expiatoire : la gloire de Dieu, la gloire de Son Saint Nom. Comment ne pas se trouver aux antipodes de la « Présentation des dons » ?

Cette prière a disparu dans le nouveau rite de l'offertoire. On la retrouve dans les trois « prières eucharistiques » ajoutées au Canon : elles apparaissent alors, ainsi que nous allons le voir, comme une sorte de substitution à la vertu des paroles consécatoires.

Mise bien à sa place dans l'offertoire traditionnel, l'épiclese revêt une importance particulière pour la préparation aux grands mystères de la Transsubstantiation opérée par le Feu Divin, de la Présence Réelle, du Sacrifice propitiatoire.

C'est bien par l'opération du Feu Divin qu'est le Saint-Esprit, que se consomment les dons offerts sur l'autel du Sacrifice. Écoutons Bossuet :

*« C'est en ce sens que le sacrifice du Nouveau Testament est appelé quelque fois un holocauste, avec cette différence que le feu qui consumait les victimes anciennes était un feu **qui ne pouvait que consumer et détruire**, au lieu que le feu que nous employons, c'est-à-dire le Saint-Esprit, ne consume que ce qu'il veut : de sorte que, sans rien changer au dehors (parce qu'il ne veut rien donner aux sens dans un sacrifice qui doit être spirituel), **il ne consume que la substance** ; et encore ne la consume-t-il pas simplement pour la détruire comme fait le feu matériel, mais comme c'est un esprit créateur, il ne consume les dons que pour en faire quelque chose de meilleur : le corps et le sang de Notre-Seigneur. »* (cité par *Savoir et Servir*, op. cit.).

LAVABO

– Rite traditionnel

« Je lave mes mains en toute innocence, je suis sans cesse auprès de Votre autel, ô Seigneur. Pour faire retentir Vos louanges et pour raconter toutes Vos merveilles. Seigneur, j'aime la maison où Vous faites Votre séjour et le lieu où habite Votre gloire. Ne prenez donc pas mon âme, ô Dieu, quand Vous prenez celle des pécheurs, ni ma vie quand Vous prenez celle des hommes de sang. Qui ont leurs mains chargées de crimes et leur droite pleine d'injustes présents. Pour moi, je marche en toute droiture ; sauvez-moi, prenez pitié de moi. Mon pied est demeuré ferme dans le droit chemin ; devant les foules assemblées je Vous bénirai, Seigneur. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. »

Ce texte invoque le Seigneur par quatre fois. Trois fois « *Domine* », une fois « *Deus* ». Le prêtre demande à Dieu la purification de ses péchés ; le grand moment de l'acte consécratoire se fait proche, le prêtre va alors agir « *in persona Christi* » ; aussi s'intensifie en lui le besoin d'une profonde purification.

Puis le célébrant proclame les merveilles du Seigneur et insiste sur la séparation d'avec ceux qui veulent vivre dans le péché. Enfin la prière de purification se termine par la doxologie qui rend gloire à la Très-Sainte Trinité.

– Rite nouveau

« Lave-moi de mes fautes, Seigneur, purifie-moi de mon péché. » (Ps 50).

Dans ce nouveau texte, la Très-Sainte Trinité n'apparaît pas, et c'est à vive allure que le prêtre évoque ses fautes et son « péché » ; on se demande pourquoi, étant donné que le nouvel offertoire ne connaît pas la propitiation.

On dit que le lavabo du nouveau rite est appelé à disparaître. C'est tout à fait logique. Pourquoi en effet, insister sur le péché qui ouvre au sens propitiatoire, alors que dominant la louange et l'action de grâces ?

SUSCIPE, SANCTA TRINITAS

– Rite traditionnel

« Recevez, ô Trinité Sainte, cette oblation que nous Vous offrons, en mémoire de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en l'honneur de la bienheureuse Marie toujours Vierge, du bienheureux Jean-Baptiste et des saints Apôtres Pierre et Paul, de ceux-ci (martyrs dont les reliques sont dans l'autel) et de tous les Saints : afin qu'elle soit à leur honneur et pour notre salut, et que ceux dont nous honorons la mémoire sur la terre, daignent intercéder pour nous dans le ciel. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

Cette admirable et lumineuse prière s'adresse à la Très-Sainte Trinité, manifestant ainsi la finalité ultime du Saint Sacrifice qui est justement la gloire des Trois Personnes Divines. Elle précise nettement que l'oblation sacrificielle de la Victime salutaire Lui est présentée en mémoire de la Passion et, subordonnée à celle-ci, de la Résurrection et de l'Ascension du Sauveur, résumant ainsi l'histoire du Salut ; et elle prend bien soin de se terminer par l'expression rituelle traditionnelle qui évoque le Divin Médiateur : « *Per eundem Christum Dominum nostrum* ».

Une nouvelle fois, le salut est évoqué : que l'oblation soit « pour notre salut ». Le sens propitiatoire ne manque jamais à l'offertoire traditionnel.

Cette prière si importante par ce qu'elle est et par la place qu'elle occupe à la fin de l'offertoire qu'elle synthétise parfaitement (oblation reliée à la Passion du Christ, résumé de l'histoire du Salut expression de la finalité du Saint Sacrifice) comporte en outre une évocation de la « bienheureuse Marie toujours Vierge », du « bienheureux Jean-Baptiste », des « saints Apôtres Pierre et Paul », des « saints et martyrs dont les reliques sont dans l'autel », et de « tous les saints », appelant ainsi à l'aide toute la céleste cour !

Le nouveau rite a refusé cette prière pourtant si précieuse pour la compréhension du mystère qui va s'accomplir sans plus tarder sur l'autel du Sacrifice.

Arrêtons-nous maintenant sur un aspect important de cette suppression. Nous venons de voir que le rite traditionnel se plaît à mentionner « la bienheureuse Marie toujours Vierge », et cela d'autant plus qu'Elle est la Vierge co-rédemptrice, la Vierge médiatrice de toutes grâces, Celle qui est « la Trésorière du Cœur de Jésus », Celle qui, à l'ombre de la Croix Salvatrice, est devenue « Notre Mère ».

Le nouveau rite se tait en un moment si grave, il ne veut plus dire en son offertoire : « *in honorem beatæ Mariæ* ».

D'ailleurs quand il récite le Confiteor, il ne mentionne plus « Marie toujours Vierge ». Et dans la prière qui suit le *Pater*, la Vierge Marie n'est plus dite « bienheureuse », « glorieuse », « toujours Vierge », « Mère de Dieu » !

Comment donc la nouvelle messe, qui se plaît à **abaisser la Mère**, peut-elle croire que de cette manière, elle honore le Fils ? Elle n'entend plus le Magnificat : « *Toutes les nations me diront bienheureuse* ». Mais **on s'est ainsi aligné sur la théologie et la pensée protestantes. On retrouve ici encore la perverse volonté œcuménique qui consiste à « réduire » la Vérité pour plaire aux hérésiarques.**

En faisant disparaître la prière « *Suscipe, Sancta Trinitas* », **la nouvelle messe se condamne elle-même**. Son offertoire s'achève sur le vide au regard du sacrement qui va s'accomplir, parce qu'il s'est détourné de l'essentiel : l'oblation sacrificielle du Christ Rédempteur ; et **il a signé sa condamnation en méprisant l'honneur dû à la Mère, à l'Épouse du Divin Crucifié.**

Quant à la question de la « pierre d'autel » concernant les reliques de Saints Martyrs, elle se résout souvent avec la nouvelle messe, par une simple absence. On a élargi à souhait (comme par hasard !) la réforme énoncée dans l'*Institutio generalis Missalis Romani* selon laquelle il n'y a plus « aucune obligation d'avoir une pierre consacrée sur un autel mobile ou sur une table où l'on célèbre en dehors d'un lieu sacré ». Ainsi la pierre d'autel a bien souvent disparu purement et simplement !

ORATE FRATRES

– Rite traditionnel

« – Priez, mes frères, afin que mon sacrifice qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu le Père tout puissant.

– Que le Seigneur reçoive de vos mains ce sacrifice pour l'honneur et la gloire de Son Nom, pour notre utilité et pour celle de toute Sa Sainte Église. Ainsi soit-il. »

Voici que se termine le grand offertoire. Là encore le Seigneur est appelé non point « Dieu de l'univers », mais « Dieu le Père tout puissant » ; là encore le sacrifice est évoqué deux fois avec un sens propitiatoire qui ne fait, à la suite de tout le contexte, aucun doute ; et la Sainte Église est mentionnée.

Il s'agit d'une prière toute de richesse et de profondeur qui marque nettement la différence existant entre le rôle du prêtre et celui des fidèles « *meum ac vestrum sacrificium* » (« mon sacrifice qui est aussi le vôtre »), « *de manibus tuis* » (« de vos mains »).

Très différente est la prière correspondante en la nouvelle messe.

– Rite nouveau

« Prions ensemble, au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Église.

– R : Pour la gloire de Dieu et le Salut du monde. »

Nous avons affaire à une véritable **trahison** : prêtre et fidèles sont confondus sans aucun souci hiérarchique, dans une totale indétermination de ce qui est le rôle du prêtre et celui des assistants-participants. En outre l'Église doit faire place au monde.

La comparaison des deux rites permet d'en saisir toute la différence qui est immense !

Ainsi l'offertoire de la messe traditionnelle chargé de faire entrer la matière du sacrifice dans l'ordre sacramentel, nous a peu à peu acheminés vers le point culminant de la célébration sacrificielle, celui du canon-consécration, en exprimant de plus en plus clairement la grâce insigne du Sacrement des Sacrements, car tout dans le grand offertoire est orienté vers l'Oblation sacrificielle du Christ.

Bien sûr, ainsi que nous l'avons déjà dit, le Sacrifice de l'autel est à la fois propitiatoire, latreutique, eucharistique et impétraire. Mais la propitiation est première essentiellement, c'est elle qui permet l'adoration, l'action de grâces, l'intercession.

Le rite traditionnel affirme, précise le sens propitiatoire : c'est pourquoi d'une part il évoque le mystère de la Rédemption et d'autre part il insiste sur le péché, le repentir et le salut. Mais évidemment la perspective ne manque pas de s'élargir pour glorifier Dieu, pour glorifier la Très-Sainte Trinité, pour honorer et associer la Très-Sainte Vierge Marie, les anges dont saint Michel Archange (dans la prière d'encensement de l'autel, des offrandes et des assistants) saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul, tous les Saints et tous les Élus (également dans la prière de l'encensement).

Par contre, le nouveau rite avec ses réalités naturelles : « *panis vitæ* » et « *potus spiritualis* » (« pain de la vie » et « breuvage spirituel »), **a perdu le sens essentiel de l’Oblation du Sauveur**, et a perdu toute grandeur, toute profondeur (en dépit des quelques éléments qui semblent rappeler le véritable offertoire) ; **il est axé sur la nature et sur l’homme. Son sens affadi le rend parfaitement inapte à préparer le miracle de la Transsubstantiation.** Il ne peut qu’aspirer à une bénédiction spiritualisant un nourrissement lié à la nature du pain et du vin, et fruit de l’humain labeur ! C’est tout !

Le rite traditionnel de l’offertoire est théocentrique, celui de l’offertoire nouveau est anthropocentrique et géocentrique !

Nous terminerons ce chapitre relatif au rite cérémoniel de l’offertoire, envisagé à la fois selon la liturgie authentique de l’Église et selon la liturgie nouvelle, en choisissant comme conclusion, ce qu’a écrit l’abbé Hervé Belmont dans un article intitulé « La Réforme liturgique » et publié dans la revue *Didasco* :

*« L’oblation de l’hostie immaculée et du calice du salut, c’est à dire l’offrande d’une matière signifiée comme étant celle d’un sacrifice – le Sacrifice de Jésus-Christ en lequel le nôtre doit être pour ainsi dire “transsubstantié” – est supprimée et remplacée par une présentation de pain et de vin. Or, prétendre offrir quelque chose à Dieu, sans se référer à la seule oblation en droit agréée qui est celle du Christ, voilà bien ce qui institue irrémédiablement une “religion de l’homme”. Et, qu’on le veuille ou non, c’est cela que fait le nouvel offertoire imposé par le nouvel ordo, notamment en supprimant la mention qui est faite, dès l’offertoire, du Sacrifice que constitua toute la vie terrestre du Christ. (en note : M.-L. Guérard des Lauriers, o.p., *Itinéraires* n° 158, p. 39).*

Ainsi c’est la justification de l’existence de la Messe qui est évacuée et supprimée, c’est tout le sens de la participation des fidèles qui est changé : il n’est plus question d’immolation intérieure et d’union à la divine victime. Il ne reste plus à la nouvelle liturgie qu’à proposer une participation toute extérieure, mondaine, étrangère à l’intention de Jésus-Christ instituant le renouvellement sacramentel du sacrifice rédempteur. » (n° 48, juillet-août 1988, p. 12).

Devant le désastre d’une telle destruction, reportons-nous à Cana où la Très-Sainte Vierge Marie a hâté l’heure du Sauveur, et demandons lui de hâter de nouveau l’heure de la « résurrection » de l’Église, mise au Tombeau (avec sa messe), à l’exemple de son Divin Époux, par les ennemis héritiers de ceux qui, selon le Seigneur, avaient pour père le diable et qui voulaient accomplir les désirs de leur père (Jean, VIII, 44).

Cana, c’est l’heure où la Reine a disposé du Cœur du Roi. Puisse la Vierge des temps sépulcraux disposer une nouvelle fois du Cœur de Jésus, et le presser d’intervenir pour qu’enfin par Elle, Son Règne à Lui arrive sur notre terre oublieuse de son Dieu.

Sainte Thérèse de l’Enfant-Jésus disait : « *C’est la confiance, et rien que la confiance qui conduit à l’Amour* ». Ayons confiance en Elle qui ne sait pas le refus!!!

LE CANON

Avec le Canon, nous parvenons au centre de la liturgie de la Sainte Messe. Or, c’est là que nous pouvons réaliser pleinement la **perfidie diabolique** de l’atteinte portée au Sacrifice de l’autel, là même où les changements opérés sont si graves quant à la substance du mystère eucharistique, lequel concerne l’ordre sacré de la Foi catholique.

Il nous faut bien comprendre que **tout ce qui a été fait pour détruire l’Offertoire, l’a été essentiellement pour détruire le Sacrifice propitiatoire**, pour le transformer en une simple commémoration, (certes, le Saint Sacrifice de la Messe constitue un mémorial,

mais un « mémorial sacramental », c'est là toute la différence !), pour le transformer en une cène, en une fête de la communauté qui se réjouit du partage d'un pain non pas eucharistique, mais envisagé comme un aliment spirituel ; et précisément, par la même, pour opérer la destruction du dogme catholique relatif à l'Oblation Sacrificielle du Rédempteur. Le Concile de Trente est formel :

« Si quelqu'un dit qu'à la Messe on n'offre pas à Dieu un vrai et authentique (verum et proprium) sacrifice (donc, propitiatoire), ou que l'offrande ne consiste en rien d'autre que dans le fait que le Christ nous est donné à manger, qu'il soit anathème ». (XXII^e session, can. 1)

Nous voici donc amenés à établir une comparaison entre le rite traditionnel et le rite nouveau de cette partie si importante de la Sainte Messe : le Canon. On demeure sans voix quand on pense que **des mains impies ont eu l'audace proprement satanique de toucher (pour le massacrer) au Canon romain** dont le Concile de Trente disait que tout en lui « respire au plus haut point la Sainteté et la piété » et « élève vers Dieu l'esprit de ceux qui souffrent » (XXII^e session, chap. IV) et qui n'avait pas changé depuis Saint Grégoire le Grand !

Pour établir la comparaison dont il s'agit, il nous faut envisager deux parties, en raison de la conservation illusoire du canon romain, et de l'ajout de trois « prières eucharistiques ». Dans une première partie, nous comparerons le Canon romain et le nouveau Canon. Dans une seconde, nous parlerons des trois prières eucharistiques, sans plus rappeler le Canon romain dont elles sont détachées : il ne peut plus être question du terme « Canon » qui signifie « règle immuable ».

Ajoutons à cela que toutes sortes de prières eucharistiques ont vu le jour dans *Le Nouveau Missel des dimanches*. C'est ainsi que nous avons :

- deux prières eucharistiques pour la réconciliation ;
- trois prières eucharistiques pour les assemblées avec enfants ;
- une prière eucharistique à l'occasion d'importantes assemblées d'Église (à l'intérieur de laquelle, il y a quatre prières d'intercession).

Inutile de dire que tout cela ne suffit pas aux novateurs qui ne cessent d'inventer des prières eucharistiques aux dimensions de leur ignorance, de leur égarement, de leur aveuglement ou de leur perversité.

Nous allons voir maintenant comment la comparaison du Canon traditionnel (que Luther caractérisait ainsi : « cet abominable Canon qui est un recueil de lacunes bourbeuses » (Sermon du premier dimanche de l'Avent) et du nouveau canon appelé « prière eucharistique 1 », fait ressortir la disparition de la réactualisation sacramentelle du Sacrifice de la Croix en vue de son application à l'Église pour la rémission des péchés.

Soulignons en tout premier lieu la **différence** entre les deux rites : le rite traditionnel se dit **à voix basse**, le rite nouveau se dit **à voix haute**. Ce n'est pas là une mince différence. Le Concile de Trente déclare en effet :

« Si quelqu'un dit que le rite de l'Église romaine par lequel une partie du Canon et les paroles de la Consécration sont prononcées à voix basse, doit être condamné... qu'il soit anathème. » (XXII^e session, canon 9., Denz. n° 956).

Il y a donc déjà **une différence de nature** entre les deux rites.

TE IGITUR

Dans le canon romain, le prêtre, s'adressant à Dieu le Père, lève les yeux vers la Croix, élève les mains tendues comme pour implorer la clémence du Très-Haut puis il les rejoint, les pose sur l'autel et se fait suppliant.

– Rite traditionnel

« Père très bon, nous Vous prions humblement par Jésus-Christ, Votre Fils, Notre Seigneur, et nous Vous demandons (à ce moment le célébrant baise l'autel et joint ses mains sur la poitrine) de bénir ces dons, ces présents, ces offrandes saintes et sans tache (le prêtre fait en même temps trois signes de Croix sur l'hostie et le calice). »

Il y a là une insistance marquée sur la sainteté des oblats, insistance due au rite si suggestif de l'Offertoire et due en même temps à l'imminence de la transsubstantiation.

Comme Jungmann l'a démontré :

« C'est toujours la pensée de leur transsubstantiation imminente qui a motivé l'insistance sur leur sainteté. » (*Missæ Solemnia III*, p. 62, n° 19).

Qu'avons-nous en regard dans la nouvelle messe ?

– Rite nouveau

« Père infiniment bon, Toi vers qui montent nos louanges (louanges et action de grâces ne manquent jamais au nouveau rite), nous te supplions par Jésus-Christ ton Fils, Notre Seigneur, d'accepter et de bénir ces offrandes saintes (?) ».

Nous en revenons à la bénédiction des réalités naturelles qui ne sont pas des « offrandes saintes ». Les prières de l'offertoire n'ont « sanctifié » ni le pain, ni le vin, ni le labour des hommes !

Alors que le Canon romain poursuit : « Nous les offrons (ces dons) pour... », le nouveau canon tient à sa présentation des dons : « Nous te les présentons... ».

La différence entre les deux textes est d'autant plus saisissante qu'a disparu entièrement la mention des oblations en tant qu'elles sont vraiment « saintes et sans tache », mention si essentielle au « *Te Igitur* ».

MÉMENTO DES VIVANTS

Voici maintenant que le terme « sacrifice » va être mentionné dans le nouveau rite !

Le canon romain prie ainsi :

– Rite traditionnel

« [...] pour eux (les vivants) nous vous offrons ou ils vous offrent eux-mêmes ce sacrifice pour eux et pour tous les leurs, pour la rédemption de leurs âmes, pour leur salut et leur conservation ; c'est à vous qu'ils offrent leurs vœux, Dieu éternel vivant et vrai. »

Le texte est d'une parfaite clarté : il s'agit bien du sacrifice de propitiation. Tout ce qui a précédé l'a montré ; le canon se centre sur l'essentiel : Sacrifice – Rédemption – Salut.

Voici maintenant le nouveau canon.

– Rite nouveau

« Nous t'offrons pour eux (les vivants), ou ils t'offrent pour eux-mêmes et tous les leurs ce sacrifice de louange, pour leur propre rédemption, pour leur salut qu'ils espè-

rent ; et ils te rendent cet hommage (hommage de louange), à Toi, Dieu éternel, vivant et vrai. »

On voit ici parfaitement l'amalgame. L'expression « sacrifice de louange » qui n'existe pas dans le canon romain, est employée à dessein, et elle se trouve liée, comme la cause à l'effet, à la rédemption et au salut. Un « sacrifice de louange ». Au lieu du sacrifice (propitiatoire) qui est cause de rédemption et de salut, c'est la « louange » qui devient cause de rédemption et de salut. C'est un **parfait contresens**.

De fait, ce n'est pas la louange qui conduit à la rédemption et au salut. C'est au contraire la rédemption opérée par le sacrifice de la Croix réactualisé sur l'autel qui permet la prière de louange. C'est le sacrifice propitiatoire qui permet le sacrifice de louange comme celui d'action de grâces.

Comment ne pas saisir sur le vif l'**essentielle contradiction** qui oppose le nouveau rite au rite traditionnel ?

HANC IGITUR

Avec cette prière, le prêtre aborde la partie sacrificielle qui le conduit à la consécration. Il fait alors le geste qui reproduit celui des juifs de l'ancien testament, au moment du « sacrifice expiatoire », en étendant ses mains jointes, horizontalement, à la fois sur le calice et sur l'hostie, de même que les juifs chargeaient le bouc émissaire de leurs péchés en étendant sur lui leurs mains.

Le Canon romain prie ainsi :

– Rite traditionnel

« Ainsi donc, Seigneur, cette offrande de Vos sujets et de Votre famille, acceptez-la, nous Vous en supplions, comme une juste expiation. Fixez nos jours dans Votre paix, délivrez-nous de la damnation éternelle et admettez-nous au nombre de Vos élus. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

Retenons bien ces paroles : « *Acceptez-la* (cette offrande qui n'est pas une simple présentation), *nous vous en supplions, comme une juste expiation* ». C'est justement la « *juste expiation* » opérée par le Sang Rédempteur qui permet au Seigneur de fixer nos jours dans Sa paix, de nous délivrer de la damnation éternelle et de nous admettre au nombre de Ses élus.

Nous allons voir maintenant que le nouveau Canon laisse parfaitement de côté la juste et nécessaire expiation.

– Rite nouveau

« Voici l'offrande que nous présentons devant Toi, nous, tes serviteurs et ta famille entière dans ta bienveillance, accepte-la. Assure Toi-même la paix de notre vie, arrache-nous à la damnation et reçois-nous parmi tes élus. »

On remarquera que dans cette prière, la « présentation des dons » passe au niveau de « l'offrande » ; mais que vaut, aux yeux de Dieu, une offrande de biens naturels, sans lien aucun avec le Sacrifice Sauveur ? Comment le Seigneur, même « dans sa bienveillance », pourrait-il accepter ce qui est complètement séparé de la « Divine Victime » ?

Pour que Dieu assure la paix de notre vie, nous arrache à la damnation et nous reçoive parmi Ses élus, il nous faut, redisons-le, nous laisser prendre en l'Église dans le Sacrifice du Rédempteur.

QUAM OBLATIONEM

Dans le Canon romain, le prêtre, en même temps qu'il prononce le mot « *oblationem* », joint de nouveau les mains, puis fait trois signes de croix sur le pain et le vin ensemble, enfin un signe de croix sur l'hostie et un signe de croix sur le calice : le sens est bien net : c'est du sein même de la Croix Rédemptrice que jaillit toute grâce.

Et voici la magnifique prière qui implore la venue sacramentelle du Christ-Prêtre et Hostie.

– Rite traditionnel

« *Daignez, nous vous en prions, ô Dieu, faire que cette oblation soit bénie, reçue, ratifiée, digne et acceptable, afin qu'elle devienne pour nous, le Corps et le Sang de Votre Fils Bien-aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

Le texte de cette prière condense admirablement tout ce que l'offertoire a fait des dons offerts, symbolisant le Christ Rédempteur. C'est alors que sur ces dons, le prêtre presse Dieu de bénir, de recevoir à Son autel, d'agréer, de considérer comme vraiment digne et acceptable l'Oblation afin qu'elle devienne Corps et Sang du Sauveur.

Que dit alors le nouveau Canon, en un moment où le grand mystère de transsubstantiation se fait si proche ?

– Rite nouveau

« *Sanctifie pleinement cette offrande par la puissance de ta bénédiction, rends-la parfaite (?) et digne de Toi (?) qu'elle devienne pour nous le corps (sans majuscule) et le sang de Ton Fils Bien-aimé, Jésus-Christ, Notre-Seigneur.* »

Il est à remarquer que le terme « sanctifie » n'appelle pas nécessairement la Divine Présence, et cela d'autant plus que le rite cérémoniel n'a pas signifié le sens de l'oblation sacrificielle du Christ Rédempteur.

Les dons présentés à l'offertoire peuvent tout juste recevoir une bénédiction, mais ils sont absolument incapables d'être transsubstantiés. Aussi, le second mouvement de la prière : « *qu'elle (l'offrande) devienne pour nous le corps et le sang de Ton Fils Bien-aimé, Jésus-Christ, Notre-Seigneur* », n'a-t-il aucune puissance impétoire !

Mais de ce passage, retenons l'expression « pour nous ». car elle prête à équivoque en raison du rite cérémoniel qui se trouve sans lien avec le sacrifice propitiatoire de l'autel. En outre cette expression rappelle Cranmer qui disait :

« *Nous ne prions absolument pas que le pain et le vin soient changés en le Corps et le Sang du Christ, mais que pour nous ils soient ainsi dans ce saint mystère ; c'est-à-dire, que nous les recevions si dignement que nous devenions participants du Corps et du Sang du Christ, et qu'ainsi nous soyons spirituellement nourris en esprit et en vérité.* » (cité par Hugh Ross Williamson dans *Matines* n° 18, juillet-août-septembre 1979, p. 21).

L'expression « pour nous » veut alors dire « dans nos esprits ». Bien sûr, nombre de prêtres prononcent la prière en question avec la même intention que les prêtres fidèles à la Messe traditionnelle lorsqu'ils disent « afin qu'elle (l'oblation) devienne pour nous le Corps (avec majuscule) et le Sang (avec majuscule) du Christ ». Mais **l'intention ne corrige pas le rite**, ainsi que nous le verrons par la suite.

Dans le Canon romain, aucune équivoque n'est possible. Tout ce qui est bien précisé dans les prières qui précèdent le « *quam oblationem* », concourt à préparer **le grand miracle** qui va s'accomplir incessamment. Depuis le début de l'offertoire, le sens essentiel

du Saint Sacrifice est extrêmement clair et net : il n'est pas un détail – si l'on peut dire – qui n'ait son importance, en référence à ce qu'est la Sainte Messe, intrinsèquement.

Par contre, dans le nouveau rite, on a beau arriver au moment essentiel du Divin Mystère, on se trouve toujours avec des dons représentant des réalités naturelles et donc, sans aucune référence au Sacrifice Sauveur.

Nous sommes en plein naturalisme, c'est-à-dire dans le plus pur antichristianisme!!!

Avant de passer à la Consécration dont nous avons parlé précédemment, nous voudrions citer un passage du texte du **R.P. Calmel (o.p.)**, intitulé **Apologie pour le Canon romain** ; il s'agit là d'un passage qui fait ressortir la nocivité du nouveau rite par rapport à ce qui constitue l'essentiel du Saint Sacrifice de la messe, sur un point qui accentue **la destruction totale du Canon romain**, ce Canon qui était demeuré inchangé depuis Saint Grégoire le Grand :

« Les novateurs ont supprimé toute allusion aux mains saintes et adorables du Christ, à Ses yeux levés au Ciel, à la toute puissance de Son Père. Ils ont fait ces trois suppressions juste au moment où la consécration va mettre en cause la Toute Puissance du Père et la sainte humanité du Fils. On est alors amené à s'interroger sur l'intention qui les a guidés. Pourquoi ce silence ? Pourquoi à ce moment-là ? S'ils avaient voulu nous détourner d'attacher de l'importance à cela même qui constitue la Messe, auraient-ils procédé différemment ? Un tel silence, à un tel moment : il n'y avait peut-être pas de moyen plus simple et plus habile d'entraîner les prêtres à perdre de vue l'essentiel de la messe : la Transsubstantiation sacrificielle, effet de la Toute-Puissance divine. » (Itinéraires n° 157, novembre 1971).

Abordons maintenant la seconde partie du Canon.

UNDE ET MEMORES

– Rite traditionnel

« C'est pourquoi, Seigneur, nous, Vos serviteurs, et avec nous, tout Votre peuple saint, nous souvenant de la bienheureuse Passion de ce même Christ, Votre Fils Notre Seigneur, de Sa Résurrection du tombeau et de Sa glorieuse Ascension dans les cieux, nous offrons à Votre Majesté Suprême, de Vos propres dons et bienfaits, l'hostie pure, l'hostie sainte, l'hostie immaculée, le Pain sacré de la vie éternelle et le Calice de l'éternel salut. »

Que veut dire cette prière, sinon qu'elle est toute vibrante de la Présence Réelle du Seigneur Jésus, de Son Immolation Rédemptrice, sinon qu'elle exprime admirablement l'offrande du Saint Corps et du Sang Sacré du Sauveur, que le prêtre fait au nom de la Sainte Église.

Tout en continuant son adoration, le célébrant marque sur l'hostie et le calice trois signes de croix en disant : « Hostie pure » – « Hostie sainte » – « Hostie immaculée ».

L'abbé Mouraux, dans sa brochure *Mysterium fidei*, rapporte qu'un théologien du XVI^e siècle, Dominique Soto, donne cette explication :

« Avant la consécration, on demande que la matière du sacrifice soit bénie, admise, ratifiée ; de même, après la consécration, cette hostie consacrée, qui est le Christ, est offerte comme hostie pure, à la différence des sacrifices païens qui étaient impurs et corrompus (souligné dans le texte) ; comme une hostie sainte, à la différence des oblations de l'Ancienne Loi qui n'étaient pas saintes (souligné dans le texte) au point de

sanctifier les âmes, telle qu'est notre hostie, qui elle efface les péchés du monde ; aussi ajoute-t-on, "comme une hostie immaculée", puisque le Christ fut l'agneau innocent, qui ne pécha point, qui efface les crimes de la terre, ce qui s'appelle sanctifier les hommes. Cette hostie est donc pure et purifiante, sainte et sanctifiante, immaculée et lavante. Les mots qui suivent, "Pain saint de la vie éternelle" et "Calice du salut perpétuel", que le prêtre prononce en signant l'hostie et le calice, définissent et expliquent la communion : car, de même que les prêtres de l'Ancienne Loi se nourrissaient du sacrifice offert, et soutenaient aussi leur vie temporelle, ainsi, les chrétiens, en mangeant et en buvant les fruits du sacrifice de la messe, se procurent ici-bas, le Salut spirituel et la vie éternelle dans le Ciel. » (p. 14).

Qu'avons-nous maintenant en regard dans le nouveau canon, à un moment si important du Sacrifice de la Sainte Église offrant au Père le Divin Réparateur, le Divin Médiateur ?

– Rite nouveau

« C'est pourquoi nous aussi, tes serviteurs, et ton peuple saint avec nous, faisant mémoire de la passion (sans majuscule) bienheureuse de ton Fils, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, de sa résurrection (sans majuscule) du séjour des morts et de sa glorieuse ascension (sans majuscule) dans le ciel, nous te présentons, Dieu de gloire et de majesté, cette offrande prélevée sur les biens que tu nous donnes, le sacrifice pur et saint, le sacrifice parfait, pain de la vie éternelle et coupe du salut. »

Point n'est besoin d'un long regard pour saisir la différence immense qui existe entre les deux rites.

Nous retrouvons l'expression « faisant mémoire ». Celle-ci prend, dans le contexte naturaliste de la nouvelle messe, le sens d'un mémorial qui n'est pas, comme dans la Sainte Messe traditionnelle, sacramentel.

Nous retrouvons également la présentation de l'offrande des biens naturels : « Offrande prélevée sur les biens que tu (Dieu de gloire et de majesté !) nous donnes ». Mais, en principe, selon le rite traditionnel l'offrande du Sacrifice Rédempteur n'a plus rien à voir, après l'acte de la Consécration, avec les biens naturels. Comment donc l'offrande de ces biens naturels peut-elle devenir, tout d'un coup et sans que rien n'intervienne, « le sacrifice pur et saint », « le sacrifice parfait », « le pain de la vie éternelle » et « la coupe (non point le calice) du salut » ?

Il s'agit là d'une **caricature** du Canon romain : il n'est pas une seule fois question de l'hostie pure (et « purifiante »), de l'hostie sainte (et « sanctifiante »), de l'hostie immaculée (et « lavante »). Le pain de la nouvelle messe, ainsi que le vin, sont totalement détachés du Saint Sacrifice. Ils ne peuvent devenir nourriture pour l'âme ; qu'ils se contentent du corps !

La nouvelle messe produit tout simplement du pain et du vin bénits. Le *Benedicite* de l'offertoire nouveau donne au nouveau rite tout son sens.

Prière eucharistique 3

Pour nos frères défunts, pour les hommes qui ont quitté ce monde et dont tu connais la droiture, nous te prions.

(On peut nommer ici les défunts de la communauté.)

Reçois-les dans ton Royaume, où nous espérons être comblés de ta gloire, tous ensemble et pour l'éternité,

quand tu essuieras toute larme de nos yeux : en te voyant, toi notre Dieu, tel que tu es, nous te serons semblables éternellement, et sans fin, nous chanterons ta louange.

par le Christ, notre Seigneur, par qui tu donnes au monde toute grâce et tout bien.

(AL 197)	Par lui, avec lui et en lui.	(Amen)
	à toi, Dieu le Père tout-puissant.	(Amen)
		Amen
	dans l'unité du Saint-Esprit,	
	tout honneur et toute gloire,	
	pour les siècles des siècles.	

Ensuite *Notre Père*, p. 257.

SUPRA QUÆ PROPITIO

– Rite traditionnel

« Daignez jeter un regard propice et bienveillant sur ces dons et les agréer comme il Vous a plu d'agréer les présents de Votre serviteur Abel le juste, le sacrifice de notre patriarche Abraham, et celui que Vous a offert Votre grand prêtre Melchisédech, un Sacrifice saint, une hostie sans tache. »

Cette prière comme la précédente, explicite parfaitement l'oblation propitiatoire du Rédempteur. Elle fait allusion à des sacrifices de l'Ancien Testament qui ont été agréés de Dieu, et qui sont des figures prophétiques du Sacrifice du Golgotha.

Abel représente le Christ, non seulement par son offrande de ce qu'il avait de meilleur dans son troupeau et dans ses fruits, mais aussi par sa mort, celle-ci annonçant la mort du Sauveur sur la Croix.

Abraham prophétise le Christ en obéissant à l'ordre divin d'immoler son unique, et Isaac le prophétise aussi alors qu'il porte lui-même, le bois du sacrifice, et se laisse étendre avec une parfaite docilité sur le bûcher.

Melchisédech « roi de paix » prophétise le Christ, par son offrande du pain et du vin. Ce personnage est entouré de mystère, puisqu'il n'a pas de généalogie, et son rôle est d'autant plus éminent que c'est « selon l'ordre de Melchisédech » que Jésus est Prêtre.

C'est dans un tel sillage que se situe le sacrifice propitiatoire du Rédempteur.

Quel n'est pas notre étonnement de lire la prière correspondante de la nouvelle messe !

– **Rite nouveau**

« Et comme il T'a plu d'accueillir les présents d'Abel le Juste, le sacrifice de notre père Abraham, et celui que T'offrit Melchisédech, Ton grand prêtre, en signe de sacrifice parfait, regarde cette offrande avec amour et, dans Ta bienveillance, accepte-la ».

Remarquons l'aplomb avec lequel le nouveau rite rappelle les sacrifices préfigurant le Golgotha, et les relie à sa prière d'une ingénuité (ou d'une « **malice** ») sans bornes :

« Regarde cette offrande avec amour et, dans Ta bienveillance, accepte-la. »

Le rite de la nouvelle messe demeure axé sur son offrande de biens naturels. Or l'Amour du Père est réservé au Sang versé, à l'Immolation de Son Fils pour la rémission des péchés. Il n'a que faire de l'offrande du nouveau rite, qui est le « fruit de la terre et du travail des hommes », en un tel moment de la messe. **Tout bienveillant qu'il soit, Il ne peut accepter l'inacceptable !**

« Tu ne tenteras pas le Seigneur, ton Dieu. »

SUPPLICES TE ROGAMUS

– **Rite traditionnel**

« Nous Vous en supplions, Dieu tout puissant, ordonnez que ces offrandes soient portées par les mains de Votre Saint Ange sur Votre autel sublime, en présence de Votre divine Majesté, afin que nous tous qui participerons à ce sacrifice par la réception du Corps infiniment saint et du Sang de Votre Fils, nous soyons remplis de bénédiction céleste et de la grâce. Par le même Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il. »

Nous retrouvons encore la même densité doctrinale et mystique.

Retenons particulièrement ces trois expressions « Ces offrandes » (en traduction du latin « *haec* »), l'« autel sublime » et « le Saint Ange ».

À propos de cet Ange, on pense à celui de l'Apocalypse « *qui se tient sur l'autel, un encensoir d'or à la main* » (Jean VIII, 3-5). On pense à saint Michel, l'Ange gardien de la Sainte Église.

L'autel sublime nous donne à croire qu'au Ciel se célèbre la Messe de l'Agneau immolé et glorieux, en réponse au Saint Sacrifice de nos autels.

Les offrandes représentent non seulement le Sacrifice du Corps et du Sang du Christ, mais aussi les offrandes des fidèles participants (tout ce qui fait leur vie) en tant que membres immolés du Corps Immolé du Sauveur. Ainsi le Christ, le prêtre et les fidèles sont dans une intime union mystique, qui va s'exprimer ensuite par la communion eucharistique, source de « la bénédiction céleste et de la grâce ».

– **Rite nouveau**

« Nous t'en supplions, Dieu Tout-Puissant : qu'elle soit portée par ton ange (sans majuscule) en présence de ta gloire, sur ton autel céleste, afin qu'en recevant ici, par notre communion à l'autel, le corps (sans majuscule) et le sang (sans majuscule) de Ton Fils, nous soyons comblés de ta grâce et de tes bénédictions. Par le Christ, Notre Seigneur. Amen. »

Il est bien évident que l'offrande des biens naturels propre à la nouvelle messe ne peut être portée par l'ange, en présence de la divine gloire sur l'autel céleste. Il y a là une perspective particulièrement **outrageante** pour « la divine Majesté ». L'expression « communion à l'autel » n'a pratiquement rien à voir avec la réception du véritable Corps du Christ.

Mais que vient faire exactement cette expression « communion à l'autel » ? Comme elle est étrange dans un tel contexte !

En principe, le nouveau rite a refusé l'autel évocateur du Saint Sacrifice, il lui a préféré un table évocatrice d'une « cène ».

Par ailleurs, l'autel représente la figure du Christ, et du Christ Rédempteur. C'est pour cela que dans le rite traditionnel, le prêtre, lors de la prière « *Supplices te rogamus* » appuie les mains jointes sur le bord de l'autel, et baise l'autel, en attente de la sainte communion. Or, rien dans le nouveau rite n'est lié à un autel.

On se voit nécessairement obligé de traduire le texte mentionnant « le corps et le sang de Ton Fils » en un langage qui ne correspond pas à la réalité divine du Corps et du Sang du Sauveur, c'est-à-dire en un **langage symbolique pour la plus grande joie des ennemis de la Sainte Messe**. L'autel, le pain et le vin, ne sont plus alors que des « symboles » faisant « mémoire » du sacrifice, et non plus la réalité sacramentelle du Corps et du Sang du Fils de Dieu !

PER QUEM HAEC OMNIA

– Rite traditionnel

« Par lui, Seigneur, Vous ne cessez de créer tous ces biens, les sanctifiez, les vivifiez, les bénissez et nous les donnez. »

En prononçant cette prière le prêtre fait trois croix sur l'hostie et le calice.

C'est à la suite de cette prière que le célébrant bénissait jadis les offrandes qui servaient aux agapes des premiers chrétiens ainsi que l'huile pour les malades.

C'est aussi à ce moment que l'on sacrait les rois. Le nouveau canon reproduit cette prière.

– Rite nouveau

« C'est par lui (sans majuscule) que tu ne cesse de créer tous ces biens, que tu les bénis, leur donnes la vie, les sanctifies et nous en fait le don. »

Comment ne pas reconnaître en ce texte le **sens essentiel de la nouvelle messe** avec son nouvel offertoire et son nouveau canon ? Tout se passe comme si l'offertoire avait dès l'abord préparé cet aboutissement, car il s'agit bien d'un véritable aboutissement : création des biens **naturels**, bénédiction des biens **naturels**, vivification des biens **naturels**, sanctification des biens **naturels**, enfin don des biens **naturels** reçus du « Dieu de l'univers ».

La voilà donc dans sa réalité profonde, la nouvelle messe qui se souvient de Caïn ; elle est l'offrande, le sacrifice de Caïn, qui n'a pas été agréé par Dieu.

Point de départ :

« Tu es béni, Dieu de l'univers, Toi qui nous donnes ce pain. »

« Tu es béni, Dieu de l'univers, Toi qui nous donnes ce vin. »

Point d'arrivée :

« C'est par lui que tu crées, que tu bénis, que tu vivifies, que tu sanctifies et que tu nous donnes ces biens. »

PER IPSUM, ET CUM IPSO ET IN IPSO

Pour la conclusion du Canon qui constitue la doxologie la plus grande de la liturgie, les deux rites se rejoignent, mais dans des **contextes totalement différents**.

La « petite élévation » de la messe traditionnelle coïncidant avec les paroles « *omnis honor et gloria* » exprime parfaitement, en raison de tout ce qui a précédé, l'offrande au Père Tout-Puissant du Sacrifice Rédempteur de Son Fils, accomplie par l'Église entrée en tant que Corps mystique du Christ, dans son Acte Sacerdotal et Victimal, et cela par le ministère du prêtre.

Ainsi se trouve réalisée la pleine signification de la Sainte Messe !

Que conclure de la prière finale du canon du nouvel ordo, sinon qu'il veut donner **l'illusion de la continuité, tout en célébrant une réalité radicalement différente ?**

EN CONCLUSION

Pas de propitiation tout au long du nouveau rite, mais seulement louange et action de grâces !

Le nouveau canon, qui veut « singer » le Canon romain, correspond à une totale destruction de celui-ci.

Comment alors le nouveau rite peut-il oser dire le *Pater* ? Il est vrai qu'il l'a modifié en flirtant avec le **blasphème** !

Il faut donc poser ainsi la question finale : comment le nouveau canon peut-il conduire à la pieuse audace du *Pater* selon la traduction traditionnelle étant donné que, ne revêtant pas l'aspect essentiel du Saint Sacrifice, et incluant le simple , il n'a pas permis au Rédempteur d'accomplir le Divin Mystère « *in remissionem peccatorum* ».

Le pain et le vin demeurant sur l'autel (ou plutôt sur la table) à la suite du Canon (dénommé à juste titre « prière eucharistique 1 » en raison, malgré certaines apparences de continuité avec le Canon traditionnel, de son lien avec les trois autres prières eucharistiques), n'ont pas servi au « Sacrement des sacrements » : en étant pain et vin bénits, ils sont devenus des « sacramentaux » : un point, c'est tout !

NOUVELLES PRIÈRES EUCHARISTIQUES

La liturgie nouvelle a ajouté au canon devenu la « prière eucharistique 1 », trois autres prières eucharistiques. On croit devoir comprendre qu'elles ont pour but d'éliminer le nouveau canon qui conserve, **malgré son vide propitiatoire, quelque ressemblance avec le Canon Romain**. Ce dernier avait disparu dans le texte de la « messe normative » présentée aux évêques, le 24 octobre 1967 : ce qui révèle clairement **l'intention première** relative à une telle disparition. On l'a remis dans le nouveau rite, mais en changeant son sens fondamental, ainsi que nous venons de le voir.

Malgré tout, le nouveau canon a un **petit air gênant**, car on a eu soin de recommander la « prière eucharistique 3 » le dimanche et les jours de fête, et la « prière eucharistique 2 », « en semaine ou dans les circonstances particulières ».

Il est bien évident que **les nouvelles prières eucharistiques n'ont plus rien à voir avec le sacrifice propitiatoire, là même où se renouvelle l'œuvre de notre rédemption**.

Avant d'aborder quelques aspects des trois prières ajoutées au Canon, nous nous arrêterons en premier lieu sur un point qui est commun à ces trois prières.

DÉPLACEMENT DE L'ÉPICLÈSE

On se rappelle l'invocation fort importante faite à l'Esprit-Saint dans l'offertoire traditionnel : il s'agit de la prière appelée l'Épiclese.

Dans le nouveau rite, cette prière a disparu de l'offertoire. On la retrouve par la suite cette fois dans les prières eucharistiques. En effet, les trois comportent au même endroit de la célébration, une certaine invocation à l'Esprit-Saint. Autrement dit : l'Épiclese a été « déplacée ».

Voyons les textes pour découvrir l'intention qui a causé un tel déplacement.

– Prière eucharistique 2

« (Dieu notre Père) sanctifie ces offrandes en répandant sur elles ton Esprit ; qu'elles deviennent pour nous le corps (sans majuscule) et le sang (sans majuscule) de Jésus, le Christ, notre Seigneur. »

– Prière eucharistique 3

« [...], Dieu tout puissant, nous te supplions... de consacrer Toi-même les offrandes que nous apportons. Sanctifie-les par ton Esprit pour qu'elles deviennent le corps et le sang de ton Fils, Jésus-Christ, notre Seigneur, qui nous a dit de célébrer ce mystère. »

– Prière eucharistique 4

« Que ce même Esprit Saint, nous t'en prions. Seigneur, sanctifie ces offrandes : qu'elles deviennent ainsi le corps et le sang de ton Fils dans la célébration de ce grand mystère, que lui-même nous a laissé en signe de l'Alliance éternelle. »

À la lecture de ces textes, on comprend que l'invocation faite à l'Esprit Saint, là où elle a été transférée, c'est-à-dire juste avant la Consécration, est devenue un **élément fondamental** dans la célébration nouvelle. En effet, **elle change, à elle seule, le sens essentiel de la messe, car elle donne toute son importance à une bénédiction sanctificatrice qui est justement la caractéristique essentielle du nouveau rite** ; et cela au détriment de la « vertu » des paroles consécratoires prononcées par le célébrant ; vertu qui d'ailleurs n'existe pas en réalité puisque la consécration au sein de la messe nouvelle n'est plus un acte, mais un simple récit, et qu'elle s'insère dans un rite cérémoniel qui la nie.

Ainsi les nouvelles prières eucharistiques, en déplaçant l'Épiclese, en la situant au moment précis qui précède le « récit de l'institution », et en lui donnant par là même un sens absolument fondamental, **ruinent les dogmes de la Transsubstantiation, de la Présence Réelle, de l'Oblation Sacrificielle du Christ, et atteignent ainsi le rôle proprement sacerdotal du célébrant.**

Les nouvelles prières eucharistiques donnent donc à la nouvelle messe **son sens intrinsèque de bénédiction, sanctificatrice des biens naturels.**

Voyons maintenant un autre aspect commun aux prières eucharistiques 2 et 3.

MYSTERIUM FIDEI

La traduction française en souligne bien le nouveau sens, lorsqu'elle dit : « *Il est grand le mystère de la foi* ».

Dans notre chapitre relatif à la consécration, nous avons vu que l'expression « *mysterium fidei* », tout d'abord insérée dans la formule de consécration du calice avait disparu, laissant un vide que comblait naguère une admiration pour le grand mystère qui

s'accomplissait. La nouvelle messe en deux prières eucharistiques (2 et 3), reprend ladite expression mais en la transférant après la Consécration.

Il s'agit là encore d'un déplacement volontaire, qui vise à changer le sens de ces mots.

Mais quel est donc ce sens nouveau ?

Avant de le préciser, notons que l'acclamation nouvelle conclut en quelque sorte « le récit de l'institution », achevant ainsi la partie centrale de la nouvelle messe. Et précisons à ce sujet que *l'Institutio Generalis* exige l'**acclamation** en question pour la « *Prex eucharistica* ».

Or, il s'agit là d'une véritable **manipulation liturgique**. Étant donné que la Consécration est complètement vidée de toute signification réelle, et donc qu'elle ne peut être cause d'une divine grâce rédemptrice, cette manipulation est destinée à bien mettre en relief **ce qui demeure, quand disparaît le « sacrement », source de la grâce : la foi**. D'où l'acclamation, belle en apparence, mais en réalité, perverse : « *Il est grand le mystère de la foi* ».

Nous retrouvons l'hérésie commune à Luther, Calvin et Zwingli : « *la justification par la foi seule* » (« *Sola fides justificat* »). C'est là une **doctrine qui sert de fondement, de principe, pour nier le divin Mystère de la Transsubstantiation**. Écoutons Cranmer :

« *Manger et boire la chair et le sang du Christ ne doit pas être pris dans la signification commune, de manger par la bouche et les dents une chose présente, mais, par une foi vivante, de digérer dans le cœur et l'esprit une chose de fait absente.* » (Cité dans *Matines*, n° 18, juillet-août-septembre 1979, p. 6).

Cranmer savait très bien que dans la véritable messe :

« *est offert à Dieu le Père un sacrifice, à savoir le corps et le sang de notre Seigneur, vraiment et réellement, afin d'obtenir le pardon des péchés et le salut aussi bien des morts que des vivants.* » (ibid., page 7)

Il appelait cela une hérésie, et **une hérésie telle qu'elle méritait la peine de mort !**

Comment alors ne pas penser que lorsque l'assemblée proclame : « *Il est grand le mystère de la foi* », niant par là même le mystère de la Transsubstantiation, **l'enfer s'esclaffe ? !..**

Posons-nous maintenant cette question : en quoi consiste dans la nouvelle messe, le mystère de la foi ?

Voici les textes :

« *Il est grand, le mystère de la foi*
Nous proclamons Ta mort, Seigneur Jésus,
nous célébrons Ta résurrection,
nous attendons Ta venue dans la gloire.

Quand nous mangeons ce pain et buvons à cette coupe,
nous célébrons le mystère de la foi
Nous rappelons Ta Mort, Seigneur ressuscité,
et nous attendons que Tu viennes.

Proclamons le mystère de la foi :

Gloire à Toi qui étais mort.
Gloire à Toi qui es vivant,
Notre Sauveur et notre Dieu
Viens, Seigneur Jésus ! »

Trois mots résument cette proclamation du **mystère** de la foi : la mort du Christ, sa résurrection et sa venue dans la gloire. Voyons cela plus en détail :

Une première expression du mystère en question nous dit sa grandeur, c'est-à-dire :

- la proclamation de la mort du Seigneur Jésus ;
- la célébration de sa résurrection ;
- l'attente de sa venue dans la gloire.

Ainsi le mystère de la foi n'est plus lié au sacrifice de l'autel, comme il l'est dans le véritable Canon Romain. La foi qui justifie, indépendamment du « Sacrement des Sacrements », consiste donc **simplement**, ainsi que cela vient d'être précisé, à **proclamer la mort du Christ, à célébrer sa résurrection et à attendre sa venue** (le texte ne dit pas : son retour) dans la gloire.

Mais alors que devient la foi dans le mystère qui s'accomplit à la Sainte Messe ? Que devient la foi dans le mystère de la Présence Réelle ? Que devient la foi dans l'intervention du prêtre qui agit « *in persona Christi* » ?

La messe ne se borne pas à proclamer la mort du Sauveur, **elle la réactive**. La messe ne célèbre la résurrection du Christ qu'en tant qu'elle est liée au Sacrifice Rédempteur. Enfin, la Messe rend présente la Divine Victime S'offrant Elle-même au Père, (et cela, à la gloire de la Très-Sainte Trinité) et Se laissant offrir par les mains du prêtre au nom de toute l'Église. C'est pourquoi la messe n'est pas d'abord dans l'attente de la venue en gloire du Christ, puisqu'elle est toute à la Présence Réelle. Et la Parousie du Seigneur n'est pas une « venue », mais un retour, ainsi que nous le disions précédemment.

Nous ne sommes plus au sein de la Foi catholique. Il s'agit d'un autre mystère de Transsubstantiation : la substance du mystère de la foi catholique est changée **en la substance d'une foi hérétique et schismatique**.

La seconde expression du mystère de la foi selon la nouvelle messe relie les trois éléments qui le caractérisent, au fait de manger le pain et de boire à la coupe. Ainsi la célébration dudit mystère se réalise par la manducation d'un pain qui ne peut être que béni et par l'absorption d'un vin qui ne peut être que béni. Et qu'en est-il du sens de cette cocasse célébration ? L'imagination s'affole : on rappelle la mort du Seigneur ressuscité et on attend qu'il vienne !

Y a-t-il pire **injure** ? Y a-t-il pire **profanation** du divin mystère de la Transsubstantiation ?

Nous en arrivons à la troisième expression. La première a précisé la grandeur du mystère de la foi nouvelle, la seconde a montré en quoi consiste la célébration de ce mystère, la troisième le proclame hautement.

Elle rend gloire au Christ qui était mort (on finit par le savoir) ; et elle rend gloire au Christ qui est « vivant » ! Mais ce Christ qui est vivant, est « présent » dans la Sainte Messe de la Foi catholique ! Y a-t-il encore **pire injure** fait à la Divine Victime ? Et voici que l'injure s'empresse de redoubler : « Viens, Seigneur Jésus ». Ce « viens » **profaneur** donne au terme « vivant » tout son sens : **le Christ n'est pas là sur la table requise pour la nouvelle messe**. Dès aussitôt, ajoutons : **fort heureusement ! Cela empêche bien des profanations !**

En complément de ce qui vient d'être dit concernant l'ensemble des prières eucharistiques, ajoutons plusieurs omissions communes à ces trois prières eucharistiques

OMISSIONS COMMUNES

Le numéro de la revue *Savoir et Servir* intitulé « La messe a-t-elle une histoire ? » qui a déjà été cité fait remarquer de manière bien précise « de nombreuses omissions communes aux trois nouvelles *Preces* » :

« *La Vierge Marie n'est jamais dite **toujours vierge** ; ce point est important, parce que les protestants admettent en général la conception virginale du Christ, mais nient que Notre-Dame ait conservé ensuite la virginité ; les **mérites** des saints sont ignorés (et ceux-ci restent toujours anonymes : même saint Pierre n'est pas nommé) ; lorsque la foi est mentionnée, elle n'est jamais déclarée **catholique et apostolique**, et si les mots de sacrifice et de victime sont présents dans les prières 3 et 4, la finalité propitiatoire n'est jamais explicitement affirmée, le mot autel est absent. Toutes les **figures** du Sacrifice du Christ (Abel, Abraham, Melchisédech) ont disparu. On ne parle plus de **l'enfer**, et l'on ne demande plus le “locum refrigerii, lucis et pacis”, si expressif, (et théologiquement si précis) pour les **âmes du purgatoire**. » (p. 107).*

Maintenant, prenons séparément les trois prières eucharistiques ajoutées au nouveau canon (appelé « Prière eucharistique »).

PRIÈRE EUCHARISTIQUE 2

Cette prière a reçu le nom de « Canon d'Hippolyte ». Voici ce qu'en dit le bulletin *Introïbo* en son numéro 86 :

« *C'est le canon le plus utilisé dans la nouvelle liturgie, car c'est le plus court ! Les novateurs ont fait grand tapage à ce sujet ; prétendant avoir ramené la messe à la simplicité des premiers chrétiens, cet argument a eu du poids chez nombre de braves gens qui ignorent l'enseignement de Pie XII dans son encyclique *Mediator Dei* (du 20.11.1947) où il est affirmé :*

“ Il faut réprimander l'audace, tout à fait téméraire de ceux qui... font revivre des rites périmés... ” [...]

Qui était Hippolyte ? Tout simplement un antipape de 217 à 235 : et cependant, il fut inscrit dans la liste des saints (!) parce qu'il fut déporté en Sardaigne par la police impériale et qu'il mourut martyr [...].

*Un savant, Louis Grenier, chargé de recherches au C.N.R.S. a voulu éclaircir cette affaire du **prétendu canon d'Hippolyte**. Or **celui-ci n'existe pas** ! Il est une fabrication de Dom Botte, bénédictin de l'abbaye du Mont-César, près de Louvain !*

*En effet, les recherches historiques ont établi qu'il y eut deux Hippolyte : un prêtre romain et un obscur évêque oriental : et on ne sait pas à laquelle de ces deux personnes attribuer ce canon. En outre, aucun texte ne prouve que l'Hippolyte romain est l'auteur de ce “ canon ”... D'ailleurs, ce prétendu canon n'a pas de titre : celui qui lui est attribué “ Tradition apostolique ” est une **invention** de ce liturgiste bien connu Dom Botte.*

C'est ce dernier qui a fabriqué ce canon à l'aide de plusieurs documents liturgiques anciens : mais il n'existe aucun manuscrit qui donne ce texte (!). “ Il s'agit plutôt, écrit Louis Grenier, d'un recueil anonyme de textes hétérogènes, une sorte de compilation... formée de blocs erratiques d'origines diverses et d'âges différents ” !

Dernière remarque : en supposant même que l'Église de Rome ait utilisé ce prétendu canon (ce que nous nions), pourquoi l'aurait-elle abandonné, alors qu'elle tenait si fort à la Tradition reçue des apôtres ? » (octobre-novembre-décembre 1994, p. 6).

La « prière eucharistique 2 » débute par une sorte de préface qui présente le Christ comme « Rédempteur » et « Sauveur », mais en précisant habilement le sens de ces deux termes :

« [...] pour accomplir jusqu'au bout ta volonté [Père Très Saint] et rassembler du milieu des hommes un peuple saint qui t'appartienne, il étendit les mains à l'heure de sa passion, **afin que soit brisée la mort, et que la résurrection soit manifestée.** »

En réalité la « brisure » de la mort, et la manifestation de la résurrection, et le rassemblement d'un peuple saint sont les heureuses conséquences du Sacrifice Rédempteur. C'est en effet le Sacrifice propitiatoire qui est la cause de ces ineffables bienfaits. Si le Christ a étendu les mains à l'heure de Sa passion, et s'Il renouvelle sur l'autel Son sacrifice, c'est en vue de la rémission des péchés, « *in remissionem peccatorum* ».

Voyons à présent le texte de la prière en question, qui précède le récit de l'institution :

« Sanctifie (Dieu notre Père) ces offrandes, en répandant sur elles Ton Esprit ; qu'elles deviennent pour nous le corps et le sang de Jésus, le Christ, notre Seigneur. »

Voici le commentaire de ce texte, paru dans la revue *Matines* sous la plume de Hugh Ross Williamson :

« **Le nouveau Canon Anaphore II imposé à présent à l'Église suit Cranmer avec précision.** Il n'y a aucune sorte de préparation. Après le Benedictus, le célébrant dit simplement : " Vous êtes vraiment saint, Seigneur, la source de toute sainteté ", pour ensuite prier immédiatement que " ces offrandes deviennent pour nous le Corps et le Sang ". Dans le Canon Romain, il est impossible de comprendre " nobis " dans le sens cranmérien. Dans l'Anaphore II, il est presque impossible de le comprendre autrement. Ce qui rend la chose encore pire, c'est que, selon l'instruction du Consilium, ce Canon, Anaphore II, est censé servir habituellement et, de plus, il est destiné à l'instruction catéchétique des jeunes sur la nature de la prière eucharistique. Quand, au mois de juillet 1968, ceux qui connaissaient l'œuvre de Cranmer s'inquiétèrent sérieusement de la possibilité que l'Anaphore II ait été rédigé et soit employé en vue d'une fausse " unité " avec les protestants – **car il peut clairement servir à nier la transsubstantiation** – un appel parut dans le *Catholic Herald* demandant à la hiérarchie anglaise (parfaitement au courant de toute l'histoire de Cranmer) d'intervenir auprès du Consilium afin que, en gage de leur bonne foi, ils suppriment le " nobis ". Rien ne fut obtenu, et l'on était contraint de se rappeler que la Réforme anglaise s'était établie par suite de l'apostasie de tous les évêques anglais, hormis le seul saint John Fisher. » (n° 18, juillet-août-septembre 1979, p. 22).

Après le récit de l'institution, nous trouvons le simple mémorial, la prière d'action de grâce et la participation au corps et au sang du Christ : c'est là toute la nouvelle messe. Voici le texte en question :

« Faisant ici mémoire de la mort et de la résurrection (où est passée " la glorieuse ascension dans les cieux " ?) de Ton Fils, nous T'offrons, Seigneur, le pain de la vie et la coupe du salut, et nous Te rendons grâce, car tu nous as choisis pour servir en Ta présence.

Humblement, nous te demandons qu'en ayant part au corps (sans majuscule) et au sang (sans majuscule) du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit-Saint en un seul corps. »

Ainsi que nous l'indiquons en cours de texte, la glorieuse Ascension du Rédempteur, n'est pas nommée alors qu'elle doit faire corps avec la Résurrection. Il est vrai que le « catéchisme » *Pierres Vivantes* la présente comme une « image » !

Remarquons ensuite que l'offrande du « pain de la vie » et de « la coupe du salut » (comme on est loin du Saint Canon romain !) se trouve reliée à l'action de grâces. Mais quel est le sens de cette action de grâces ? Serait-elle relative au divin Mystère qui vient en principe de s'accomplir ? Pas du tout : il s'agit d'une action de grâces suscitée par le choix de Dieu sur ceux qui doivent « servir en sa présence » ! C'est toujours la même **inversion** ! Nous sommes bien en présence d'une **caricature de la Sainte Messe**, laquelle met le Seigneur à sa place et l'homme à la sienne toute d'humilité, de pauvreté, de culpabilité.

Quant à la participation au corps et au sang du Christ, elle relève tout simplement de la prière de Cranmer :

« *Écoutez-nous, ô Père miséricordieux nous vous en supplions, et accordez que, recevant vos créatures de pain et de vin, selon la sainte institution de votre Fils, notre Rédempteur Jésus-Christ, en mémoire de sa mort et de sa passion, nous devenions participants de son corps et de son sang " très saints " .* » (Matines, ibid., p. 22).

Cranmer ne voulait pas que le don du Corps et du Sang du Sauveur soit lié au pain et au vin. Ainsi, dans la nouvelle messe, le pain et le vin n'ont de sens christique que spirituel et non sacramentel.

Quant au rassemblement par l'Esprit-Saint en un seul corps, il ne peut être que l'effet du Saint Sacrifice qui, lui, est essentiellement propitiatoire, ce qui n'est pas le cas de la nouvelle messe.

Dans la revue *Trente Jours* du mois de juillet 1991, le Cardinal Oddi rapporte ce mot du **Cardinal Seper**, qui lui a été adressé : « **Ce canon n°2, je ne l'adopterai jamais** ». (p. 15). Le Cardinal Seper était alors préfet de la Congrégation de la Foi !

PRIÈRE EUCHARISTIQUE 3

Voici le premier texte. qui s'achève sur un **blasphème** :

« *Tu es vraiment saint, Dieu de l'univers, et toute la création proclame Ta Louange. car c'est Toi qui donnes la vie, c'est Toi qui sanctifies toutes choses, par Ton Fils, Jésus-Christ, Notre-Seigneur. avec la puissance de l'Esprit Saint . **et tu ne cesses de rassembler Ton peuple, afin qu'il Te présente partout dans le monde une offrande pure.*** »

Nous retrouvons le « Dieu de l'univers », nous retrouvons la louange, marque essentielle de la nouvelle messe, avec l'action de grâces, et voici de nouveau le rassemblement du peuple.

Arrêtons-nous sur ce **rassemblement**. Quel en est le but ? Le texte répond : « **Afin qu'il Te présente partout dans le monde une offrande pure** ». Et quelle est donc cette offrande ? C'est, bien entendu, celle de la nouvelle messe. Mais comment peut-on parler « d'offrande pure » à propos de « la messe de Caïn » ? C'est là que se situe le blasphème ! Pour en saisir toute l'**horreur**, il suffit de se reporter à l'admirable prière de la secrète de la messe pour la propagation de la foi :

« *Regardez-nous, ô Dieu, notre Protecteur, et regardez la face de Votre Christ, qui S'est livré Lui-même **pour la rédemption de tous** ; et faites que du lever du soleil jusqu'à son coucher Votre Nom soit magnifié parmi les nations ; et **qu'en tout lieu l'on sacrifie, et l'on offre en l'honneur de Votre Nom une oblation pure.*** »

Le sens est clair : la pureté de l'oblation sacramentelle est liée intimement, essentiellement, à la rédemption, à la rémission des péchés, à la propitiation. Le latin dit expressément, parlant du Christ « *Qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus* ».

Comment parler d'« oblation pure » à propos de la nouvelle messe, sans proférer de blasphème ??? ... Le peuple pécheur peut-il de lui-même présenter une offrande « pure » ?

Prenons maintenant le texte qui touche à la consécration :

« [...] *Dieu tout-puissant, nous Te supplions... de consacrer Toi-même les offrandes que nous apportons. Sanctifie-les par Ton Esprit pour qu'elles deviennent le corps (sans majuscule) et le sang (sans majuscule) de Ton Fils, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui nous a dit de célébrer ce mystère.* »

Remarquons bien le lien qui unit les deux mouvements de la prière : Sanctifie les offrandes que sont ces biens naturels par Ton Esprit, **pour qu'elles** deviennent le corps et le sang de Jésus. La proposition finale est parfaitement illusoire : comment Dieu pourrait-il exaucer une telle prière alors qu'il n'y a aucun rapport entre notre nourriture et notre labeur (cf. le Sacrifice de Caïn), et la descente sur l'autel de Celui qui est notre Réparateur et notre Sauveur ? La bénédiction sanctificatrice du pain et du vin ne peut avoir **aucun pouvoir** sur l'accomplissement de ce mystère de la Transsubstantiation. Sanctifier ce qui n'est que pain et vin, à l'exclusion de l'offrande du Golgotha, ne peut réaliser effectivement la divine Présence !

Passons une nouvelle fois à la consécration ; nous retrouvons le cérémonial non sacramentel et l'action de grâces :

« *En faisant mémoire de Ton Fils, de sa passion qui nous sauve, de sa glorieuse résurrection et de son ascension dans le ciel, alors que nous attendons son dernier avènement, nous présentons cette offrande vivante et sainte pour te rendre grâces* ».

On est de nouveau bien loin du Canon romain avec la « présentation » de « l'offrande vivante et sainte » (termes choisis à dessein) si pauvre, si dénuée de l'essentiel, totalement indépendante de la Divine Présence et du Golgotha. Le Canon traditionnel a une magnifique insistance sur son essentiel « *l'Hostie pure, l'Hostie sainte, l'Hostie sans tache, le Pain sacré de la Vie Éternelle et le Calice de l'éternel salut* » !!! Quelle différence de spirituelle densité !

Comme il est clair ce sens de la « présentation » de « l'offrande vivante et sainte » : « **pour te rendre grâces** ». Nous nous trouvons exactement en ce moment solennel, en ce moment où l'Église offre (ou devrait offrir) au Père par le ministère du prêtre, la Divine Victime qui Seule peut expier pour nous nos inexpiables péchés, qui Seule peut désarmer la Divine Justice, qui Seule peut nous rendre propice le Dieu de miséricorde, qui Seule peut nous ouvrir le ciel ; oui, nous nous trouvons bien dans la nouvelle messe, au sein d'une célébration d'action de grâces qui **ignore le sacrifice propitiatoire et donc le sens fondamental de LA MESSE**, le sens qui entraîne après lui ceux de l'adoration, de l'intercession, de l'action de grâces. Disons encore que nous sommes au moment essentiel de la nouvelle messe, qui après avoir fait de la consécration un simple récit historique, **prononce des paroles qui constituent le sacrifice** : d'où l'accent mis à dessein sur le fait de « rendre grâces ».

Et maintenant, nous arrivons, en suivant le nouveau rite, à **une véritable hérésie** :

« *Regarde, Seigneur, le sacrifice de ton Église (laquelle ?), et daigne (?) y reconnaître celui de Ton Fils qui nous a rétablis dans Ton Alliance.* »

À elle seule, **cette prière contredit le sens du sacrifice Rédempteur**. En effet, située aussitôt après la prière qui constitue le sacrifice d'action de grâces en suivant le rite de Paul VI, **elle invertit le sens essentiel de LA MESSE**, selon lequel le sacrifice de l'Église ne peut être offert à Dieu que **dans** le Sacrifice du Christ, Sacrifice accompli historiquement au Calvaire et réactualisé sacramentellement sur l'autel (c'est-à-dire : réellement, mais dans le mystère du sacrement) par le ministère du prêtre. Le Sacrifice de l'Église doit être pris dans le Sacrifice du Christ qui, en l'incorporant toujours davantage à lui-même, entraîne la Sainte Église vers le Père, vers la Très-Sainte Trinité. Si l'Église se limite à offrir à Dieu un sacrifice d'action de grâces, en réponse au sacrifice propitiatoire du Golgotha, elle n'a pas besoin du ministère du prêtre. On comprend pourquoi l'assemblée, dans la nouvelle messe, étouffe le sacerdoce ministériel avec son « sacerdoce spirituel » issu du Saint Baptême, mais incapable d'action liturgique : un simple président suffit !!!... voire une présidente !!!

On se demande comment le Seigneur pourrait reconnaître le Sacrifice de Son Fils dans la **caricature** que représente la nouvelle messe !

Et ladite prière eucharistique alourdie de son hérésie pousse l'audace jusqu'à faire croire à une plénitude de venue du Très Saint-Esprit :

« [...] *quand nous serons nourris de son corps (le corps de Ton Fils) et de son sang et remplis de l'Esprit-Saint, accorde-nous d'être un seul corps et un seul esprit dans le Christ.* »

C'est **incroyable** ! On refuse tout au long de la nouvelle messe la propitiation, et par là même le Saint Sacrifice de la véritable messe ; et on laisse croire que le pain et le vin, objets de la « Présentation des dons », sont devenus corps et sang du Christ, (M^{gr} Lefebvre a écrit : « *Le Sacrifice et le Sacrement sont **intimement** unis dans la messe. On ne peut pas séparer le Sacrifice du Sacrement... Le Sacrement dépend du Sacrifice, fruit du Sacrifice.* », « Le coup de maître de Satan », Homélie du 2 septembre 1977, Poitiers). Et on laisse croire aussi que leur réception a pour effet de remplir les âmes de l'Esprit-Saint, et d'unir les « communiantes » dans le Christ. On assiste alors à la **redoutable perversion** qui consiste à mettre les esprits abusés dans l'illusion d'une messe véritable, alors que la nouvelle messe n'est qu'un mémorial non sacramentel, qui entraîne l'action de grâces et qui invite à recevoir une simple nourriture spirituelle (pain bénit et vin bénit) masquée par un langage traditionnel.

Et voici à présent le **blasphème** :

« *Et maintenant, nous te supplions. Seigneur par le sacrifice qui nous réconcilie avec toi, étends au monde entier le salut et la paix* ».

Ainsi la nouvelle messe qui ignore totalement le sens propitiatoire du Sacrifice Rédempteur (en dépit de quelques petites touches parfaitement insignifiantes ici ou là), prétendrait réconcilier les pécheurs que nous sommes avec le Dieu trois fois Saint!!! Peut-on se moquer si facilement du Seigneur ? **Avec la nouvelle messe, « le monde entier » ne peut obtenir le véritable salut et la paix véritable !**

Abordons maintenant la prière eucharistique suivante.

PRIÈRE EUCHARISTIQUE 4

C'est bien encore la **même perfidie** qui a dicté cette prière eucharistique. On est toujours aussi loin du Canon romain !

Cependant ladite prière donne au Christ le titre de « Sauveur ». Voici le passage :

*« Tu as tellement aimé le monde, Père très saint, que tu nous as envoyé ton propre Fils, lorsque les temps furent accomplis, **pour qu'il soit notre Sauveur**, conçu de l'Esprit-Saint né de la Vierge Marie, il a vécu notre condition d'homme en toute chose, excepté le péché, annonçant aux pauvres la bonne nouvelle du salut, aux captifs, la délivrance, aux affligés, la joie. »*

De quel Sauveur s'agit-il exactement ? Il annonce la bonne nouvelle du salut aux pauvres : de quel salut s'agit-il ? de quels pauvres s'agit-il ? Il annonce aux captifs la délivrance : de quelle délivrance s'agit-il ? de quels captifs s'agit-il ? Il annonce aux affligés, la joie : de quelle joie s'agit-il. De quels affligés s'agit-il ?

En réalité, qu'est donc venu faire le Sauveur sur la terre ? Il est notre Sauveur parce qu'Il est notre Réparateur. Il est venu sur terre pour racheter nos âmes en vue de leur purification et leur ouvrir le ciel qui leur était fermé. Et du fait qu'Il est notre Réparateur, Il devient par là même notre Médiateur auprès du Père qui nous est rendu propice, Il devient notre Adorateur auprès de Lui, Il devient notre Intercesseur auprès de Lui, enfin Il est auprès de Lui porteur de notre louange, de notre action de grâces. C'est ainsi que le Père nous a donné Son Fils unique pour qu'Il soit notre « SAUVEUR ».

Le texte qui suit le passage que nous venons de citer, est d'une **habileté satanique**. Le voici :

« Pour accomplir le dessein de Ton amour il s'est livré lui-même à la mort, et, par sa résurrection, il a détruit la mort et renouvelé la vie. »

Que voyons-nous alors ? Le Christ se livre Lui-même à la mort (en Se livrant à la haine qui a décidé Son supplice mortel), puis Il ressuscite : ainsi la mort est détruite et la vie est renouvelée. Mais où est passé le sens essentiel de la Rédemption, celui même qui donne tout son sens à la messe ? celui qui concerne un Dieu offensé et dont l'offense qui Lui est faite ne peut être réparée que par Son Verbe fait chair ?

Que reste-t-il donc dans la Nouvelle Messe, du Sacrifice du Calvaire ? Cela seul qui plaît au monde : la destruction de la mort et le renouvellement de la vie. On comprend l'insistance de la prière en question sur la Résurrection du Sauveur !

Il n'est que de lire le texte de la préface de Pâques en la messe traditionnelle pour saisir la **ruse diabolique** qui a effacé à dessein le sens essentiel du Saint Sacrifice de l'autel, et pour mettre à leur véritable place la destruction de la mort, et le fait que la vie nous a été rendue :

« Oui, c'est une chose digne et juste, équitable et salutaire, de Vous louer, Seigneur, en tout temps, mais surtout avec plus de gloire en ce jour (en ce temps) où le Christ notre pâque a été immolé. Car Il est le véritable Agneau qui a ôté les péchés du monde, qui a détruit notre mort par la Sienne et nous a rendu la vie en ressuscitant. »

Nous avons d'une part dans le rite traditionnel le sens fondamental de la Rédemption : « qui a ôté les péchés du monde », et d'autre part l'expression vague à souhait, du nouveau rite : « pour accomplir le dessein de Ton Amour ». Nous avons beau arriver tout près de la Consécration, la propitiation n'apparaît pas.

Nous parvenons après le « récit de l'institution », à la célébration du « mémorial de notre rédemption » :

« Voilà pourquoi, Seigneur, nous célébrons aujourd'hui le mémorial de notre rédemption : en rappelant la mort de Jésus-Christ et sa descente au séjour des morts, en proclamant sa résurrection et son ascension à ta droite dans le ciel, en attendant aussi

qu'il vienne dans la gloire, nous T'offrons son corps et son sang, le sacrifice qui est digne de Toi et qui sauve le monde. »

Qu'avons-nous dans ce cérémonial ?

- nous avons le passé : la mort du Christ et sa descente au séjour des morts, sa résurrection et son Ascension ;
- nous avons l'avenir : la « venue » du Seigneur Jésus dans la gloire ;

Qu'en est-il du présent ?

- nous avons le pain béni, non sacramentalisé du fait qu'il n'y a pas de sacrifice propitiatoire, et qui symbolise le Corps du Christ ;
- nous avons le vin béni, non sacramentalisé du fait qu'il n'y a pas de sacrifice propitiatoire, et qui symbolise le Sang du Christ.

Comment donc le nouveau rite peut-il dire : « Le sacrifice qui est digne de Toi » ? C'est là un nouveau **blasphème**.

Et comment ce rite peut-il ajouter : « Et qui sauve le monde » ? Seul le Sacrifice de la Messe traditionnelle peut être la source de grâces salvatrices puisque seule cette messe, est, selon le mot du R.P. Calmel, o.p. « dispensatrice de la Rédemption ».

Comme on est proche de Cranmer :

*« Dieu Tout-puissant, notre Père céleste qui, en votre tendre miséricorde avez donné votre Fils unique Jésus-Christ afin qu'Il souffre la mort sur la croix pour notre rédemption, et qu'Il offre **une unique oblation** du sacrifice complet, parfait et suffisant pour les péchés du monde entier, instituant et commandant dans son saint évangile que **nous ayons mémoire perpétuelle** de sa précieuse mort jusqu'à ce qu'il revienne... »* (Matines, ibid., p. 23).

Comme précédemment. :

- nous avons le passé avec « l'unique oblation du Sacrifice complet, parfait et suffisant pour les péchés du monde entier » . on saisit ici la perfidie de l'expression : « unique oblation du Sacrifice » ! ;
- nous avons l'avenir : « jusqu'à ce qu'il revienne » ;
- quant au présent, il suit perfidement le « saint évangile » en ayant « mémoire perpétuelle », c'est-à-dire en célébrant un mémorial non sacramentel ; ce qui est également le cas de la nouvelle messe !

Terminons avec cette prière où la **perfidie** s'est encore glissée :

*« Regarde, Seigneur, **cette offrande que tu as donnée Toi-même à Ton Église** ; accorde à tous ceux qui vont partager ce pain et boire à cette coupe d'être rassemblés par l'Esprit-Saint en un seul corps, pour qu'ils soient eux-mêmes dans le Christ une vivante offrande à la louange de Ta gloire. »*

Devant le vide sacramentel de la nouvelle messe, on ne peut pas ne pas saisir l'**insidieuse perfidie** qui a osé dire : « Regarde, Seigneur, **cette offrande que tu as donnée Toi-même à Ton Église** ».

Quand donc le Seigneur a-t-il donné à Son Église une offrande de pain et de vin mis au niveau des sacramentaux ? Quand donc le Seigneur a-t-il donné à Son Église d'offrir un simple sacrifice de louange et d'action de grâces ? **C'est toujours Cranmer qui hante la nouvelle messe :**

« Ô Seigneur et Père céleste, nous, vos humbles serviteurs entièrement, désirons que votre paternelle bonté accepte avec clémence ce sacrifice de louange et d'action de grâces que nous venons d'offrir. » (Matines, ibid., p. 23).

Et la prière eucharistique se termine sur l'offrande des assistants à la louange de la gloire du Seigneur. Reprenons la pour en saisir tout le vide :

« Accorde à tous ceux qui vont partager ce pain (demeuré en substance du pain) et boire à cette coupe (un vin qui est demeuré en substance du vin) d'être rassemblés par l'Esprit-Saint (au nom de qui ? de quoi ?) en un seul corps (un corps sans tête), pour qu'ils soient eux-mêmes dans le Christ (qui n'est pas sur " la table " où le Sang sacré n'a pas été versé) une vivante offrande à la louange de Ta gloire. »

Mais pour que nous soyons dans le Christ une vivante offrande à la louange de la gloire de Dieu, il nous faut passer par le Sacrifice propitiatoire réactué sur nos autels, de Celui qui est notre Divin Réparateur, notre Sauveur, afin de recevoir de Ses mérites infinis une application permettant une véritable expiation de nos péchés, et par suite une véritable action de grâces capable d'atteindre le Cœur de Dieu, une puissante intercession sûre de l'Infinie miséricorde, tout cela à la louange de la Divine Gloire.

La conclusion s'impose : la nouvelle messe en son texte s'éloigne tellement de LA MESSE qu'elle n'est plus qu'une simple cérémonie groupant une assemblée avec à sa tête un président (et pourquoi pas « une présidente » ?) lesquels, président et assemblée, tout en dialoguant au cours de la célébration, présentent ensemble à Dieu leurs offrandes naturelles dans un esprit de louange et d'action de grâces, lui demandent de bénir leur pain et leur vin qui deviennent des sacramentaux, et ensemble partagent en mémoire du Christ (?) ce qu'il est convenu d'appeler « le pain de la vie » et « le breuvage spirituel ».

Comment s'étonner que le Seigneur **Se détourne** de ce qui est devenu une **caricature** de la Messe traditionnelle ?

Quelqu'un disait un jour : « Mais non, nous chrétiens catholiques, ne sommes pas persécutés, puisque nos églises demeurent ouvertes ».

La réponse est simple, mais dure à entendre : nos églises sont ouvertes, certes, mais en expression de la plus terrible, la plus sournoise, la plus infernale persécution, elles sont « vidées ». **Elles ne sont plus des « maisons de Dieu », elles sont devenues des « maisons du peuple ». De nouveau, un voile s'est déchiré, la Divine Présence n'est plus là ! C'est ce qu'on a appelé la « Divine Absence » !**

Mais alors, nos églises seraient-elles donc devenues plus sépulcrales que le sépulcre où a reposé le Corps du Christ-Sauveur privé de Son âme, et cependant habité par la Divinité ?

CHAPITRE IV : COMPARAISON DES RITES TRIDENTIN ET MONTINIEN

LA GESTUELLE

Dans nos chapitres précédents, nous avons étudié particulièrement (inutile d'ajouter : exhaustivement, tant est infini le mystère relatif à la messe traditionnelle) la comparaison, en des moments essentiels du Saint Sacrifice de l'autel, des paroles du rite tridentin et du rite « moderno-cranmérien ».

Mais une comparaison digne de ce nom, et malgré toute l'importance que peuvent avoir les paroles, ne peut s'en tenir là. Il lui faut ajouter ce qui « visiblement » explicite les paroles dictées par la Sainte Église, c'est-à-dire, la gestuelle ou prière du corps.

Cependant, avant d'en venir à l'étude de la manière dont la tradition catholique a tenu à évoquer par des gestes le mystère de l'Action sacrée, donnant à ces gestes une puissance de suggestion dépassant la portée de ce qui est « dit », nous citerons un témoignage tout de fraîcheur, de spontanéité, de profondeur, qui montre excellemment comment la divine grâce du baptême ouvre à la grâce dispensée par la seule véritable messe et signifiée par les gestes tout de respect, de dignité, de celui qui est libre instrument entre les mains du Seigneur, le prêtre officiant.

Voici donc le témoignage d'un père de famille sur l'importance des gestes dans le rite de la messe catholique, pour l'éducation de la foi :

« C'était en 1974, époque à laquelle je n'avais pas encore définitivement tranché le problème de la messe. À chaque fois que je le pouvais j'assistais à la messe tridentine : mais, par obéissance mal placée, j'assistais encore habituellement à la nouvelle messe, tout en la discutant de plus en plus. Même, j'y assistais pratiquement tous les jours, et j'y emmenais mes enfants, particulièrement ma petite fille, S., âgée de 6 ans, que je m'efforçais de préparer à sa première communion.

Pour cela, tous les soirs, je lui faisais son petit catéchisme dans La Miche de Pain : et je l'emmenais tous les matins à la messe (nouvelle).

Mais je n'obtenais pas chez elle le déclic de la foi que saint Pie X indique comme le critère d'accès à la sainte communion pour les tout petits : reconnaître dans l'Eucharistie le Corps de Jésus, c'est-à-dire le Bon Dieu.

“ Qui est Jésus ” ? – “ C'est le Bon Dieu, c'est le Créateur, il est au Ciel, il est notre Sauveur... ”. Tout cela ne posait aucun problème. Mais quand je lui montrais l'image du prêtre élevant l'hostie à la messe, et que je lui demandais ce qu'il avait dans la main, la réponse était : “ un petit truc tout blanc ”. Le lendemain, je l'emmenais à l'Eucharistie conciliaire : je lui disais tout bas que c'était Jésus et le soir devant l'image : “ c'est un petit truc tout blanc ”.

Je ne pouvais donc que temporiser, tout en continuant à lui parler de la communion qu'elle ferait plus tard, (sous-entendu quand elle aurait la foi en la présence réelle), et qui serait la première visite du Bon Jésus dans son cœur.

Cela dura des mois. Mais pendant ces mois-là, nos réflexions sur la nouvelle messe ayant évolué, nous primes la décision de fuir cette liturgie à saveur protestante, et de ne plus aller désormais qu'à la messe tridentine. Plus d'Eucharistie quotidienne. Deux cents kilomètres chaque dimanche pour avoir la messe.

L'un des principaux arguments qui m'avait décidé était celui de mes enfants. J'avais pu déjà constater que la pratique dominicale les imprégnait d'une foi qui était autre que la vraie foi. **Parce que la messe est une catéchèse vivante, qui imprègne l'âme des petits et des grands de la foi qu'elle exprime. Nourris 365 fois par an d'une catéchèse protestante, mes enfants allaient avoir une foi hérétique, par imprégnation continue, comme je le constatais peu à peu autour de moi.** Adulte, j'avais été imprégné pendant trente ans par la vraie messe, et l'on n'efface pas cela en deux ou trois ans de leur eucharistie tordue. Mais, mes enfants, eux, étaient totalement vulnérables à cette empreinte hérésiarque des nouvelles liturgies. Aussi, nous fiant à l'indult de saint Pie V et à tant de siècles de foi et de tradition catholique, nous avons décidé, mon épouse et moi, que nos enfants n'auraient plus, dorénavant, d'autres nourritures liturgiques que celles que nous avons connues, et que la Sainte Église avait dispensée, jusqu'alors à ses enfants, pendant près de deux mille ans !

Et je me disais en moi-même : “ Nous verrons bien, si nous avons raison, par le comportement de nos enfants ”. De fait la réponse ne se fit pas attendre. Le deuxième dimanche après avoir pris notre décision, – je dis bien le deuxième –, après seulement deux messes tridentines auxquelles elles avaient assisté au premier rang, dans la voiture qui nous ramenait chez nous, ma petite fille de 6 ans, me dit tout à coup de sa petite voix claire : “ Papa, je veux faire ma première communion ”.

J'ouvris alors le dialogue suivant, tout en conduisant ma voiture :

- “ Ma chérie, c'est quoi communier ? ”
- “ C'est recevoir le Bon Dieu dans son cœur. ”
- “ Et à l'élévation, qu'est-ce que le prêtre tient dans ses mains ? ”
Dois-je avouer que je m'attendais au “ petit truc tout blanc ” dont j'avais déjà l'habitude, mais pas du tout au petit discours suivant :
- “ Mais, papa, c'est le Bon Jésus ; je l'ai bien vu ce matin, parce que Monsieur l'Abbé s'est agenouillé avant de Le prendre. ”

Interloqué par ce petit exposé enfantin, je regardai mon épouse, qui avait comme moi les sourcils en points d'interrogation. Puis je me mis à réfléchir. Il y avait deux choses dans ce petit discours.

La première. c'est que ma petite fille avait trouvé la foi, qui est un don de Dieu, que les hommes, même son papa et sa maman, ne peuvent donner sans la grâce qu'elle venait de trouver. Et cette grâce, elle l'avait reçue en deux messes tridentines, alors que la messe nouvelle tous les jours, pendant des mois, avait été impuissante à la lui communiquer !

La seconde, c'est qu'elle fondait sa foi toute neuve sur un raisonnement, simple sans doute, mais qui provenait d'une constatation. Elle avait remarqué que le prêtre faisait une gémulation avant de prendre l'hostie pour l'offrir à l'adoration des fidèles dans l'élévation.

Alors, je me mis à réfléchir sur ce raisonnement : et voilà que je me suis vu catéchisé par ma petite fille, et contraint de voir ce que je n'avais pas vu ! Ce que je n'avais pas vu, parce que depuis trente-six ou trente-sept ans j'avais appris dans la liturgie tridentine que, les paroles de la consécration prononcées, il y avait présence réelle du Corps du Christ sur l'Autel. Ce que l'Église exprime visiblement par la gémulation que fait aussitôt le prêtre, avant l'élévation. Si bien que, depuis deux ou trois ans que j'assistais à la messe nouvelle, je n'avais pas remarqué que cette gémulation-là, avant l'élévation, avait été supprimée. Deux ou trois ans sur trente-six ou trente-sept, c'est peu.

Tandis que pour cette enfant de six ans, ces deux ou trois ans représentaient la quasi-totalité de la conscience de son intelligence enfantine. Tous les matins ou presque, elle avait entendu les paroles, mais elle n'avait pas vu le geste qui les confirmait. En deux dimanches, elle avait vu deux fois le geste, et elle avait compris.

Or, qu'on le remarque bien, à la nouvelle messe, on lui disait les paroles en français, soi-disant pour qu'elle comprenne ! Tandis qu'aux deux messes tridentines, les paroles étaient en latin, qu'elle ne comprenait pas : mais elle avait vu le geste de l'adoration de l'hostie, et elle avait compris !

Oui, j'étais catéchisé par ma petite fille, car ayant, grâce à elle, remarqué l'importance des gestes dans les rites, je me suis tout naturellement posé la question de savoir pourquoi le N.O.M. avait supprimé la genuflexion avant l'élévation. Et j'ai découvert la très grave signification de cette suppression, qui a pour but d'occulter le dogme de la transsubstantiation, et de s'aligner pratiquement sur la cène protestante, dans laquelle la présence surnaturelle (et non la transsubstantiation) du Christ dans le pain n'est pas attachée aux paroles du "mémorial", mais à la volonté collective de l'assemblée. D'où la nécessité de faire l'élévation pour proposer le pain à la bénédiction collective de l'assemblée des fidèles avant toute genuflexion.

Ce qui attache à cette liturgie pernicieuse une nouvelle catéchèse substantiellement hérétique, protestante, dans laquelle le dogme de la présence réelle se trouve évacué.

Des milliers d'adultes ne l'ont pas vu. Et peu à peu, ils ont perdu la foi !

Une enfant de six ans l'a vu du premier coup d'œil, par contraste entre l'eucharistie conciliaire et la messe tridentine ! Et elle a trouvé la foi ! »

Un tel témoignage montre à l'évidence que **« la messe est une catéchèse vivante, qui imprègne l'âme des petits et des grands de la foi qu'elle exprime »**. Retenons bien ce qui suit : **« Nourris 365 fois par an d'une catéchèse protestante, mes enfants allaient avoir une foi hérétique, par imprégnation continue, comme je le constatais peu à peu autour de moi »**.

Mais aussi un tel témoignage montre excellemment comment le geste de respect, d'adoration, du prêtre s'agenouillant avant de présenter la Sainte Hostie à l'adoration des fidèles, a été le moyen par lequel la divine grâce a envahi l'âme de la petite fille préparée à l'acte de foi :

« Mais, papa, c'est le bon Jésus ; je l'ai bien vu ce malin, parce que Monsieur l'Abbé s'est agenouillé avant de Le prendre. »

Nous allons voir par la suite l'importance du terme « avant ».

Manifestement la gestuelle a une densité toute particulière relative à la signification spirituelle de ce qu'elle veut évoquer. On comprend alors pourquoi **le nouveau rite a profité de l'occasion du « changement » pour supprimer les marques de la foi**, que sont les gestes du prêtre au cours du Saint Sacrifice, et ainsi contribuer à dénaturer ce qui est le cœur même de la vie du chrétien, ce qui **relie la liturgie de la terre à la liturgie du ciel**.

Il est bien évident que la sainte Messe oblige le célébrant à faire de nombreux gestes tant il est nécessaire de faire « voir » l'invisible mystère. C'est ce que met très en relief le P. de Cochem lorsqu'il caractérise l'ancien rituel de la messe :

« Le prêtre fait sur lui seize fois le signe de la croix. Il se tourne six fois vers le peuple. Il baise l'autel huit fois, il lève les yeux au Ciel onze fois. Dix fois, il se frappe la poitrine, dix fois, il s'agenouille. Il joint les mains cinquante quatre fois. Il fait vingt et une

inclinations avec la tête, et sept avec les épaules. Il se prosterne huit fois, il bénit trente-trois fois l'offrande, du signe de la Croix. Il pose vingt-neuf fois les deux mains sur l'autel. Quatorze fois, il prie les bras étendus et trente-six fois en joignant les deux mains. Il pose les mains jointes sur l'autel sept fois ; neuf fois, il pose la main gauche seule à plat ; onze fois, il la met sur la poitrine ; huit fois, il élève les deux mains vers le Ciel. Onze fois, il prie à voix basse et treize fois à haute voix. Il découvre le calice dix fois, il change de place vingt fois.

*Outre ces trois cent cinquante cérémonies, le prêtre doit en observer encore cent cinquante, en tout cinq cents. Joignez à ces cérémonies les quatre cents rubriques prescrites, et vous constaterez que le prêtre qui célèbre la Sainte Messe selon le rite catholique est astreint, sous peine de péché, à **neuf cents obligations**. Chacun de ces points a sa signification spirituelle, chacun tend à faire accomplir **dignement, pieusement**, le Saint Sacrifice. À cause de cela, le pape Pie V a ordonné formellement que tous, cardinaux, archevêques, évêques, prélats, et simples prêtres disent la messe de cette manière, sans y rien changer, sans y ajouter ou en retrancher un iota ». (cité par Savoir et Servir, « La messe a-t-elle toujours une histoire ? », p. 95).*

Que reste-t-il de tout cela dans le nouveau rite ? En une réponse abrupte, disons-le nettement : des **vestiges**, c'est à peu près tout !

Et pourtant chacun des gestes du prêtre est chargé d'une **puissante signification** : la génuflexion est le geste par excellence du respect, de l'adoration, de l'anéantissement de soi devant la Majesté Divine ; (le témoignage cité précédemment est particulièrement suggestif à cet égard : c'est l'agenouillement du prêtre adorant la Sainte Hostie qui a déclenché l'acte de foi chez la baptisée).

Le baiser donné à l'autel est le moyen dont se sert le cœur épris du Sauveur (représenté justement par l'autel) pour exprimer son amour.

Le signe de la Croix est non seulement une invocation du Père, du Fils et du Saint-Esprit, mais encore une représentation de la Passion du Christ, enfin une sorte « d'aimant » attirant la bénédiction de Dieu.

Pour ne pas allonger cet article relatif à la gestuelle de la Messe, nous prendrons trois exemples particulièrement **importants** de comparaison du rite tridentin et du rite montinien : celui de l'offertoire, celui du canon et celui de la consécration-élévation.

GESTUELLE DE L'OFFERTOIRE SELON LE RITE TRADITIONNEL

L'offertoire est le moment précis où la matière du Saint Sacrifice, le pain et le vin, va perdre sa signification profane pour entrer dans l'ordre sacramentel. Les moindres gestes prennent donc une signification particulièrement dense.

Que fait donc visiblement le prêtre en toute cette partie intrinsèque de la Messe ?

Tout d'abord, il joint les mains et prie en silence. Puis il ôte le voile qui recouvre le calice dont la paroi interne est obligatoirement dorée et, il étend sur l'autel le « linge » appelé le corporal.

Ensuite, il prend la patène sur laquelle est posée l'hostie, il l'élève à la hauteur de ses yeux levés vers la Sainte Croix, et il récite la prière de l'offrande du pain : « *Suscipe, Sancte Pater* ».

Après cette prière qui fait du pain, une matière entièrement réservée à Dieu, une matière **en état d'oblation** (condition absolument nécessaire pour que puisse s'opérer la

première consécration), le prêtre dépose sur le corporal la patène avec l'hostie posée sur elle, en lui faisant décrire un signe de Croix.

C'est alors que le vin est versé dans le calice, et que sur la goutte d'eau qui doit se mêler au vin, le prêtre trace un signe de Croix (excepté aux messes des morts corporellement absents).

Puis le célébrant tient le calice élevé à la hauteur de ses yeux, qu'il dirige de nouveau vers la Croix, et il récite la prière d'offrande « *Offerimus tibi, Domine* », qui va faire du vin une matière entièrement réservée à Dieu, une matière **en état d'oblation** (condition absolument nécessaire pour que puisse s'opérer la seconde consécration). Enfin l'officiant trace au-dessus du corporal un signe de Croix avec le calice qu'il dépose ensuite sur l'autel.

Pour réciter la prière des trois Hébreux dans la fournaise, « *In spiritu humilitatis* », le prêtre joint ses mains, les pose contre le rebord de la pierre d'autel et s'incline, exprimant ainsi son « esprit humilié » et son « cœur contrit ».

Puis se redressant, il bénit le calice et l'hostie en récitant la prière de l'Esprit-Saint, prière dite de l'anacèse.

Lors des messes solennelles, il y a un second encensement. Précisons que celui-ci est un sacramental signifiant les grâces que nous obtient le Saint Sacrifice de la Messe et une véritable marque d'honneur, à quoi s'ajoute le sens de la vie qui se consume par Jésus, avec Lui et en Lui, dans l'Amour Divin.

Tout d'abord le prêtre bénit l'encens. Puis il encense le pain et le vin en forme de croix, ensuite le crucifix et l'autel. Il rend alors l'encensoir au diacre qui l'encense, et après lui, l'assemblée tout entière dont l'offrande de chacun de ses membres doit être agréée par Dieu. Saint Grégoire le Grand nous dit à ce sujet :

« *L'âme sainte fait de son cœur comme un encensoir qui exhale ses parfums devant Dieu.* »

Suit alors le geste de la purification des doigts du prêtre, évoquant sensiblement la nécessité de la pureté, de l'innocence, pour qui veut approcher le mystère de Dieu.

De nouveau, le célébrant s'incline au milieu de l'autel pour réciter l'admirable prière à la Très-Sainte Trinité, « *Suscipe, Sancta Trinitas* ».

De nouveau encore, il baise l'autel et se tourne vers les assistants pour les inviter à intensifier leur prière et leur offrande d'eux-mêmes en union avec l'offrande du Divin Rédempteur.

Et lorsque retentit l'*Amen* qui suit la (ou les) secrète(s), prêtre et fidèles entrent solennellement dans ce qui est essentiellement l'oblation de la Sainte, de la Divine Victime.

GESTUELLE DE L'OFFERTOIRE SELON LE RITE MONTINIEN

Que reste-t-il dans le rite nouveau de ce que nous venons de « voir » dans le rite traditionnel ?

Une effrayante économie des gestes qui traduit le « **vide** » du rite imposé pratiquement à l'ensemble du clergé catholique.

L'autel est préparé dans la plus stricte simplification. Le prêtre verse le vin dans le calice, mais ne bénit pas l'eau qui doit y être mêlée, il ne baise pas l'autel, **il s'incline** une seule fois, il ne trace pas de signes de croix, il ne joint les mains qu'une seule fois, enfin il ne lève plus les yeux vers la Croix, autrement dit vers le Ciel.

Retenons ce dernier trait, car il est particulièrement révélateur. L'Évangile en effet nous montre l'importance attachée par le Christ au fait de lever Ses yeux vers le Ciel. Écoutons saint Matthieu à propos de la première multiplication des pains :

« Il (Jésus) prit les cinq pains et les deux poissons, **leva les yeux au Ciel**, prononça la formule de bénédiction, rompit les pains et les remit aux disciples qui les distribuèrent aux foules ». (XIV, 19).

Lisons saint Marc au sujet de la guérison du sourd-muet :

« **Puis, levant les yeux au Ciel**, Il poussa un soupir et lui dit : “ Ephpheta ”, c'est-à-dire “ Ouvre-toi ”. » (VII, 34).

Enfin saint Jean donne la même précision, au moment de la résurrection de Lazare :

« On enleva donc la pierre, **Jésus, levant les yeux**, dit : “ Père, Je Vous rends grâces de M'avoir exaucé ! ” » (XI, 41).

De même, au début de la grande « prière sacerdotale » précédant tout juste la Passion Rédemptrice :

« Ainsi parla Jésus. **Puis, les yeux levés au Ciel**, Il dit : “ Père, l'heure est venue... ” » (XVII, 1).

Quant à l'encensement lors des messes solennelles, il est simplement proposé « *pro opportunitate* », ce que l'on traduit par « si le prêtre le juge bon ».

En terminant ce point, on peut dire que dans le nouveau rite de l'offertoire, la gestuelle autant que les paroles prononcées par le prêtre, sont absolument dénuées de toute anticipation de l'acte sacrificiel, autrement dit, que le nouvel offertoire n'a plus aucun sens sacramentel. Le véritable offertoire de la seule véritable messe est bel et bien supprimé, et sa suppression touche indubitablement, comme nous l'avons vu précédemment, à ce qui est si nécessaire dans la splendide unité organique du Sacrifice de l'autel, devenu victime des nouveautés impies entraînant un véritable changement de nature.

Parlons maintenant de la gestuelle du Canon, ainsi que de celle de la Consécration-Élévation, là même où nous rejoindrons la petite fille du témoignage que la gestuelle a sensibilisée par l'opération du Saint-Esprit à l'acte de foi.

GESTUELLE DU CANON SELON LE RITE TRADITIONNEL

Nous venons d'étudier la gestuelle de l'offertoire, correspondant au moment important où la matière du sacrifice entre dans l'ordre sacramentel et reçoit la Bénédiction en vue de l'Oblation de la sainte Victime : nous abordons maintenant la gestuelle qui va accompagner la grande réalité sacrificielle de la Sainte Messe.

Déjà dans la préface, dont l'étymologie signifie « ce qui est dit avant », le prêtre parle par ses gestes : il élève les mains pour supplier les fidèles d'élever leurs cœurs vers le Seigneur afin de n'être plus qu'à Lui : « *Sursum Corda* » (en haut les cœurs). Puis il rejoint les mains et s'incline, et dit l'action de grâces « *Gratias agamus Domino Deo nostro* ».

C'est alors qu'après le chant des anges et l'acclamation de la foule lors de l'entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux, la sonnette retentit et commence **la prière la plus sublime : celle dont on ne veut plus depuis Vatican II !**

TE IGITUR

S'adressant à Dieu le Père, le célébrant lève les yeux vers la Croix, puis il élève les mains tendues en un geste d'imploration, ensuite il les rejoint, et les pose sur l'autel et prononce la prière du Canon dans **l'attitude du suppliant**. Lorsqu'il arrive à la demande

faite au Seigneur tout-puissant, de bénir les « dons », les « présents », les « offrandes saintes et sans tache », il baise l'autel, joint les mains sur la poitrine et fait trois signes de Croix sur le calice et l'hostie. Ensuite, il étend les bras pour prier pour la Sainte Église dans l'union avec le Pape : c'est l'Église qui offre le Saint Sacrifice de la Messe par l'entremise du Pape et donc elle impère le Pape, et l'Évêque. et pour tous ceux qui professent la Foi catholique.

HANC IGITUR

Avec cette prière, « Voici l'oblation de ma servitude... », le prêtre aborde **la partie proprement sacrificielle** de la Sainte Messe. la gestuelle acquiert une **densité plus grande encore que précédemment**. Le célébrant étend les mains jointes, horizontalement à la fois sur le calice et sur l'hostie : ce geste rappelle celui du « sacrifice expiatoire » des juifs de l'Ancien Testament, selon lequel on étendait les mains sur le bouc émissaire pour le charger des péchés. C'était là le symbole du Divin Agneau prenant sur Lui à Son baptême tous les péchés des hommes pour les expier sur le bois de la Croix.

QUAM OBLATIONEM

Lorsqu'il prononce le mot « *oblationem* », le prêtre joint de nouveau les mains, puis il bénit ensemble de trois signes de croix, l'hostie et le calice. C'est alors que se fait au Père la suprême demande de la suprême faveur : la venue mystique de Son Divin Fils sur le saint autel.

Nous passons pour la voir ensuite, la Consécration-Élévation, et nous arrivons aux trois prières par lesquelles la Sainte Église répond à l'appel du Seigneur Jésus, qui termine la Consécration : « chaque fois que vous ferez ce (sacrifice) vous le ferez en mémoire de Moi ».

UNDE ET MEMORES

En disant cette prière, le célébrant est en adoration. Anciennement (au XII^e siècle et actuellement dans certains rits), il mettait les bras en croix. Maintenant, il tient les mains levées et garde **les yeux fixés sur le calice et l'hostie**. Puis il fait sur le calice et sur l'hostie, trois signes de croix en disant « Hostie pure, Hostie sainte, Hostie immaculée ». Enfin, il trace le signe de la croix sur l'hostie et le calice en prononçant ce qui définit et explique la communion : « Pain sacré de la vie éternelle » et « Calice du Salut perpétuel », cela en imitation des prêtres de l'ancienne loi qui se nourrissaient du sacrifice offert ; mais il s'agissait de leur vie temporelle, alors que les fruits du sacrifice de la messe procurent ici-bas le salut spirituel et, dans le Ciel, la vie éternelle.

SUPRA QUÆ PROPITIO

En cette prière, le prêtre recommande à Dieu le Père, l'oblation de l'autel en Lui rappelant les sacrifices qui Lui furent les plus agréables dans l'Ancien Testament : ceux d'Abel (à la différence de ceux de Caïn), d'Abraham et du mystérieux Melchisédech, et pour cela il prie les mains étendues.

SUPPLICES TE ROGAMUS

Nous en arrivons à **cette admirable et grandiose** prière qui demande au Tout-Puissant **d'accepter** la Sainte Victime de l'autel : qu'elle soit portée à Son autel sublime en présence de Sa Divine Majesté, par les mains de Son Saint Ange.

La **gestuelle y est particulièrement importante** par tout ce qu'elle exprime : dans l'attitude du suppliant, le prêtre s'incline profondément. Il joint les mains et les pose sur le bord de l'autel, (dont le symbolisme, puisqu'il représente le Christ, se fait plus dense en raison de l'Acte sacrificiel), pour signifier qu'il accomplit tout au nom de Jésus, et qu'il

s'appuie uniquement sur Lui. Puis il baise l'autel en prémices de la communion qui se fait toute proche, joint de nouveau les mains et fait le signe de la Croix sur sa poitrine et sur les oblats.

Comment alors ne pas penser qu'à ce moment de la Sainte Messe, une **véritable union mystique** lie le prêtre et les fidèles, pris tous ensemble dans la liturgie de la Divine Offrande, et désirant d'un même et ardent désir, l'union eucharistique au Divin Rédempteur ?

MÉMENTO DES DÉFUNTS

De nouveau le célébrant joint les mains et fixe son regard sur la Sainte Hostie et sur le Calice du précieux Sang.

En terminant cette prière, dont bénéficient toutes les âmes du Purgatoire, (bien qu'il y ait un fruit spécial pour l'âme recommandée), le prêtre doit **incliner la tête** en souvenir du Christ qui, au terme de Sa douloureuse Passion « pencha la tête et rendit l'esprit » (Jean XIX, 30).

NOBIS QUOQUE PECCATORIBUS

Tandis que l'officiant interrompt le silence du Canon pour prononcer les trois premiers mots de cette prière, **il se frappe en même temps la poitrine**. Une interruption et un tel geste manifestent clairement notre état de pécheurs, et en même temps invitent les assistants à imiter le prêtre. Mais la **misère appelle la miséricorde** et le célébrant se fait suppliant pour être associé aux mérites des saints Apôtres et Martyrs.

PER QUEM HÆC OMNIA

Au cours de cette prière, le prêtre fait trois signes de Croix pour accompagner les trois demandes adressées à Dieu à propos de Ses dons : « sanctifiez », « vivifiez », et « bénissez ».

PETITE ÉLÉVATION

L'officiant fait alors une gémulation, puis de la main droite, il prend la Sainte Hostie entre le pouce et l'index, et de la main gauche, il tient le calice découvert. C'est alors que d'un bord à l'autre du calice, il fait trois signes de Croix avec l'hostie en prononçant ces paroles : « Par Lui + et avec Lui + et en Lui + » ; ensuite, il fait entre le calice et sa poitrine deux autres signes de Croix en disant : « est à Vous, Dieu, Père + Tout Puissant dans l'unité du Saint + Esprit » ; enfin il élève le calice et l'hostie en terminant par ces mots : « Tout honneur et toute gloire »¹. Admirez en passant la solennité d'une telle doxologie qui situe parfaitement le Saint Sacrifice accompli **en l'honneur de la Très-Sainte Trinité**.

Et voici que maintenant, et jusqu'à la communion, le prêtre doit tenir **serrés l'un contre l'autre, le pouce et l'index** qui ont touché l'Hostie pure et purifiante, l'Hostie sainte et sanctifiante... et cela, de crainte qu'une parcelle qui serait restée sur les doigts du célébrant, ne tombe à terre. Et par la suite, avant de se communier au « Glorieux Calice » (Ps. xxii, 5), le prêtre recueillera avec la patène, les parcelles de l'Hostie demeurées sur le corporal.

On ne peut qu'admirer ici l'infinie délicatesse de ces gestes, tous centrés sur le soin à prendre envers le Corps et le Sang du Christ confiés aux mains consacrées du prêtre. Non seulement la négligence serait criminelle, mais l'Église veille avec un **soin jaloux** à ce que

¹ Un tel rite remonte au XI^e siècle : il a été introduit pour insister sur le mystère de la Transsubstantiation et par là même réduire à néant l'hérésie de Béranger qui niait ce mystère.

le moindre geste, même la position du bout des doigts, soit un rappel constant, comme une **prise de conscience sans cesse renouvelée de la présence réelle et de la foi qui lui est due** ! Comme on est loin ici, de la désinvolture incroyable des célébrations eucharistiques envers les hosties, où celles-ci ne sont évidemment traitées que comme de **vulgaires morceaux de pain** !

GESTUELLE DES « PRIÈRES EUCHARISTIQUES » DANS LE NOUVEAU RITE

Que sont devenus dans le rite nouveau tant de gestes de respect et de foi tels que nous les avons vus au cours du Saint Canon ?

Rien, ou presque rien : par exemple quelques inclinaisons de tête...

Cela s'explique parfaitement : il n'y a plus de « mystère » dans la nouvelle messe, ses prières ne réclament aucun geste révélateur. **Point de mystère, point de gestuelle !**

Par contre, dans ce qui suit et qui concerne la Consécration-Élévation, nous allons retrouver une certaine gestuelle, **celle qui sert justement son hérésie** !

Revenons donc maintenant au moment de la Consécration-Élévation.

GESTUELLE DE LA CONSÉCRATION-ÉLÉVATION SELON LE RITE TRADITIONNEL

À ce moment solennel entre tous, le prêtre accomplit entre autres les gestes que fit le Sauveur en la dernière Cène.

Mais avant de toucher l'Hostie, il s'essuie, en signe de purification, le pouce et l'index de chaque main sur le corporal, car c'est entre le pouce et l'index de chaque main qu'il doit prendre le pain, parvenu grâce à l'offertoire « en état d'oblation ». Puis il élève les yeux vers le Ciel, vers Dieu le « Père Tout-Puissant », il s'incline pour l'action de grâces et bénit le pain. Ensuite, il se prosterne sur l'autel et, jouant alors son rôle de Sacrificateur, il impère au lieu et place du Christ, les paroles mêmes de la Consécration **commandant** à la substance du pain de disparaître pour que l'hostie devienne le Corps du Rédempteur, ne laissant au pain que ses « accidents ».

Ce mode de Consécration avec les paroles, les gestes et le **ton intimatif** de la forme consécratoire (sans l'ajout de la nouvelle messe) **montre clairement qu'il ne s'agit pas d'un récit**.

Et pour exprimer le mystère qui s'accomplit invisiblement, le célébrant fait immédiatement après les paroles consécratoires, **une première génuflexion adoratrice précédant l'élévation**.

C'est justement de cette génuflexion adoratrice que le Seigneur S'est servi pour éclairer l'âme toute neuve encore de la grâce baptismale, de la petite fille du témoignage précité, et déclencher l'acte de foi. Sous l'influence du Saint-Esprit, le Divin Opérateur, elle a compris que la Sainte Hostie n'était plus « un petit truc tout blanc », mais qu'elle était devenue « le Bon Jésus ». Ce ne sont pas les paroles d'elle incomprises, qui ont illuminé son âme, mais le geste du **prêtre s'inclinant devant la Majesté Divine avant l'Élévation**. Nous avons précédemment retenu le terme « avant » ;

*« Mais, papa, a dit la petite fille, **c'est le Bon Jésus. Je L'ai bien vu ce matin parce que Monsieur l'abbé s'est agenouillé avant de Le prendre.** »*

Comme on saisit sur le vif l'importance de la gestuelle pour révéler le mystère !

Après l'élévation, le célébrant fait une seconde génuflexion pour insister sur l'adoration due à Notre-Seigneur et Sauveur, présent dans la Sainte Hostie.

Au cours de la seconde consécration, le prêtre saisit à deux mains le calice contenant le vin en « état d'oblation », puis au moment de l'action de grâces, il tient le calice de la main gauche et fait ensuite sur lui, de la main droite, le signe de la bénédiction, le signe de la Croix.

Cette seconde consécration qui va entraîner la réalisation du Sacrifice Rédempteur. est suivie de la même gestuelle que précédemment avec les deux genuflexions du célébrant, celle qui précède l'élévation en signe d'adoration du Sang Sacré faisant du Calice, le « Calice de l'Éternel Salut », et celle qui suit l'élévation pour insister de nouveau sur l'adoration due à notre Divin Réparateur et Sauveur.

GESTUELLE DE LA CONSÉCRATION-ÉLÉVATION AU SEIN DU NOUVEAU RITE

Le rite nouveau qui fait de la consécration un simple récit, ne laisse à la gestuelle aucun sens relatif à la réalisation du Divin Mystère. Mais, voulant accentuer son sens hérétique, il « bouscule » la gestuelle traditionnelle de l'élévation en expression de la dénaturation de la Sainte Messe par lui accomplie : **le nouveau rite a supprimé la première genuflexion**, celle même qui a révélé le mystère de la Divine Présence à la petite fille du témoignage.

Justement, cette petite baptisée avait assisté à la messe nouvelle « tous les jours, pendant des mois », et cette « messe » n'avait laissé dans son esprit, à propos de la Sainte Hostie, que le souvenir d'« un petit truc tout blanc ». C'est là un fait particulièrement révélateur ! Et il a suffi que cette petite fille assiste à **deux** messes tridentines pour comprendre que **la genuflexion du prêtre, précédant l'élévation**, avait le sens du geste nécessité par la présence du « Bon Jésus » ! Comment ne pas voir dans ce fait « le Doigt de Dieu » ?

Donc le nouveau rite a supprimé la première genuflexion, mais, par contre, et cela est très important pour lui, a conservé la seconde genuflexion, celle qui suit l'élévation. Pourquoi ?

Tout simplement parce que la seconde genuflexion suivant l'élévation de l'hostie et celle du calice, entraîne une **interprétation opposée à la foi catholique** concernant le Saint Sacrifice de la Messe.

Le prêtre conciliaire ne doit pas adorer en premier lieu, l'hostie qu'il vient prétendument de consacrer mais, dans le geste de l'élévation, il doit la présenter à l'assemblée qui est debout (comme doit l'être un sacrificateur) et qui, **collaborant avec lui**, engage sa foi dans le Christ, le rendant ainsi présent d'une présence toute spirituelle. Elle peut alors, avec et comme le prêtre, adorer celui qui a dit : « *Là où deux ou trois sont assemblés en Mon Nom, Je suis au milieu d'eux* ». Mais en fait de présence (indépendante de la matière du Sacrifice), il ne s'agit pas du tout de la « Présence Réelle » conforme à la Foi catholique qui nous dit que l'hostie et le calice, une fois consacrés, contiennent le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité du Seigneur Jésus, notre Rédempteur ; car il a proclamé : « *Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'Homme, et si vous ne buvez Son Sang, vous n'aurez pas la Vie en vous. Celui qui mange Ma Chair et qui boit Mon Sang a la Vie éternelle...* ». D'où l'innovation révolutionnaire de **l'intervention de l'assemblée après la Consécration**, à un moment où le ministre du Seigneur n'a rien de plus urgent que d'offrir au Très-Haut le Sacrifice du Divin Sauveur, au nom de toute l'Église, que d'offrir à la « Majesté suprême », l'Hostie pure, l'Hostie sainte, l'Hostie sans tache, le Pain sacré de la vie éternelle et le Calice de l'éternel salut.

Il est à remarquer que le nouveau rite a fait disparaître l'obligation traditionnelle pour le prêtre, de tenir joints après la Consécration, les deux doigts de chaque main, qui ont

touché la Sainte Hostie. **À quoi bon cette marque de respect pour du simple pain ? ! Non seulement ce geste traditionnel n'aurait plus de sens, eu égard à ce « simple pain », mais il aurait un contresens, qui risquerait de rappeler ce que l'on a voulu supprimer : la foi en la « présence réelle ».**

En terminant la gestuelle de la Consécration-Élévation, nous devons préciser que, si le célébrant a reproduit les gestes du Christ, il n'a pas « rompu le pain ». Ce geste a été reporté à la suite de la prière « *Libera nos* » qui se trouve après le *Pater*.

On sait que les Juifs ne coupaient pas le pain, ils le rompaient, et Jésus s'est conformé à cet usage lors de la dernière Cène. La liturgie du Saint Sacrifice a conservé ce geste à tel point que l'on donnait à la Sainte Messe l'appellation : « la fraction du pain » (Act. des Ap., xx).

Lorsqu'il termine la prière « *Libera nos* » par ces mots : « *Per Christum Dominum nostrum* », **l'officiant rompt la Sainte Hostie en deux parties** : ensuite, de l'une des moitiés, il détache une parcelle avec laquelle il fait trois signes de Croix au-dessus du Calice, et enfin il la dépose dans le Calice la mêlant ainsi au Précieux Sang.

D'après le Concile de Trente, **l'hostie seule** est consacrée en vertu des paroles de la Consécration, de même **le vin seul** est consacré en vertu également des paroles de la Consécration ; et cela, pour symboliser mystiquement (car en un sens bien **réel**, Jésus est présent « Tout entier » dans chacune des Saintes Espèces) **la séparation du Corps et du Sang du Christ au Golgotha**. Donc, en déposant la parcelle de la Sainte Hostie dans le Calice du Précieux Sang, le prêtre **met un terme au rite sacrificiel en symbolisant le mystère de la Résurrection**.

En conclusion, redisons que la nouvelle messe par ses paroles et ses gestes, n'est faite que du pain que nous mangeons, que du vin que nous buvons. On demande au « Dieu de l'Univers » sa bénédiction, on y rappelle la Cène et on partage le pain béni et le vin béni. C'est la « **messe-omnibus** ». **Tous les rites, tant naturels que lucifériens** (avec les innombrables sens donnés au « Christ »), peuvent se retrouver **ensemble pour célébrer l'Eucharistie universelle, produit de la Religion Universelle, promue par les chefs du Gouvernement Universel. C'est la messe du New Age, c'est-à-dire de l'âge luciférien du monde**.

Par contre, lisons, relisons, **le catéchisme du Concile de Trente, le seul vrai guide**, qui nous parle de l'importance des paroles et des gestes de la Sainte Messe, cela même que nous avons évoqué en notre comparaison des rites traditionnel et moderne :

« *Non seulement, il n'est pas dans les cérémonies prescrites par les rubriques un geste, une parole qu'on puisse regarder comme inutiles et superflus, MAIS TOUS ONT POUR BUT DE FAIRE BRILLER D'AVANTAGE LA MAJESTÉ D'UN SI GRAND SACRIFICE ET DE PORTER LES FIDÈLES, PAR LES SIGNES SALUTAIRES ET MYSTÉRIEUX QUI FRAPPENT LA VUE, (et l'ouïe), À LA CONTEMPLATION DES CHOSES DIVINES VOILÉES DANS LE SACRIFICE.* »

CHAPITRE V : DE L'AGRÉMENT DIVIN

LA NOUVELLE MESSE DE STYLE CAÏNISTE PEUT-ELLE PRÉTENDRE À L'AGRÉMENT DIVIN ?

Dans tout ce qui a précédé, marquant la différence prodigieuse qui existe entre le rite traditionnel de la Sainte Messe et le rite nouveau (différence d'autant plus essentielle que ce qui est l'« essence » même du Saint Sacrifice de l'autel n'est plus dans la nouvelle messe), nous avons parlé des deux phases qui constituent la « **réalité sacrificielle** » de la MESSE, c'est-à-dire l'offertoire et le canon-consécration. Nous avons à dessein laissé de côté pour se réduire à l'essentiel, la phase de la sanctification comprenant l'avant-messe et la lecture des Saintes Écritures, et la phase de la Communion.

Mais il est une autre phase dont on ne peut pas ne pas parler, car elle marque l'achèvement du Sacrifice Rédempteur vis-à-vis de la Justice Divine : c'est celle de **l'agrément Divin**.

Pour bien saisir le sens de cet agrément Divin, et donc le sens du Jugement de Dieu, nous devons nous reporter au temps lointain qui marque déjà la formation de deux traditions, lesquelles ont rompu l'unité de la Tradition adamique : l'épisode des deux sacrifices d'Abel et de Caïn. dont nous avons parlé précédemment.

Pourquoi le sacrifice d'Abel a-t-il été agréé par Dieu ? Parce qu'il a été un **sacrifice expiatoire**, un sacrifice sanglant dont la victime était une **préfiguration de la Sainte Victime du Golgotha**, le véritable Agneau « qui enlève les péchés du monde ». De fait, puisque le péché avait provoqué la chute originelle, il fallait avant toute autre chose, un sacrifice expiatoire.

Par contre, **le sacrifice de Caïn** n'était pas sanglant, et donc ne tenait aucun compte de l'irruption du péché : il était **uniquement axé sur la louange et l'action de grâces** ; ce qui explique pour quoi un tel sacrifice **n'a pas été accepté** par la Justice Divine. devenue étrangère à la louange humaine.

Il est aisé de conclure que **seul** le sacrifice de la Sainte Messe, qui « actualise » d'une manière sacramentelle le Sacrifice du Calvaire, au sein d'une célébration centrée sur le fait que le Sang Divin y est répandu dans le **but essentiel** de la **rémission des péchés** (« *in remissionem peccatorum* ») peut prétendre à l'agrément de Dieu ; mais apportons à ce sujet les précisions nécessaires.

LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE TRADITIONNELLE ET SES DEMANDES D'ACCEPTATION PAR LE SEIGNEUR

Certes, la phase de l'agrément Divin ne se présente pas comme l'offertoire et le canon-consécration, limités qu'ils sont par ce qui précède et ce qui suit ; il s'agit d'une phase qui se caractérise par une prière de demande, le plus souvent suppliante, surgissant à **plusieurs reprises** au travers du rite de la Sainte Messe.

Les demandes d'acceptation par Dieu du Saint Sacrifice de l'autel, se trouvent principalement dans les prières suivantes :

SUSCIPE SANCTE PATER

Le prêtre s'adresse au « Père Saint » le **prie** de recevoir l'hostie par lui offert, c'est-à-dire le pain entrant dans l'ordre sacramentel et dont l'offrande présage l'oblation de la « victime sans tache ».

OFFERIMUS TIBI, DOMINE

Le prêtre offre au Seigneur le « calice du salut », donnant son sens au vin entrant à son tour dans l'ordre sacramentel, et « **supplie** » la Divine Bonté **de le faire monter** (c'est bien là le véritable sens du Saint Sacrifice de l'autel de la terre s'élevant vers l'autel du Ciel), « comme un parfum suave » en présence de sa Divine Majesté. Retenons bien le terme : « supplie ».

IN SPIRITU HUMILITATIS

Avec un esprit tout d'humilité et un cœur tout de contrition, le prêtre **demande** au Seigneur que le Saint Sacrifice s'accomplisse en Sa Présence, **de telle sorte qu'il Lui plaise**.

VENI, SANCTIFICATOR OMNIPOTENS

Il s'agit du **pressant appel** à l'Esprit-Saint pour qu'Il bénisse le Sacrifice préparé à la gloire de Son nom.

SUSCIPE, SANCTA TRINITAS

Le prêtre s'adresse à la Sainte Trinité **La prie** de recevoir (on retrouve le « *Suscipe* » du début de l'offertoire) l'oblation offerte en souvenir du Rédempteur ainsi qu'en l'honneur de la très Sainte Vierge, la co-Rédemptrice, et de tous les saints.

ORATE, FRATRES

Le célébrant invite instamment ses frères dans la Foi à **prier de manière que** le Sacrifice qui est aussi le leur puisse **être accepté** par Dieu, le Père Tout-Puissant.

TE IGITUR

Le grand moment de la Consécration, de l'immolation, approche ; alors, le prêtre intensifie sa prière suppliante afin que **le Père daigne agréer et bénir** ce qui est sur le saint autel, c'est-à-dire ce qui représente le Corps et le Sang du Christ ainsi que les offrandes des fidèles.

HANC IGITUR

De nouveau, le prêtre, à l'instant même de la préparation à la consécration, se fait **suppliant pour que le Seigneur accepte** l'offrande qui lui est faite « comme **une juste expiation** », c'est-à-dire selon le sens essentiel de la Sainte Messe.

QUAM OBLATIONEM

Voici venu le moment où l'officiant **demande à Dieu la faveur suprême** : la venue mystique de Son propre Fils, de Celui en qui sont Ses éternelles complaisances (le

Seigneur ne peut Se complaire qu'en Lui-même), de Celui qui a souffert jusqu'à de prodigieuses limites, pour dire Son Amour à Son Père, pour nous dire Son Amour pour nous, pour restaurer notre humanité plus merveilleusement qu'en vertu de l'acte créateur, et pour verser sur nous les flots de Son Infinie Miséricorde. Alors les termes qui appellent l'agrément Divin se pressent : **que cette oblation soit bénie, reçue sans réserve, ratifiée, digne et enfin capable de recevoir l'assentiment de Dieu.**

SUPRA QUÆ PROPITIO

Toujours préoccupé de cet assentiment Divin, le prêtre reprend sa **supplication**, mais cette fois en l'assortissant d'un rappel des sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, qui ont été les figures prophétiques du Sacrifice du Calvaire renouvelé sur l'autel.

Si Dieu a trouvé dignes d'être agréés par Lui les sacrifices en question, comment ne trouverait-Il pas digne d'être agréé par Lui le renouvellement du Sacrifice Rédempteur ? D'où la prière : « **Ainsi regardez** ce Sacrifice Saint, cette Hostie Immaculée ».

SUPPLICES TE ROGAMUS

La voici donc une fois encore, cette prière si caractéristique. **La supplication du prêtre s'y fait particulièrement pressante**, car il y a une instance d'autant plus grande dans le sens de l'agrément Divin que c'est justement ce divin agrément qui permet au Saint Sacrifice de la messe, célébré sur un autel de la terre (cette terre où s'est enfoncée la Croix Rédemptrice) de rejoindre l'autel sublime (« *in sublime altare* ») du Ciel, là même où l'acceptation par Dieu doit devenir effective, là même où s'achève d'une manière triomphale, toute en louanges, le Sacrifice Rédempteur, autour de l'Agneau Imolé dont le culte fait l'objet d'une prodigieuse solennité.

Nous avons vu dans le chapitre précédent combien les gestes du célébrant sont au sein de cette grandiose prière, particulièrement expressifs. Tout, dans ce passage de la Sainte Messe, laisse supposer que l'agrément Divin est chose bien acquise, et que prêtre et fidèles, intensément unis, peuvent espérer d'être « remplis de toute bénédiction céleste et de grâces » après la réception du Corps et du Sang Sacro-saints du Sauveur.

PLACEAT TIBI, SANCTA TRINITAS

Étant donné l'importance de cette prière, toute de **supplication confiante**, qui précède la bénédiction finale et donc termine le Saint Sacrifice, nous en donnons tout le texte :

« **Recevez favorablement**, ô Trinité Sainte, l'hommage du ministère que je viens d'exercer, et faites que ce sacrifice, tout indigne que je suis au regard de Votre Majesté, vous soit **agréable** et devienne, par Votre miséricorde, une œuvre de propitiation pour moi-même et pour tous ceux pour lesquels je l'ai offert. »

Le latin est très expressif, qui place au début de cette prière le terme dont on saisit l'importance : « **Placeat** ». C'est en effet **le terme qui évoque l'agrément Divin à quoi aspire tout le Saint Sacrifice de la Messe** et qui en même temps répond au « *Suscipe* » du début de l'offertoire. En expression de ce rapport entre l'offertoire et le « *Placeat tibi Sancta Trinitas* », le prêtre reprend les gestes mêmes qui ont accompagné la prière « *In spiritu humilitatis* » : il s'incline profondément au milieu de l'autel, les doigts joints posés sur le rebord.

Cette prière condense en un raccourci admirable, traversé par l'humilité du prêtre au regard de la Divine Majesté, **deux éléments essentiels** du Saint Sacrifice de la Messe :

la propitiation et l'agrément Divin, celle-là étant la condition *sine qua non* de celui-ci : **pas d'agrément divin, pas de Divine Ratification, sans la propitiation.**

Ainsi, nous avons vu que tout au long du rite traditionnel de la Sainte Messe, la demande de l'Agrément Divin se présente comme une sorte de « leitmotiv ». C'est justement ce « leitmotiv » si caractéristique, qui exprime à sa manière **l'importance de la Divine Ratification, qui est absolument nécessaire à l'accomplissement, à l'achèvement du Saint Sacrifice de l'autel.**

LA NOUVELLE MESSE ET LE REFUS DE L'AGRÉMENT DIVIN

Venons en maintenant au nouveau rite de la messe qui a « oublié » le rapport existant entre le sacrifice propitiatoire et l'agrément Divin. À quel agrément Divin peut donc prétendre une messe d'allure caïniste, toute de louange et d'action de grâces ?

Certes, les appels à l'assentiment du Seigneur ne sont pas totalement absents. Tout au moins dans le pseudo offertoire et la prière eucharistique n° 1 (celle qui se souvient à sa manière du Saint Canon !).

NOUVEL OFFERTOIRE

*« Humbles et pauvres, nous **te supplions**, Seigneur, accueille-nous : que notre sacrifice en ce jour, trouve grâce devant Toi. »*

De quel sacrifice parle un offertoire qui laisse le pain et le vin en dehors de l'ordre sacramentel ? Ce n'est pas parce que, à la manière juive et païenne, on se dessaisit de ce que l'on offre à Dieu, que la messe nouvelle prend son véritable sens de sacrifice propitiatoire. **Une telle messe ne peut « trouver grâce » devant un Père qui n'entend que la voix du Sang de Son Fils.**

PRIÈRE EUCHARISTIQUE 1

Ce qui vient d'être dit s'applique à ce qui suit :

*« Père infiniment bon, Toi vers qui montent nos louanges, nous **te supplions** par Jésus-Christ, Ton Fils, **Notre-Seigneur, d'accepter.... ces offrandes saintes.** »*

Étant donné que l'offertoire du nouveau rite n'a pas fait entrer la matière du Sacrifice dans l'ordre sacramentel, on ne peut parler d'« offrandes saintes » qui pourraient être acceptées par le « Père infiniment bon » !

Et qu'offre donc la messe menteuse ? **Un sacrifice de louange dans un sens rédempteur, comme si la louange était par elle-même rédemptrice !**

*« Nous T'offrons pour eux (les serviteurs N. et N. et les fidèles présents) **ce sacrifice de louange pour leur propre rédemption** pour le salut qu'ils espèrent. »*

Il y a bien là de quoi détourner le Regard Divin !

Ajoutons ces quelques bribes :

*« Voici l'offrande que nous présentons devant Toi [...] **dans Ta bienveillance, accepte-la.** »*

« Regarde cette offrande avec amour (?) et dans Ta bienveillance, accepte-la. »

Mais non, Dieu n'a que faire d'une telle offrande !

En outre, il nous faut prêter attention au double emploi du terme « bienveillance ». Le Père n'accorde pas Sa bienveillance à Ses humaines créatures, directement. L'Amour en

la très Sainte Trinité est essentiellement un amour de complaisance. Pour que cet amour nous parvienne en une expression de bienveillance, il faut qu'il passe par la médiation de l'Homme-Dieu en lequel le Très-Haut Se complaît, et par lequel la bienveillance divine peut nous atteindre. Ce n'est donc qu'en vertu de l'Immolation Rédemptrice du Divin Crucifié que nous pouvons être l'objet de la bienveillance divine, comme aussi de la divine bienfaisance. **La nouvelle messe qui n'est pas propitiatoire est dans l'incapacité absolue de bénéficier de la bienveillance de Dieu.**

On ne peut que conclure ce point, car c'est bien inutile d'aller plus loin, les autres prières eucharistiques n'ayant guère le souci de l'Agrément Divin.

Le Seigneur ne peut « regarder », « accepter » un sacrifice qui n'est plus celui de Son Fils, mais qui se situe dans le sillage de la Tradition caïniste, celle même, avons-nous dit, qui s'est écartée de la tradition adamique.

Par contre, lorsque la Sainte Messe de la Tradition apostolique se célèbre sur la terre, **elle ne peut pas ne pas recevoir l'agrément Divin** qui l'achève et la fait rejoindre les grandioses cérémonies qui se célèbrent sur l'Autel Sublime autour de l'Agneau Immolé. Relisons à ce sujet l'Apocalypse et son langage plein de solennité :

« Quand l'Agneau eut reçu le livre, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, tenant chacun une harpe et des coupes d'or pleines de parfums. qui sont les prières des Saints.

[...] Puis je vis et j'entendis autour du Trône, autour des animaux et des vieillards, la voix d'une multitude d'anges et leur nombre était des myriades et des milliers de milliers. Ils disaient d'une voix forte :

L'AGNEAU QUI A ÉTÉ IMMOLÉ EST DIGNE DE RECEVOIR LA PUISSANCE, LA RICHESSE, LA SAGESSE, LA FORCE, L'HONNEUR, LA GLOIRE ET LA BÉNÉDICTION. » (Apoc. V).

Il n'est pas de meilleure conclusion pour évoquer tout ce qu'entraîne l'Agrément Divin sans lequel, redisons-le une fois encore, car il s'agit là d'un point capital, le Sacrifice terrestre ne serait pas complet, mais grâce auquel le Sacrifice de nos autels, qui est celui de la Croix Rédemptrice, se trouve relié à l'apothéose du Ciel !

Quant au sacrifice de la messe nouvelle, détaché qu'il est de la Croix du Sauveur, il n'est bon qu'à ramper à même la terre, sans aucun espoir d'assomption vers l'Autel Sublime, et de participation au culte de l'Agneau Immolé.

Caïn nous est « revenu », revêtu d'une apparence catholique, pour « tuer » une messe sainte qui se souvient d'Abel et de son Sacrifice agréé par Dieu.

Qui dit : nouvelle messe, dit Sacrifice de Caïn.

« Notre Dame de la Sainte Messe, priez pour nous qui refusons le renouvellement du sacrifice de Caïn ; nous ne voulons que Jésus Crucifié, S'immolant de manière sacramentelle sur nos autels, **selon le rite de la Tradition apostolique** ». **Ce n'est qu'à la suite de cette Immolation Rédemptrice, signifiée expressément par le rite de la Sainte Église, que nous pouvons louer le Seigneur.** C'est ce qu'exprime la belle doxologie qui termine le Saint Canon, et conduit à la « pieuse audace » du *Pater* :

« C'est par Lui (l'Agneau Immolé), et avec Lui (l'Agneau Immolé), et en Lui (l'Agneau Immolé), que, ô Dieu le Père Tout-Puissant, en l'unité du Saint-Esprit Vous sont rendus tout honneur et toute gloire, dans tous les siècles des siècles. Amen. »

CHAPITRE VI : L'INTENTION DU CÉLÉBRANT EST MANIFESTÉE PAR LE RITE DONT IL SE SERT

Tout au long de cette chronique où nous avons analysé le « Sacrifice de Caïn », renouvelé « christiquement » sur les « tables » de nos églises, selon le *Novus Ordo Missæ*, nous avons tenté de mettre en relief le fait capital que **la substance de la véritable messe est totalement absente de la nouvelle messe**, et cela en dépit de ce mot de Paul VI :

« *Qu'il soit bien clair que rien n'est changé dans la substance de notre messe traditionnelle.* » (19 novembre 1969) ???!!!

Il est évident qu'un Pape n'a ni le droit, ni le pouvoir de changer la substance du Saint Sacrifice, et il en est de même pour tous les sacrements. Mais hélas ! Paul VI a « innové ». Il a donné à l'Église un rite nouveau, qui laisse de côté le Sacrifice propitiatoire pour s'axer uniquement sur la louange et l'action de grâces et **qui tient de la Cène protestante en même temps que des banquets maçonniques.**

En agissant ainsi, il a touché à la substance divine de la Sainte Messe, autrement dit, à la signification essentielle du Saint Sacrifice. Le Pape Pie XII a posé au congrès d'Assise¹ la question importante entre toutes : « *Quelle est la nature de l'acte qui est posé ?* ». La réponse s'impose lorsqu'il s'agit du rituel montinien : la nature de la nouvelle messe est telle qu'elle **radicalise son invalidité**, car le Christ est « *Lui-même victime de propitiation pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier* ». (I Jean II, 2). **Il n'est pas le fameux évoluteur de la gnose qui doit aider à l'unification d'une humanité en route vers le Plérôme luciférien.** Le pain sacré de la nouvelle messe représente pour les « fils du diable » le Corps total. Les chrétiens doivent le manger ensemble pour prendre conscience ensemble du cheminement qu'il leur faut parcourir ensemble pour parvenir au « Christ oméga » sorti de l'enfer !

Bien sûr, un Pape, s'il n'a ni le droit ni le pouvoir de toucher à la substance divine de la Sainte Messe. a par contre, le droit et le pouvoir de modifier le rite du Saint Sacrifice, mais cela, **à la condition expresse d'ajouter** à la précision. à la clarté, à la netteté, à l'univocité de ce rite. C'est ce qu'a réalisé le saint Pape Pie V lorsqu'il a dû supprimer certains rites, en conserver d'autres, de manière à rendre à la Sainte Messe sa véritable authenticité, son extrême pureté. Et il a engagé son autorité de Vicaire du Christ, en promulguant le rite de la messe appelée la « Messe de toujours » (Cf. Bulle *Quo Primum*)².

Qu'avons-nous eu avec le rite de Paul VI ? Une **rupture radicale** avec l'unité sainte d'un rite dont tous les éléments ont été rassemblés, ordonnés de manière à former un tout organique en vue de la finalité essentielle du Sacrifice propitiatoire.

¹ Congrès liturgique d'Assise, 22 septembre 1956 (ne pas confondre avec les tristes cérémonies interreligieuses qui ont infesté cette même ville plus récemment).

² Saint Pie V et le Concile de Trente, bulle *Quo Primum Tempore*, 20 pages, en vente à DPF, 86000 Chiré.

Cela dit, nous abordons maintenant la question particulièrement importante du **lien** qui existe **entre l'intention du célébrant et le rite** dont il se sert pour extérioriser son intention. Si les conditions de la validité d'un sacrement concernent la matière et la forme, elles concernent également **l'intention qui doit être conforme à ce que fait la Sainte Église**. Au sujet de cette intention, le Concile de Trente est formel :

« Si quelqu'un dit que, dans les ministres, en l'acte où ils confectionnent et confèrent les sacrements, une intention n'est pas requise, au moins celle de faire ce que fait l'Église, qu'il soit anathème. » (Can. II, session VII).

L'INTENTION DE L'ÉGLISE EST INHÉRENTE AU RITE TRADITIONNEL.

Or l'Église, qui veut faire ce que fait le Christ qui est sa tête, impère un rite qui exprime de manière précise, claire, nette, univoque, l'« *actio Christi seipsum sacrificantis et offerentis* » (l'action du Christ se sacrifiant et s'offrant Lui-même). Tel est le cas du rite traditionnel. **L'intention de l'Église est manifestement immanente à ce rite**. Nous sommes assurés qu'un prêtre célèbre valablement la Sainte Messe, lorsqu'il se conforme au rite traditionnel. C'est le déploiement de ce rite qui exprime l'intention du célébrant : il a proprement l'intention de faire ce que fait l'Église puisqu'il se conforme au rite qui exprime essentiellement, en toutes ses parties, l'intention de l'Église, ses saints désirs, ses propres vœux.

Nous disons bien : « en toutes ses parties », car l'ensemble des prières qui caractérisent le rite cérémoniel de la « Messe » a pour fonction **de préciser, de confirmer, d'expliciter, de souligner, de solenniser... les paroles sacramentelles**, constituant ainsi avec la « forme » un ensemble organique, un TOUT. Le catéchisme romain du concile de Trente précise cela au chapitre 14 :

« [...] Il était très convenable que les Mystères sacrés soient célébrés et administrés avec des cérémonies religieuses manifestant la sainteté qu'ils exigent, "ut sancta sancte tractare videremur" [...] pour que les choses saintes soient saintement traitées. Et les cérémonies EXPLICITENT encore davantage la grâce divine qu'ils produisent dans l'âme. » (§6).

La nouvelle messe a si bien modifié le rite cérémoniel qu'elle est tombée dans **le piège diabolique du « récit de l'institution », et le rituel montinien réussit à noyer les paroles sacramentelles dans une simple lecture historique**. C'est là que Satan attendait ses victimes qu'il escomptait nombreuses. Il n'a pas dû être déçu !

C'est bien dans le but du récit remplaçant l'« *actio Christi* », que le démon a « inspiré » **la disparition de l'offertoire** en tant que celui-ci, par son caractère propitiatoire, est une préparation à la forme consécraire de l'acte sacrificiel du Rédempteur. Ainsi que cela a déjà été dit à propos du rite traditionnel, tout ce qui précède la Consécration-Oblation de la Divine Victime est une préparation absolument nécessaire pour donner aux paroles sacramentelles la densité nécessitée par l'importance de l'« action du Christ ».

Plus rien dans la nouvelle messe n'est « signifiant », plus rien n'est « effectif ». Il n'y a plus ni sacrifice propitiatoire, ni sacrement.

Bref ! L'intention de la Sainte Église est immanente au rite traditionnel, étant liée au rite qui l'exprime essentiellement.

COMMENT UN RITE PEUT ÊTRE INVALIDANT ?

D'une manière générale, le rite cérémoniel **doit** préciser la signification de la forme essentielle du Sacrement. Il faut donc bien se rendre compte qu'un rite peut avoir **un rôle**

invalidant s'il se refuse à mettre en relief, à préciser la signification essentielle et donc la substance du sacrement, plus encore s'il parvient à faire disparaître cette signification : un tel rite devient alors un rite inverseur, un rite invalidant.

C'est sur cette base que le Souverain Pontife Léon XIII a pu déclarer **invalides les ordinations anglicanes**.

« Ces efforts (de plusieurs anglicans au XVII^e siècle d'admettre quelque chose du Sacrifice et du sacerdoce) **ont été et sont stériles, et cela pour ce motif que si l'ordinal anglican actuel présente quelques expressions ambiguës, elles ne peuvent revêtir le même sens que dans le rite catholique. En effet, continue Léon XIII, l'adoption d'un nouveau rite qui nie ou dénature le sacrement de l'ordre et qui répudie toute notion de consécration et de sacrifice, enlève à la formule (anglicane) " Reçois le Saint-Esprit " toute sa valeur ; car cet Esprit ne pénètre dans l'âme qu'avec la grâce du Sacrement. Perdent aussi leur valeur les paroles " pour l'office et la charge de prêtre ou d'évêque " et autres semblables ; ce ne sont plus alors que de vains mots, sans la réalité de la chose instituée par le Christ. »** (*Apostolicæ curæ*).

En transposant les paroles de Léon XIII, nous pouvons dire ceci : l'adoption d'un rite, tel celui de la nouvelle messe, lequel, à partir de l'offertoire « **dénature** » le sens propitiatoire du Saint Sacrifice de l'autel, au point de le « **répudier** », enlève à la forme consécratoire toute sa valeur ; il n'y a plus de réalité sacrificielle de propitiation, il ne reste qu'une demande de bénédiction, de sanctification de réalités naturelles, aboutissant à un « repas » pris en commun, le tout agrémenté d'un « concert » de louange et d'action de grâces.

La cohérence interne du nouveau rite est en opposition radicale avec le rite traditionnel et donc avec l'intention de la Sainte Église. Nous sommes bien avec la nouvelle messe, en présence d'un rite invalidant.

C'est alors qu'une terrible question se pose : que se passe-t-il quand un prêtre célèbre la nouvelle messe avec une « intention droite », c'est-à-dire celle de vouloir faire ce que fait la Sainte Église ? Nous en arrivons alors au point suivant.

L'INTENTION DROITE DU CÉLÉBRANT PEUT-ELLE SUPPLÉER À L'INTENTION PERVERSE D'UN RITE QUI LUI EST CONTRAIRE ?

Voici tout d'abord ce que dit, à propos de l'intention, le Pape Léon XIII dans ses lettres apostoliques du 13 septembre 1896 (au sujet des ordinations anglicanes) :

« **L'Église ne juge pas l'intention dans la mesure où elle reste intérieure, mais elle se doit de la juger lorsqu'elle s'extériorise. »**

Encore cette citation du même Pape à propos de l'intention jointe au rite :

« [...] Si le rite est modifié dans le dessein manifeste d'en introduire un autre non admis par l'Église et de rejeter celui dont elle se sert et qui, par l'institution du Christ est attaché à la nature même du sacrement (cf. le " récit de l'institution " encadré par des prières qui dénaturent le sens du sacrifice propitiatoire), **alors évidemment, non seulement l'intention nécessaire au sacrement fait défaut, mais il y a là une intention contraire et opposée au sacrement.** » (*Apostolicæ curæ*).

On a beau dire qu'il suffit à un prêtre d'avoir, pour célébrer valablement, l'intention de « faire ce que fait l'Église », il faut bien se rendre compte que l'intention doit être envisagée **subjectivement**, dans l'intériorité de l'âme du célébrant, et être **en même temps** envisagée selon **l'objet sur lequel elle doit porter** ; on pourrait parler alors de

« l'intention objective ». Ici intervient le mot précité de Léon XIII : « **L'Église ne juge pas de l'intention dans la mesure où elle reste intérieure, mais elle se doit de la juger lorsqu'elle s'extériorise** ». C'est ainsi qu'à propos de l'intention du prêtre, on est amené à dire que l'intention subjective est nécessaire pour assurer la validité du sacrement, mais qu'elle n'est pas suffisante en ce sens qu'elle doit s'exprimer quant à son objet, quant à la manifestation extérieure qu'est le rite du sacrement. Que peut faire en effet une bonne intention si l'expression de cette intention passe par un rite qui est vicié ?¹

L'intention nécessaire au sacrement doit être garantie par le rite de l'Église. Si le rite pratiqué par le ministre n'est pas catholique, l'intention subjective, si parfaite soit-elle **ne la peut corriger. Elle ne peut faire qu'un rite non catholique soit catholique. La valeur de l'intention doit être considérée en fonction d'un rite catholique.** Ici intervient la seconde citation du Souverain Pontife Léon XIII, donnée au début de ce point.

Le ministre du sacrement est un instrument libre, mais du fait qu'il est un **simple instrument**, il ne peut intervenir en raison seulement de sa bonne intention subjective pour rendre valide un rite invalide. **C'est le sacrement qui par lui-même doit signifier la grâce qu'il produit, il ne dépend pas d'une intention subjective qui garantirait sa validité au cas où il serait invalide.** Un prêtre peut vouloir célébrer de bonne foi avec un rite invalide, en réalité **il ne « fait » rien.** puisque par lui l'Église ne « fait » rien.

Pour juger² la valeur de l'acte posé par un prêtre célébrant le nouveau rite avec l'intention de « faire ce que fait l'Église », il faut se poser une double question :

1 – En tant que ministre du Christ, accomplit-il (« Faites ceci en mémoire de Moi ») l'action du Christ qui Lui-même Se sacrifie et S'offre à Son Père « *in remissionem peccatorum* » ?

2 – En tant que ministre de l'Église, se sert-il d'un rite en **parfaite conformité** avec son intention à Elle, **un rite qui exprime essentiellement cette même intention ?**

Vouloir faire ce que fait l'Église qui, Elle, veut faire ce que fait le Christ, c'est vouloir accomplir ce que l'Église exprime Elle-même par le rite traditionnel qui est inhérent à son intention à Elle.

¹ La comparaison avec d'autres sacrements peut être éclairante. Tout le monde sait qu'un incroyant ou athée, peut administrer un baptême valide en cas d'urgence. Or un athée ne peut avoir, de lui-même et intérieurement, « l'intention de faire ce que veut faire l'Église ». Il ne peut avoir que l'intention de faire plaisir à quelqu'un en donnant satisfaction à ses volontés. **C'est donc par le seul fait extérieur du choix du rite de l'Église qu'il manifeste extérieurement au for externe, l'intention de faire ce que veut l'Église Et le baptême est valide.**

A *contrario*, un catholique baptisé, clerc ou laïc, rempli de bonnes intentions, peut administrer un baptême en étant persuadé de vouloir intérieurement faire ce que veut l'Église ; s'il ne respecte pas le rite extérieur, s'il change les paroles : « Je te reçois dans la communauté des baptisés » ; ou « je te baptise au nom de Jésus-Christ »... alors **s'il n'a pas adopté le rite par lequel il devait manifester objectivement son intention ; tout simplement il n'a pas fait le sacrement. Il n'y a pas de baptême.**

² Léon XIII nous disait plus haut que l'Église ne juge pas de l'intention intérieure. **À plus forte raison le fidèle ne saurait juger de l'intention intérieure du célébrant.** Comment, dès lors, le fidèle pourrait-il juger de la validité du sacrement, donc de l'intention du célébrant, **si ce n'est par ce qu'il voit extérieurement ; donc par le choix du rite ?** C'est pour lui la seule façon de savoir s'il assiste à la messe ou non : à un baptême ou non ; etc. ! Il faut rendre grâce à Dieu, par les temps qui courent, de nous avoir laissé, par miséricorde, ce **moyen très simple d'y voir clair.**

Lorsqu'un prêtre célèbre la Sainte Messe, il unit l'intention de l'Église qu'il a faite sienne à un rite garanti par Elle, un rite qu'Elle lui demande d'accomplir scrupuleusement car dans le rite traditionnel, « les éléments du signe sacramentel ont été validement posés ». Cela rappelle le mot du Saint Père Pie XII, s'adressant aux membres du congrès liturgique d'Assise, le 22 septembre 1956 :

« Il ne s'agit pas de savoir quel est le fruit produit par les sacrements, mais si les éléments du signe sacramentel ont été validement posés. »

Ce qui n'est pas le cas de la synaxe montinienne : « La Cène dominicale ou Messe (?) est la Sacrée synaxe, etc. », comme si l'assemblée pouvait accomplir l'« *actio Christi Seipsum sacrificantis et offerentis* » (l'action du Christ Se sacrifiant et S'offrant lui-même) !

Résumons-nous :

- d'une part, l'intention du célébrant qui « voudrait » faire ce que fait l'Église et ne le fait pas puisqu'il se sert du nouveau rite, ne rejoint pas l'intention de la Sainte Église qui est liée à son rite traditionnel ;
- d'autre part, l'intention du célébrant ne rejoint pas l'intention du novateur, qui s'exprime dans un rite entièrement dépourvu du caractère spécifique de la « messe de toujours ».

Autrement dit, **l'intention du ministre reste dans le vide.**

- d'une part la Sainte Église impère un sacrifice propitiatoire ;
- d'autre part l'église du novateur produit et impose pratiquement un office de louange et d'action de grâces, doublé d'un repas commémoratif (le sens œcuménique est manifeste et va jusqu'à rivaliser avec les cultes juifs et païens) ;
- entre deux, il y a l'intention droite du célébrant de la messe nouvelle, qui voudrait célébrer un sacrifice propitiatoire avec un rite qui exprime une autre intention : celle de célébrer un office de louange et d'action de grâces, etc.

Nous sommes ici dans un cas de non-sens absolu. Comment en effet la Sainte Église pourrait-elle avoir l'intention de célébrer un sacrifice propitiatoire avec un rite qui exprime un office de louange et d'action de grâces, et qui met un repas à la clef ! Elle se renierait elle-même, dépourvue qu'elle serait de son infailibilité et de son indéfectibilité !!!

RECHERCHONS LA COHÉRENCE DOCTRINALE

Avant de terminer, nous voudrions passer au crible un passage de la revue *Savoir et Servir* paru sous le titre « La Messe a-t-elle une histoire ? ».

Précisons de suite que nous n'avons aucune animosité envers cette revue et le mouvement dont elle est l'organe. Bien au contraire.

Mais il est permis de discuter les thèses exposées par une revue, et d'exprimer des avis et opinions divergentes, sans pour autant mésestimer les personnes qui les ont exprimées. La dureté des temps nous obligent à ce rappel.

Dans ce numéro (55), l'étude de la nouvelle messe est menée de manière à prouver que la « *signification catholique n'est plus inhérente au nouveau rite (puisque la consécration peut y être prise pour un simple récit)* » (p. 119).

Voici une partie importante des conclusions de ladite étude :

« [...] à proprement parler, de par sa nature propre, **ce n'est pas une messe** (le principe d'unité de ce rite, qui organise et met en ordre ses différentes parties, n'est pas la définition catholique de la messe).

[...] (X) La messe célébrée selon le nouvel ordo est réalisée dans **un rite qui n'est pas catholique**. Or il suffit de considérer les marques de respect entourant le Saint Sacrement (vases dorés, etc.) pour comprendre que le Saint Sacrifice ne peut avoir pour écrin une cérémonie qui ne soit pas parfaitement catholique. Le respect dû à Notre-Seigneur exige un ostensor sans défaut, des ornements sans tache, un rite franc comme l'or. Comment un rite œcuménique, qui n'est pas catholique en lui-même et qui s'emploie à diminuer toutes les marques de foi et de respect en la Présence Réelle, un rite qui est employé tel quel par ceux qui ne croient pas à la réactualisation du Sacrifice de la Croix et à la merveille de la Transsubstantiation, comment un tel rite, pourrait-il **sans offense à Dieu**, servir d'écrin sacramentel à cette même réactualisation et à cette transsubstantiation ? C'est **impossible**. Quiconque a compris ce qu'est la messe et ce qu'est le Nouvel Ordo ne pourra plus supporter désormais de les voir associés. C'est un outrage objectif à la Majesté et à la Justice divines. [...]

Mais pour nous, qui avons vu, nous ne pouvons plus supporter ces **blasphèmes** inconscients.

Pour offrir l'Hostie Immaculée, il faut un rite irréprochable. » (pp. 119-120).

Tout cela va très bien, c'est excellent, et nous ne pouvons qu'y souscrire. Malheureusement, il y a contradiction au départ, dans ce qui a été remplacé par des points de suspension à l'endroit marqué (X). Le texte dit en réalité : « **Même valide, la messe célébrée selon le nouvel ordo est réalisée dans un rite qui n'est pas catholique** ».

Il ne faut donc pas s'étonner de ce qui suit et qui rompt avec ce qui a été dit précédemment, et le **contredit** :

« Une célébration effectuée selon le nouvel ordo n'est pas nécessairement invalide : un prêtre catholique peut donner un sens catholique à ce rite, et en faire réellement une messe (?).

Le prêtre doit faire acte de volonté personnelle pour l'interpréter (le rite nouveau) de façon catholique et adhérer ainsi à l'intention de l'Église (?).

Un exemple permettra de comprendre. Un couteau de cuisine n'est pas une arme ; par sa finalité et sa nature propre, c'est un couvert. Mais si au cours d'une émeute la police saisit un manifestant portant un couteau de cuisine, elle l'accuse de port d'arme par destination (souligné dans le texte). Le couteau de cuisine, qui n'est pas une arme en soi, peut en devenir une de par l'intention de son auteur ; il est dans sa nature de pouvoir (souligné dans le texte) servir d'arme.

Même chose (?) pour le nouvel Ordo Missæ ; à proprement parler, de par sa nature propre, ce n'est pas une messe [...]. C'est cependant un rite qui est apte (souligné dans le texte) à être utilisé comme messe si son utilisateur en a l'intention. » (p. 119).

Pour sortir de cet imbroglio, il faut reprendre Saint Thomas tel que nous l'avons cité dans un passage précédent :

« **C'est la fin qui fait que la matière est matière et que la forme est forme, puisque c'est en vue de la fin que la matière reçoit une forme et que la forme perfectionne une matière.** »¹

Un couteau, qu'il soit « de cuisine » ou qu'il serve d'arme, est conçu pour la finalité de couper. C'est la fin qui spécifie la forme du couteau : celui-ci, de par sa nature propre, est un objet qui coupe.

Or, il peut couper toutes sortes de choses : il peut couper une carotte, il peut aussi couper un corps humain en petits morceaux, etc. C'est **l'intention qui va déterminer l'usage du couteau** soit pour la cuisine, soit comme une arme redoutable.

Dans l'exemple cité, le couteau est envisagé au niveau de l'usage, non pas au niveau de sa nature propre en tant qu'élément coupant. Du fait qu'il est envisagé au niveau de l'usage, il est lié à **l'intention qui le rend apte à être utilisé de telle ou telle manière** : un couteau de cuisine peut très bien se conformer à toutes sortes d'usages qui le sortent de la cuisine. Quelle que soit l'intention, quel que soit l'usage, la **forme du couteau demeure toujours identique** à elle-même.

Pour reprendre le texte cité précédemment, il ne s'agit pas d'une « **même chose** » à propos du nouvel Ordo Missae. La finalité hérétique de la nouvelle messe a engendré une « **FORME** » qui fait de celle-ci un sacrifice de louange et d'action de grâces, doublé d'un repas commémoratif. **Il n'est pas possible d'utiliser cette forme pour en faire un sacrifice propitiatoire.** Nous ne sommes pas comme dans le cas du couteau, au niveau d'un usage multiforme déterminé par l'intention. Nous sommes au niveau d'une forme qu'il faudrait substituer à une autre forme.

Mais que peut l'intention sur une forme bien établie ? La forme du nouvel ordo Missae est conçue pour sa fin propre, entièrement étrangère à la forme du rite traditionnel. **L'intention du célébrant ne change rien du tout**².

Dire que le nouveau rite est « *apte à être utilisé comme messe si son utilisateur en a l'intention* », c'est dire que le couteau est apte à enfoncer un clou. Non, dira-t-on, ce n'est pas le couteau qui peut enfoncer un clou, c'est le marteau. Le couteau n'a rien à voir avec le marteau, parce que la forme du couteau est autre que la forme du marteau. Et la forme est différente parce que la finalité, ou cause finale, n'est pas la même.

Si le nouveau rite est apte à être utilisé comme messe, c'est que le couteau peut devenir un marteau, dès lors que l'intention qui en guide l'usage, est d'enfoncer un clou !

Cela se passe de commentaires !

En conclusion, ce qui est essentiel, c'est de retenir que **l'intention est nécessairement liée au rite qui l'exprime.**

Trois points résumant toute la question : La Croix. l'Église, la Messe.

¹ Saint Thomas d'Aquin, *Les Principes de la réalité naturelle*, ch. IV « Interdépendance des quatre causes ».

² Si je voulais trancher la gorge d'un gendarme avec une cuillère en bois, mon intention serait coupable, mais le gendarme ne craindrait pas grand chose. C'est que la forme de la cuillère en bois n'est pas ordonnée à l'acte de trancher.

Offrir le Saint Sacrifice de la Messe avec le nouveau rite du N.O.M., c'est vouloir couper un beefsteak avec une cuillère en bois !

- la Croix, qui est l'« *actio Christi seipsum sacrificantis et offerentis* » (l'action du Christ Se sacrifiant et S'offrant Lui-même) « *in remissionem peccatorum* » ;
- l'Église, qui doit réactualiser l'action du Christ et qui, pour ce faire, transmet à ses ministres son intention de célébrer le mystère de la Crucifixion, et le pouvoir lié à cette intention ;
- la Messe, qui exprime l'intention de la Sainte Église par le moyen d'un rite dont doit se servir expressément le ministre du Christ et son ministre à elle.

Un rite qui n'exprime pas l'intention de la Sainte Église, intention qui est celle même du Rédempteur, touche au Divin Auteur, et appartient à ceux que l'on peut appeler à la suite du Christ les « fils du diable », lesquels ont inventé un rite « **in nomine Satani** », **au nom de Satan !!!**

« *Si les formes changent, le rite change. Si un élément est changé, la totalité signifiante est modifiée... Il faut le dire sans ambages : le rite romain tel que nous l'avons connu n'existe plus. Il est détruit.* » (P. Gélinau, *Demain la liturgie*, Éditions du Cerf, p 134).

CONCLUSION

LA NOUVELLE MESSE EST GNOSTIQUE, ÉSOTÉRIQUE, SYMBOLIQUE ET KABBALISTIQUE

Nous devons maintenant conclure cette étude relative à la « différence essentielle » qui existe entre la nouvelle messe et la messe traditionnelle. Question d'autant plus importante qu'elle **engage à coup sûr la Foi**.

Citons à propos de la Sainte Messe, ce mot sublime de saint Alphonse de Liguori

« Dieu Lui-même ne peut pas être la cause d'une action qui soit plus sainte et plus grande que la célébration de la Messe. » (cité par *Introibo*, n° 90, p. 5).

Citons aussi ce mot, non moins sublime, de *l'Imitation de Jésus-Christ* :

« La Sainte Messe est la merveille des merveilles, le miracle de chaque jour répété, la plus grande chose qui se passe dans le monde ; quand le prêtre célèbre, il honore Dieu, il réjouit les Anges, il édifie l'Église, il aide les vivants, il soulage les morts, il se rend participant de tous les biens. » (l. IV, chap. V).

De fait, la Messe traditionnelle est un acte divin c'est Dieu-Verbe Incarné qui S'offre Lui-même à Dieu-Père, à Dieu-Trinité, c'est Dieu qui s'offre Lui-même à Dieu.

Mais avant d'en venir à notre conclusion, nous voudrions transcrire deux textes qui nous disent ce qu'a coûté de travail et de « compétence » l'élaboration du nouveau rite de la messe (textes parus dans la revue *Le Sel de la terre* au sein d'un article intitulé « Le nouveau visage de la messe – Bataille d'experts »). L'abbé Grégoire Celier qui est l'auteur de l'article. cite un premier texte extrait de *Lumière et Vie* 94 :

« [...] s'il est un secteur où un labeur sérieux, méthodique, intelligent, enthousiaste a été mené avant, pendant et après le Concile Vatican II, c'est bien celui de la liturgie. On ne saurait trop rendre hommage à la conscience professionnelle et au zèle apostolique de tous ceux qui s'y sont engagés, à Rome comme dans les églises locales et jusque dans les plus petites paroisses. » (« Échec d'une réforme », juillet-octobre 1969, p. 1).

Le second texte cité par l'abbé Celier est de celui dont la créativité n'a pas su éviter le sacrilège, Annibale Bugnini :

« [...] Le rite de la messe fut mis en chantier il y a **cinq ans** exactement (on est ici en 1969). Dix groupes d'études, comprenant une **centaine** de spécialistes de quinze nations, ont travaillé intensément et sans interruption en sessions spéciales et générales, et examiné chaque partie, chaque formule, chaque rite au point de vue de la théologie, de la pastorale, de l'histoire, des rubriques. Certains points sont revenus des dizaines de fois sur la table de dissection. Il n'est étude ou publication ou document concernant la messe qui n'ait été utilisé par les investigateurs. » (« Le nouvel Ordo Missæ », *L'Osservatore Romano*).

Là-dessus, au sein du même article, intervient une critique toute relative de l'abbé René Laurentin :

« [...] *La réforme liturgique fut sérieuse (sic), compétente (sic), cohérente (sic), mais n'a pas échappé à la froideur (sic) des liturgies issues, non de la prière même, mais de commissions spécialisées.* » (*Vatican II : acquis et déviations*). »¹.

Pour amorcer notre conclusion, nous allons nous servir de la théorie édictée par Cuvier et relative à « la corrélation des parties » :

« *Tout être organisé forme un tout, un système unique et parfait, où toutes les parties correspondent et concourent, par réaction réciproque, à la même action finale.* »

L'action finale de la Sainte Messe est orientée par le Christ Lui-même dans le sens de la rémission des péchés : la seconde consécration, qui est immédiatement suivie de l'Immolation du Rédempteur, le dit formellement : « *in remissionem peccatorum* ». C'est cela même qui permet l'ouverture du Ciel. Ainsi parle Jésus, lors de sa rencontre avec Nicodème, amené auprès de Lui par Philippe :

« *En vérité, en vérité, Je vous le dis. Vous verrez le Ciel ouvert, et les Anges de Dieu montant et descendant au-dessus du Fils de l'Homme* ». Il s'agit là, en attendant la mort qui ouvre sur le Ciel, de **la foi voyante**.

Or, nous avons considéré, en réduction évidemment, car la messe apostolique est absolument insondable, que l'Offertoire (lequel appartient selon Bellarmin, à l'intégrité du Sacrifice) et le Canon concourent essentiellement au but final : la propitiation. **Le rite traditionnel est si pur qu'il protège de la meilleure manière, l'intégrité de la foi.**

Le mémorial sacramentel (et donc efficace) du Sacrifice de la Croix, rend présent (actuel) l'holocauste du Golgotha. Aller à la messe, c'est prendre le chemin du Calvaire. L'encyclique *Quas Primas* de Pie XI est formelle :

« *Le Christ-Prêtre S'est offert en victime pour les péchés et S'offre perpétuellement.* » (tout au moins au sein des messes traditionnelles).

Il n'en est pas de même pour la nouvelle messe qui d'ailleurs est une **messe « fabriquée »**. Les novateurs le reconnaissent eux-mêmes, écoutons-les :

« *La célébration était née de l'usage et de la pratique des communautés croyantes. Après Vatican II, la liturgie semble donnée d'en haut à travers des livres émanant d'experts et consistant essentiellement en programmes rituels.* » (Abbé Gélinau).

« *Dans le passé, l'Église a toujours commencé, non par édicter des lois, mais par créer des usages : elle a prié, chanté, proclamé Jésus-Christ. Elle a mis ces usages à l'épreuve du temps. Elle a éliminé les moins bons, elle a gardé les meilleurs, elle les a codifiés dans ses livres, elle les a édictés enfin comme lois. À Vatican II, on a fait la démarche inverse. On était tellement pressé de renouveler la liturgie !* » (Adrian Hastings, dans la revue conciliaire *La Maison Dieu*).².

Le même auteur, au sein du même article des dominicains d'Avrillé, a le mot juste qui résume la question de l'évolution des liturgies :

« [...] *Une bonne liturgie ne se crée pas en un coup. Les liturgies du passé se sont engendrées organiquement les unes les autres.* »³.

¹ *Le Sel de la terre*, n° 7, pp. 95 et 97.

² *Ibid.*, p. 97.

³ *Ibid.*, p. 97.

À l'évidence, on ne peut pas dire que la liturgie de la messe traditionnelle et la liturgie de la nouvelle messe se sont engendrées organiquement l'une l'autre. En réalité l'action finale du « *ritus modernus* » est orientée essentiellement dans le sens de la louange, de l'action de grâces, à quoi s'ajoutent le dynamisme de l'assemblée et le partage des fruits du labeur humain : c'est là son principe immanent d'organisation (toutes les parties concourent à cette fin), sa vertu significative propre. La « forme » qui est apparemment et en partie demeurée, se trouve contaminée par le sens du récit de l'institution et par les prières du rite cérémoniel (notamment en raison du changement radical du rite traditionnel de l'Offertoire), et de ce fait, **a perdu l'univocité de sa signification.**

NOUVELLE MESSE = MESSE GNOSTIQUE

Nous avons vu précédemment que la nouvelle messe met en relief la louange et l'action de grâces, aux dépens de l'aspect propitiatoire pourtant essentiel. Elle est, de ce fait, une **messe gnostique**. On sait en effet que la gnose loue et remercie à souhait le « dieu émanant », mais elle est totalement étrangère à la propitiation. Son dieu attend tout naturellement ses « étincelles divines » pour que soit formé le « Plérôme » !

À l'appui du jugement relatif à l'aspect gnostique de la nouvelle messe, on pourrait ajouter deux exemples qui révèlent justement ce caractère proprement gnostique.

– Il s'agit d'abord de la traduction de l'« *Agnus Dei* ». Cette prière comporte une expression typiquement gnostique : « le péché du monde ». Elle a été substituée à celle bien concrète de la véritable messe : « les péchés du monde ». À quoi donc correspond un tel changement ?

On sait que, selon la gnose, l'homme ne pèche pas. Seul, le monde est en état de péché, parce qu'il a été fait par le mauvais dieu, celui de l'Église Catholique, ce Yahvé qui a détérioré par sa création, l'expansion de la divinité et qui est la source de tous les maux. Un philosophe ésotériste, tel qu'Abellio, évoque dans un de ses livres « *le péché du monde* ».

« *Le péché est un état universel et non un acte personnel.* » (*La Fosse de Babel*, p. 312).

Dans son ouvrage sur *L'Orient chrétien*, Mgr Lagier énonce cette proposition gnostique :

« *Le divin qui est enchaîné dans la matière (mauvaise parce que sortie des mains du mauvais dieu coupable), c'est-à-dire l'âme humaine, n'est pas responsable* (en italiques dans le texte) *de la chair qui l'opprime. L'esprit reste pur : il n'est point solidaire* (en italiques dans le texte) *des passions, dans les fautes commises* ». (cité dans le n° 3 du *Bulletin de la Société Augustin Barruel*, p. 30).

L'expression « le péché du monde » est donc bien une expression typiquement gnostique.

– Voici maintenant un autre exemple pris dans une demande du *Pater* : « Ne nous soumet pas à la tentation ».

Il est bien évident que le Dieu de l'Église catholique **permet** la tentation, mais **n'y soumet** personne. Dire que Dieu soumet à la tentation, est formellement contredit par la Sainte Écriture en l'épître de saint Jacques :

« *Que personne sous le coup de la tentation, ne dise qu'elle lui vient de Dieu. Dieu est inaccessible aux tentations du mal et Il ne tente Lui-même personne. Chacun est tenté, attiré, pris à l'appât par sa propre concupiscence. La concupiscence conçoit et*

enfante le péché ; à son tour, le péché une fois consommé, engendre la mort. » (I, 13-15).

Par contre, Dieu qui, selon la gnose, est un dieu mauvais, a voulu enfermer les « étincelles divines » que nous sommes, dans un corps matériel de manière à nous soumettre à ses caprices qui constituent nos « tentations ». Il nous faut donc supplier ce méchant dieu, de ne pas nous soumettre à la tentation, qui ne peut nous venir que de lui : d'où **la formule gnostique du Pater de la nouvelle messe : « Ne nous soumetts pas à la tentation ».**

Par la gnose (« le Salut par la gnose »), nous devons nous libérer de ce dieu de la foi catholique, le seul coupable, pour épanouir en nous la plénitude de la divinité qui nous habite, c'est-à-dire en réalité vouer notre âme à Satan

NOUVELLE MESSE = MESSE ÉSOTÉRIQUE

Dire que la nouvelle messe est gnostique, c'est par là même dire qu'elle est **ésotérique**, qu'elle met au jour un sens caché au sein de la messe traditionnelle.

Dans un article intitulé « L'œcuménisme vu par un Franc-Maçon de tradition », J.-M. Jourdan (alias le père Catry) parle ainsi à propos d'un livre du « meilleur disciple de Guénon », Frithjof Schuon : *De l'unité transcendante des religions* :

« Dans le vocabulaire de l'auteur, l'Église est destituée de sa transcendance, Elle n'est qu'un exotérisme (= ce qui paraît à l'extérieur), comme n'importe quelle autre religion. Elle possédait jadis un noyau ésotérique (ce qui est caché) qu'elle a détruit (?) Et qu'il lui faut maintenant restaurer (!), sous peine de ne pas concourir au salut général de l'humanité (?). » (p. 13).

Il s'agit là du « salut universel » opéré par la gnose, autrement dit du salut selon Satan !

En accédant à la nouvelle messe, on accède au « véritable réel » de la messe, à sa « vérité profonde ». Ainsi parle René Guénon à propos de la doctrine de l'Église :

*« Il suffirait de restituer à la doctrine de celle-ci, sans rien changer à la forme religieuse sous laquelle elle se présente **au dehors, le sens profond qu'elle a en elle-même**, mais dont ses représentants actuels paraissent n'avoir plus conscience [...]. » (Introduction générale).*

Le « ritus modernus » correspond justement au « noyau ésotérique » que l'Église se devait de restaurer. C'est ainsi qu'il lui révèle, selon le mot de Stanislas de Guaita¹, fondateur de l'Ordre de la Rose-Croix « *les magnificences ésotériques dont elle est grosse à son insu* ». Celles-ci s'assortissent à « *la Science occulte et transcendante, non plus de la lettre dont le règne est fini, mais de l'Esprit (?) dont le règne commence* », selon les propres termes du Chanoine apostat Roca² cités par Pierre Virion dans son livre *Mystère d'Iniquité* (p. 20).

La lettre, c'est l'exotérisme qui recouvre la messe traditionnelle. L'esprit, c'est l'ésotérisme qui s'exprime par la nouvelle messe : on présente au Dieu de l'univers des aliments de base pour qu'Il les bénisse et les fasse servir au « salut » de l'humanité, représentée par l'assemblée, laquelle prend part au « mémorial-repas », et le Dieu en

¹ Célèbre ésotéro-occultiste (1861-1897).

² Adeptes de l'ésotéro-occultisme (1830-1893). Il a expliqué les dogmes chrétiens à la lumière de la kabbale, et il a annoncé le « règne de l'Esprit (?) ». Il est l'auteur de ce mot célèbre : « Le nouvel ordre social s'inaugurera hors de Rome, sans Rome, malgré Rome, contre Rome. » (*Glorieux centenaire*, 1889).

question reçoit en retour louange et action de grâces. L'assemblée prend le pas sur le prêtre, on assiste au phénomène de la « collectivisation cultuelle ».

L'abbé Barbier¹ pourrait redire à propos de la nouvelle messe, ce qu'il a écrit dans son ouvrage *Les infiltrations maçonniques dans l'Église* :

« Parlerai-je de l'adorable sacrement de l'Eucharistie défiguré et profané sous le nom de mystère ineffable, où la présence réelle de notre Sauveur n'est plus que celle de Son corps pneumatique déterminée, non plus par un miracle de la Toute-Puissance divine, **mais par l'influence presque physique de l'intention et de la volonté des assistants ? Oui, la sacrilège et infernale parodie est poussée jusque-là.** » (p. 96).

Voici encore à ce propos un texte d'un moine qui est, selon l'abbé Mouraux (*Bonum Certamen*, n° 100), Dom Gérard Calvet, prieur du Barroux :

« Le pain eucharistié est une réalité céleste (?). Non que le Christ descendrait par une sorte de bilocation pour se trouver soudain entre les doigts du prêtre, ce qui serait métaphysiquement absurde ; mais au contraire, en ce sens que **c'est la communauté qui accède à un plan supérieur pour saisir son Sauveur.** » (*La Sainte Liturgie*).

Ainsi le « pain eucharistié » (expression toute moderniste) est lié au pouvoir de la communauté qui par elle-même est capable de « saisir son Sauveur ». À la différence du « pain eucharistié », lequel demeure du pain, le « pain eucharistique » qui contient le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité du Sauveur, est dû à l'action du Christ liée au rôle sacrificiel du célébrant.

On se rappelle la fameuse définition de la messe par Paul VI : « *La messe est la Synaxe sacrée ou réunion du peuple de Dieu* ». À cela répond l'archevêque de Paris qui définit ainsi la messe : « *l'assemblée des baptisés* » (*La Messe*, p. 16).

Mais la messe n'est pas une assemblée, elle est, redisons-le, l'action du Christ opérée par le ministère du prêtre : c'est Dieu Lui-même qui expie, qui répare, qui sauve, qui rend Dieu propice et ensuite qui adore, qui implore, qui fait l'action de grâces. Et la messe peut à l'évidence, se passer d'une assemblée.

La nouvelle messe, messe gnostique, messe ésotérique, n'a plus à sa portée, en ce qui concerne le Corps et le Sang du Rédempteur, qu'une seule et unique solution : **le symbole**. Le bulletin *Introïbo* cite ce mot significatif à propos du Corps du Christ :

« *Le Corps reçu est le Corps à faire.* » (n°63, p. 3).

NOUVELLE MESSE = MESSE SYMBOLIQUE

Pour donner plus de densité à notre conclusion, nous devons aborder la question du « symbolisme ésotérique ».

Il est une vérité assurée, c'est que le sacrement, s'il ne produit **pas la grâce qu'il signifie, devient tout simplement un symbole**. C'est là un point **extrêmement important** : il va nous permettre de saisir un des sens ultimes de la nouvelle messe.

Un grand ami de la Franc-Maçonnerie a tenu à analyser le symbole, et pour cause ! Car « la Veuve » use des symboles si pratiques pour abuser ses victimes :

« *Le symbole est souple : il n'emprisonne pas ce qu'il vise, dans le corset du concept, mais le traite en douceur.*

¹ Ecclésiastique polémiste antimoderniste (1851-1925). Son œuvre maîtresse est *La Critique du libéralisme*, revue bimensuelle (1908-1914).

Le symbole est opérant : il ne laisse pas l'esprit au repos, mais le pousse à un incessant travail d'élucidation, selon la description du Frère Goethe : " La symbolique transforme des phénomènes visibles en une idée, et l'idée continue à agir dans l'image, et reste cependant inaccessible ; et même si elle est exprimée en toutes les langues, elle demeure inexprimable ".

Le symbole enfin, est tolérant, il ne contraint pas l'individu, mais laisse à chacun la liberté et le temps de la découverte personnelle. »

Cela donne le champ libre à toutes sortes de **divagations**, à toutes sortes de **ruses** !

Nous avons montré précédemment qu'à l'évidence, la nouvelle messe ne produit pas la grâce attachée au Sacrifice Rédempteur du Christ. Autrement dit, **la messe a été vidée de son contenu essentiel**. Saint Pie X, dans l'encyclique **Pascendi** (toujours bien actuelle) dit que **le moderniste ne nie pas explicitement les dogmes, mais les vide de leur signification**.

Dans le rite de Paul VI, le Corps et le Sang du Christ ne peuvent être que symboles à l'intérieur desquels on peut donner des sens absolument illimités. C'est ainsi que Mgr Ré, de la Secrétairerie d'État du Vatican, parle des « richesses de sens » de la nouvelle liturgie dans sa réponse à la supplique en faveur de la messe traditionnelle du Dr de Saventhem, président d'Una Voce :

« [...] Le premier devoir de tous les fidèles est d'accueillir et d'approfondir les richesses de sens que comporte la liturgie en vigueur. » (*Fideliter*, n° 106, p. 62).

À partir du symbolisme ésotérique, il est aisé de pratiquer un véritable amalgame inter confessionnel, mondialement œcuménique, oublieux de l'Unité de l'Église et aligné sur l'hérésie et le mensonge.

Que deviennent en effet au sein du « ritus modernus » « *l'hostie pure, l'hostie sainte, l'hostie sans tache, le pain sacré de la vie éternelle, et le calice de l'éternel salut* » ? Ils ne sont plus que les **symboles** des fruits de la terre, du labeur humain et de la fraternité universelle s'exprimant par le partage. Ainsi sur cette base, on n'a plus qu'à « **spiritualiser** » le pain et le vin pour hisser l'homme à la hauteur du langage de Paul VI.

Écoutons ce langage absolument idolâtrique, source d'une liturgie, non pas théocentrique, mais anthropocentrique :

« Honneur à l'homme, honneur à la pensée (laquelle ?), honneur à la science (laquelle ?), honneur à la technique (laquelle ?), honneur au travail (lequel et dans quel sens ?), honneur à la hardiesse humaine (en vue de quoi ?), honneur à la synthèse de l'activité scientifique (laquelle ?) et du sens de l'organisation de l'homme (laquelle ?) qui, à la différence des autres animaux (sic) sait donner à son esprit et à son habileté manuelle des instruments de conquête (en vue de quoi ?) ; honneur à l'homme, roi de la terre, et aujourd'hui, prince du Ciel. (!!!) » (paroles prononcées le 7 février 1971, *La Documentation Catholique*, n° 1580).

N'oublions pas qu'en langage gnostique, l'achèvement de Dieu, c'est l'HOMME. C'est là une idée de base de la kabbale (cf. Scholem, *Les Grands Courants de la mystique juive*).

On ne saurait évoquer le sens fondamental de la nouvelle messe qui fait du pain et du vin les symboles de l'effort humain, sans évoquer par là même le Père **Teilhard de Chardin**. Il suffit pour s'en convaincre, d'ouvrir l'un de ses plus célèbres ouvrages, *La messe sur le monde* :

« Je placerai sur ma patène à mon Dieu, la moisson attendue de ce nouvel effort (de la terre)... Mon calice et ma patène, ce sont les profondeurs d'une cime largement

*ouverte à toutes les forces (naturelles) qui, dans un instant, vont s'élever de tous les points du globe et converger vers l'Esprit... Je les évoque ceux dont la troupe anonyme forme la masse innombrable des vivants... Ceux-là surtout qui, dans la vérité ou à travers l'erreur, à leur bureau, à leur laboratoire ou à l'usine, croient au progrès des choses (évolution cosmique en progrès) et poursuivent passionnément aujourd'hui la lumière... » (cité par Dom Georges Frénaud, moine de Solesmes, *Pensée philosophique et religieuse du Père Teilhard de Chardin*, p. 9).*

Ainsi, en poursuivant une fin humaine, naturelle, temporelle, on travaille par le fait même dans le sens d'une fin surnaturelle.

Écoutons encore le Père Teilhard de Chardin :

« La voie royale de la Croix, c'est tout justement le chemin de l'effort humain, surnaturellement rectifié et prolongé. » (Le milieu divin, p. 118).

Remarquons ici les deux expressions : « tout justement » et « surnaturellement rectifié ». Celle-ci évoque, mais en sourdine, le sens catholique de la Croix du Christ, par contre celle-là insiste sur l'aspect primordial de l'effort humain.

Enfin, cette autre citation :

« En somme, Jésus, sur la Croix, est le symbole et la réalité tout ensemble de l'immense labeur séculaire qui, peu à peu, élève l'esprit créé pour le ramener dans les profondeurs du milieu divin. » (ibid., p. 119).

De nouveau l'effort humain voile le sacrifice propitiatoire du mystère de la Croix ! Le Père Teilhard de Chardin est tombé dans la gnose affectée du symbolisme ésotérique.

– Il est aisé de glaner çà et là des exemples de ce symbolisme relatif au Christ et à la messe.

Ainsi parle l'abbé Delzant qui en 1975 était professeur à l'Institut Catholique de Paris, responsable des Aumôneries des Premières supérieures du Diocèse de Paris, et aumônier du lycée Henri IV :

« Jésus de Nazareth n'a que la réalité, mais toute la réalité de ceux qui aujourd'hui croient en lui, se réunissent en son Nom. »¹

Un autre animateur de catéchèse nouvelle (pour l'Ouest de la France), et en même temps aumônier d'un collège important de Laval (Haute-Follis), l'abbé Charlot, proclame :

« L'hostie ne contient pas Jésus, elle révèle sa présence agissante dans l'Église. » (Jésus est-il dans l'hostie ?, p. 24).

C'est clair, on est bien en présence d'un symbole.

Le numéro 63 du bulletin *Introïbo* se réfère à une « semaine religieuse d'Angers » pour écrire ce qui suit à propos d'une exposition sur l'Eucharistie :

« On lit notamment : " c'est dans la fraction du pain que se révèle la réalité dernière de la présence réelle de Jésus-Christ aujourd'hui ".

¹ Autrement dit : Jésus est un symbole.

Cette citation est extraite de l'ouvrage dudit abbé *Croire dans un monde scientifique* (p. 55), document du Centre Jean Bart, publié par ce centre en 1974 et par les éditions du CERF en 1975. (Le centre Jean Bart, centre de pastorale des sacrements, établi à l'archevêché de Paris, a pratiqué un véritable assassinat de la foi catholique. Son digne représentant, l'abbé Delzant a écrit : « C'est une révolution de 180° qu'il nous faut accomplir. » (*Quelques pas dans la foi* [?], p. 74).

Ainsi, cet acte symbolique dit, pour le croyant, le plus réel de la réalité (comme tout symbole). »

La présence purement symbolique du Christ dans l'Eucharistie est présentée comme une nouvelle manière de concevoir la Présence Réelle. Ainsi la foi se perd en la Présence Réelle et en la sacrificialité de la messe.

– Faire du Corps et du Sang du Christ, des symboles, n'est-ce pas ce dont s'enchantent l'ésotérisme dit chrétien ?

Jean Mani, un des personnages les plus représentatifs dudit ésotérisme¹, pratique à merveille l'inversion diabolique :

« La messe a son prototype dans le sacrifice céleste. » (La Divine Liturgie, aperçus sur la messe, p. 41).

C'est justement cette inversion qui permet de mettre, ainsi que nous allons le voir, les Saintes Espèces au niveau des symboles.

Quelle est donc la caractéristique du sacrifice céleste dont parle Jean Mani ?

Ce sacrifice est double :

- d'une part, il s'exerce dans un premier mouvement de l'œuvre divine : la création de l'univers ;
- d'autre part, il s'exerce dans un second mouvement : la réintégration de l'univers en Dieu.

Au sujet du premier mouvement, posons-nous cette question : pourquoi la création de l'univers est-elle envisagée comme un sacrifice ?

Parce que Dieu, pour opérer cette œuvre, « Se sacrifie » (idée chère à la gnose) en sortant de Lui-même. Il n'est donc plus l'Absolu, Il devient un Absolu-Relatif, du fait qu'Il entre en relation avec sa créature.

Alors intervient l'autre aspect du sacrifice céleste : la réintégration en Dieu.

Celle-ci doit s'opérer par le Fils, étant entendu que le Fils est l'engendré du Père dans une toute première sortie de Lui-même. Donc, le Fils, se trouvant être « le Sacrifice du Père », se voit par là même chargé de réintégrer l'univers dans le principe.

Cette réintégration par le Fils « demande, (précise Jean Vaquié), une épreuve à travers un passage étroit d'ordre initiatique » et constitue « un sacrifice céleste initial qui est à l'origine du sacrifice du Calvaire et de celui des Autels »².

Ainsi, le sacrifice de la messe n'est plus que « la réfraction symbolique » du sacrifice céleste qui se célèbre au sein même de la Divinité, alors qu'en réalité **le Ciel est le point d'aboutissement du Sacrifice des autels de la terre.**

Nous pouvons compter sur Jean Vaquié pour pulvériser l'histoire « métaphysique » de Jean Mani :

« Celte doctrine est doublement hétérodoxe. Tout d'abord il est faux de prétendre que la création ait été pour Dieu une lésion, une humiliation, un sacrifice. L'Église enseigne que Dieu a créé l'univers sans y être contraint par quelque nécessité que ce

¹ Né en 1917. Agrégé et docteur ès lettres d'État. Fondateur et directeur du Centre de recherches sur l'Antiquité classique et du Séminaire d'histoire de la religion grecque, membre du Centre de recherches mythologiques à l'Université de Paris-Nanterre. Auteur de nombreux ouvrages d'érudition universitaire, etc.

² « L'École moderne de l'ésotérisme chrétien », *Bulletin de la Société Augustin Barruel*, n°s 22/23, p. 147.

soit, mais par pure bonté. La création n'a rien ajouté à sa gloire intrinsèque, elle l'a seulement manifestée au dehors. L'idée de placer une vicissitude quelconque à l'origine de l'univers est l'une des marques de l'ancienne gnose : c'est le défaut à l'origine de la création, si caractéristique de ces fausses conceptions.

Cette doctrine est hétérodoxe également parce qu'elle contient en germe un incontestable docétisme. Si l'on place le sacrifice initial dans "l'intemporel métaphysique", comme Jean Mani se le propose explicitement, on réduit du même coup en fumée le Sacrifice de la Croix car il devient le **simple passage d'un seuil initiatique de réintégration** (en italique dans le texte). Autant dire qu'il devient **un symbole**. Et par conséquent les sacrifices des autels ne sont plus que des symboles. » (ibid., pp. 147-148).

Pour terminer ce point relatif au symbolisme ésotérique (totalement étranger aux symboles du langage chrétien), nous citerons un texte du Père Catry écrit à propos de René Guénon et de sa collaboration ahurissante à *Regnabit*, la « Revue Universelle du Sacré-Cœur » (il est important de noter ici que le Sacré-Coeur est un thème de prédilection des ésotéristes) :

« Et qu'advient-il dans tout cela, du Sauveur unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Son image n'est plus [...] qu'un "support de méditation", un moyen auxiliaire de "réalisation métaphysique". Sa personne s'est édulcorée. Elle a perdu toute transcendance. Il n'est plus le médiateur indispensable duquel nous devons participer pour parvenir à la réalité de Fils de Dieu [...] Sa réalité a même disparu, car il subsiste seulement un symbole [...]. » (Daniel Jacob, pseudonyme du Père Catry, « Une super religion pour initiés », *Permanences*, nov. 1966, pp. 54-55).

Quel était donc le but de René Guénon ?

« Rendre vaines l'Incarnation et la Rédemption. »

« Enlever le Seigneur Jésus à l'Occident afin de prévenir une restauration chrétienne. » (ibid., pp. 55-56).

Que fait d'autre la nouvelle messe (et pas seulement en ce qui concerne l'Occident) ???

NOUVELLE MESSE = MESSE KABBALISTIQUE

Nous en arrivons au **sens ultime** de la nouvelle messe.

On sait que **la kabbale qui est une perversion de la Révélation donnée par Dieu au peuple élu, veut pervertir le christianisme, comme elle a perverti le message mosaïque de la Révélation divine**. Parlant du dernier livre de l'abbé Julio Meinvielle¹ *De la kabbale au progressisme*, Félix Causas cite ce passage important du prologue, indiquant l'objectif de l'ouvrage :

« Ce livre se propose de démontrer qu'à travers l'histoire humaine, il n'y a que deux attitudes fondamentales de pensée et de vie : l'une, catholique, qui est la tradition reçue de Dieu par Adam, Moïse et Jésus-Christ, que saint Thomas d'Aquin a exposée de façon inégalable ; l'autre, gnostique et kabbalistique, qui nourrit les erreurs de tous les peuples et la gentilité, avec d'abord l'apostasie du judaïsme et ensuite celle du christia-

¹ Philosophe et théologien argentin, de langue espagnole (1905-1973), auteur d'une vingtaine de livres et de nombreux articles.

nisme, qui se vérifie régulièrement dans le monde moderne. » (p. 7). (« La kabbale ou gnose judaïque », *Sous la Bannière*, n° 39, janvier-février 1992).

Ainsi les deux grands courants qui traversent notre histoire, depuis l'éclosion du christianisme. sont le courant catholique et le courant kabbalistique.

À l'évidence, celui-ci est en train de prévaloir sur celui-là. Ce n'est pas étonnant. car, ainsi que le dit l'abbé Julio Meinvielle dans son même ouvrage :

« Point n'est besoin de beaucoup de sagacité pour voir que depuis cinq siècles, le monde s'aligne toujours davantage sur la tradition kabbalistique. Le monde de l'Antéchrist avance rapidement. Tout concourt à l'unification totalitaire du " fils de la perdition ". »

Le Concile Vatican II a fait faire un pas de géant à la Tradition kabbalistique. Or, la nouvelle messe est un fruit du Concile, elle est le point d'aboutissement de la constitution liturgique. Le Cardinal A. Mayer, président de la commission « *Ecclesia Dei* » affirme ceci :

« Le rite romain restauré (?) par Paul VI suivant l'indication du concile Vatican II est le rite de l'Église de Rome. » (*Introïbo*, n° 71, p. 2).

Ce n'est donc pas étonnant que la nouvelle messe manifeste une influence kabbalistique. Cette influence s'est exercée de deux manières : tout d'abord on a vidé de l'intérieur ce qui constitue l'essence de la messe traditionnelle (sacrifice propitiatoire), ensuite on a élaboré un nouveau rite à base gnostique, ésotérique, symbolique, autrement dit à base kabbalistique et cela de manière à le judaïser.

Au sujet de la **judaïsation de la messe**, il est intéressant de relever certains propos de l'Archevêque de Paris, pris dans son ouvrage *La Messe* :

« La messe est un sacrifice d'action de grâces que l'Église fait en mémoire du Christ, par la puissance de l'Esprit Saint. » (p. 169).

Ce passage, contredit par le Concile de Trente, illustre à souhait la nouvelle messe envisagée comme un sacrifice d'action de grâces en mémoire du Christ. Mais en réalité, la messe, la vraie, est un sacrifice propitiatoire opéré par le Christ, lequel entraîne après Lui la prière d'action de grâces ; elle ne fait pas d'abord un sacrifice d'action de grâces en mémoire du Christ. Le Verbe Incarné S'offre Lui-même en holocauste à Son Père « *in remissionem peccatorum* » (c'est ce que nous avons vu précédemment) et c'est en ce sens absolument essentiel que le mémorial de la Croix du *Sauveur* opéré par le ministère du prêtre est sacramentel, c'est-à-dire à la fois signifiant et efficace.

Voici maintenant dans le même ouvrage l'accent mis sur le **sens spirituel de l'assemblée associée au sacrifice de louange** :

« Quand le célébrant entre dans l'assemblée, il signifie que le Christ se rend présent dans cette dernière, faite de ces hommes et de ces femmes assemblés en son Nom. À ce moment, l'assemblée toute entière prend conscience qu'elle devient, par son rassemblement même, temple saint habité par l'Esprit. Le Christ y fait son entrée et y fait sa demeure en associant à sa Parole et à son sacrifice de louange son peuple ainsi rassemblé. » (p. 52).

Ce sacrifice de louange rejoint le sacrifice d'action de grâces pour se mettre en contradiction avec le Concile de Trente, mais en plein accord avec le nouveau rite.

Voici enfin un fait particulièrement significatif en ce qui concerne la **judaïsation de la messe**. L'Archevêque de Paris nous dit ce qu'est la liturgie de la Synagogue : la liturgie de la Parole (notamment avec la récitation des psaumes), ensuite le repas du sabbat. avec la

bénédition sur le pain azyme (c'est-à-dire non levé) est la consécration. Puis il en vient à la messe nouvelle :

« *La liturgie chrétienne, c'est-à-dire venue du Christ, joint en un seul moment, en une seule assemblée, en un seul et même acte eucharistique " d'action de grâces " (les deux expressions ont le même sens) et la célébration de la Parole et la célébration du repas. »* (p. 34).

Qui donc pourrait reconnaître dans cette « *liturgie chrétienne, c'est-à-dire venue du Christ* », le Sacrifice du Rédempteur ? Par contre, il est aisé de reconnaître **le sens judaïque de la nouvelle messe : ainsi la Parole de Dieu, « l'acte eucharistique d'action de grâces » et le repas.** Tout cela ne fait qu'un, alors que la liturgie de la Parole de Dieu n'est, dans la messe traditionnelle que la préparation à la célébration du sacrifice propitiatoire. **La théologie qui sous-tend la nouvelle messe, n'est pas une théologie catholique.**

En somme, le but des « **ennemis** » de la Sainte Église, est de faire ce que Josué Jehouda appelle « **un véritable œcuménisme d'Israël** » (Daniel Jacob, « Le mystère d'Israël aujourd'hui », *Permanences*, décembre 1966, p. 65). Et l'abbé Julio Meinvielle a parfaitement raison de montrer l'influence de la kabbale sur le catholicisme et la civilisation chrétienne.

« *La kabbale est le grand instrument secret des " hétérodoxes " contre l'Église et contre le monde chrétien. »* (ibid., p. 110).

Et c'est justement cette kabbale que prône un maître de la pensée juive contemporaine, le rabbin **Élie Benamozegh**. Il la présente comme étant le lien de la grande unité finale entre l'hébraïsme et la gentilité :

« [...] *La kabbale, seule capable, en définitive, de rétablir l'harmonie entre l'hébraïsme et la gentilité. »* (*Israël et l'Humanité*, p. 62).

Le même auteur présente encore la kabbale juive comme étant le lien de l'unité au sein même du christianisme :

« *Nous ne nous laisserons pas de répéter que cette doctrine (la kabbale) contient aussi la clef du problème religieux moderne. Elle donne en même temps la solution des difficultés que rencontrent ceux qui s'occupent de la réforme du christianisme partagés en tant de sectes ennemies. »* (ibid., p. 73).

La kabbale, c'est la véritable clef de l'œcuménisme :

« [...] *De toutes les religions anciennes, le judaïsme (et donc la kabbale) est la seule qui déclare posséder un idéal religieux pour l'humanité entière...* » (ibid., p. 66).

La nouvelle messe est en route vers cet œcuménisme-là ! Un œcuménisme satanique qui vise en premier lieu le catholicisme et sa messe. Comment alors ne pas reconnaître en cette marche à l'abîme, la haine ancestrale contre la Chair de l'Incarnation et le Sang de la Rédemption ?!

Que dire en terminant sinon que **célébrer la nouvelle messe, c'est à nouveau condamner le Sauveur**, Le flageller, Le railler, Le couronner d'épines longues, dures et pointues, Le charger de son « *patibulum* », Le dépouiller de Ses vêtements collés à Ses plaies innombrables, Le clouer sur l'infâme gibet et entendre son cri « *cum clamore valido* » ?

C'est vraiment avec la messe nouvelle le mystère d'iniquité qui s'accomplit. L'Église est crucifiée puisque sa messe est crucifiée. Plus que jamais Elle est unie à son Époux en Croix, amorçant ainsi par l'immolation, le triomphe de l'Amour Divin sur les forces du mal.

Avant d'en arriver au point final, nous voudrions citer trois textes importants :

Le premier de ces textes est du Cardinal Journet :

« *Toujours pour elle (l'Église catholique) un abîme sépara cette eucharistie (la messe traditionnelle) qui, sous les signes sacramentels, nous apporte immédiatement le Sacrifice rédempteur et le Corps même du Christ maintenant ressuscité, de cette autre eucharistie qui nous propose immédiatement du pain et du vin, nous référant au souvenir du Christ et à Ses mystères... Toutes les tentatives de proclamer l'équivalence objective essentielle de l'Eucharistie apostolique reçue du Sauveur et consignée dans Écriture, et de l'Eucharistie réinterprétée après de longs siècles dans le contexte d'une expérience novatrice et divergente, sont **d'avance invalidées** en raison de la nature même des choses. L'Eucharistie de l'Unique Église du Christ est divine. Elle n'est pas malléable, elle est adorable.* » (cité par le bulletin *Encore Fatima* du 10 mars 1994, p. 34).

Le second texte est de Bossuet : on peut le référer à l'expression du Cardinal Journet « expérience novatrice » :

« **Dieu a voulu que la Vérité vînt à nous de pasteur en pasteur sans que jamais on n'aperçût d'innovation. C'est par là qu'on reconnaît ce qui a toujours été cru et donc ce que l'on doit toujours croire. C'est pour ainsi dire de ce toujours que paraît la force de la Vérité et de la promesse (divine). ON LE PERD TOUT ENTIER DÈS QU'ON TROUVE DE L'INTERRUPTION EN QUELQUE ENDROIT.** »

Avec son nouveau rite, Paul VI a **innové !**

« *Nous voulons encore une fois, a-t-il dit à l'audience générale du 26 novembre 1969, vous inviter à réfléchir sur cette nouveauté que constitue le nouveau rite de la messe.* » (*Documentation Catholique* du 21 décembre 1969, p. 1102) : d'où le changement de nom de « messe » en « eucharistie ».

Le troisième texte est extrait du *Bref examen critique* des Cardinaux Ottaviani et Bacci qui concluent :

« *Il est évident que le nouvel Ordo renonce expressément à constituer l'expression de la doctrine que le Concile de Trente a sanctionnée comme étant de foi divine et catholique.* »

Ce qui veut bien dire que **la nouvelle messe n'est pas catholique !**

Alors, si la nouvelle messe n'est pas une réalité catholique, c'est qu'elle est une **mystification** et cela permet de dire : « **Satan a visité son peuple** ».

Le « renouveau » de l'Église conciliaire se bâtit sur la ruine de la messe et de tout ce qui vient en conséquence. Nous assistons au « *coagula* » luciférien de l'Église. Satan ne peut bâtir que sur des ruines. Une Église qui a en son cœur même une messe gnostique, ésotérique, kabbalistique, hérite nécessairement de ceux qui ont déclaré à propos du Christ : « **Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous** » et auxquels notre Sauveur a dit : « *Vous avez pour père le diable* ».

Plus que jamais, il nous semble entendre prononcés avec une force toute particulière, les mots de la Très-Sainte Vierge à Cana : « Ils n'ont plus de vin ». Le vin de la Nouvelle et Éternelle Alliance ne coule plus à flots sur la terre, réduit qu'il est aux célébrations éparses et trop peu nombreuses, de la messe authentiquement catholique.

Prions la Très-Sainte Vierge Marie qui a hâté l'« heure » de son Fils, de hâter l'heure de leur triomphe, le triomphe du Fils et de la Mère marqué par l'enchaînement de celui qui se tapit sous les plis du voile trompeur de la gnose kabbalistique¹.

Notre Dame de la Sainte Messe,
Priez, priez, priez pour nous.

¹ Faut-il s'étonner de ce que « l'un des luthériens les plus caractéristiques de l'époque contemporaine », Hermann Sasse (1895-1976), professeur de théologie, s'exprime ainsi, comme le rapporte le numéro 31 de la revue *Didasco*, à propos de la nouvelle messe :

« **Le nouvel Ordo Missæ a pratiquement détruit l'ancienne messe.** [...] Il ne sera plus possible de maintenir la doctrine catholique sur la transsubstantiation. »

**ANNEXE : SERMON DES ORDINATIONS
(ÉCÔNE, JEUDI 27 JUIN 2002)
M^{GR} BERNARD TISSIER DE MAILLERAIS**

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il.

Monseigneur le Supérieur général, Mes chers Seigneurs, Monsieur le Directeur,

Mes chers confrères en sacerdoce, chers ordinands, bien chers fidèles,

Dans quelques instants l'évêque, au cours de cette cérémonie d'ordination de diacres et de prêtres, prononcera ces paroles, aux diacres il leur dira : *vous êtes désormais les coopérateurs du Sang et du Corps du Seigneur*, et aux prêtres après l'ordination elle-même, il leur dira : *recevez le pouvoir d'offrir le sacrifice à Dieu et de célébrer des messes tant pour les vivants que pour les défunts*.

Ces paroles, qui nous semblent presque banales, de notre Foi catholique toute simple, qui expriment donc **l'objet même du sacerdoce** qui est la consécration du Corps et du Sang de Notre-Seigneur pour renouveler de façon non sanglante Sa Passion Divine, ces paroles sont désormais **supprimées** dans le nouveau Pontifical de l'ordination tant des diacres que des prêtres. Cette **disparition** est très **significative**, et veut dire que **la NOUVELLE RELIGION ne veut plus exprimer la transmission d'un pouvoir de consacrer le Corps et le Sang du Christ et d'un pouvoir de renouveler la Passion du Calvaire**. Et donc, mes bien chers ordinands, je suis sûr évidemment qu'au cours de vos six années de séminaires vous avez bien pénétré **la doctrine catholique, qu'ignorent maintenant la plupart des prêtres dans la NOUVELLE RELIGION**. Car ce **changement du rite de l'ordination signifie une NOUVELLE RELIGION**. **Dans cette suppression d'un pouvoir d'offrir et de consacrer le Corps et le Sang du Christ est exprimée précisément LA NOUVELLE RELIGION**, dans laquelle se trouve la grande majorité des catholiques, à leur cœur défendant, mais ils y sont dans cette NOUVELLE RELIGION, qui consiste non seulement en un **NOUVEAU CULTE**, mais dans une **NOUVELLE DOCTRINE**. Et donc si vous le voulez bien, chers fidèles, en quelques mots je décrirai tout d'abord la **NOUVELLE DOCTRINE** de cette **NOUVELLE RELIGION** et ensuite son **NOUVEAU CULTE**.

Tout d'abord de **NOUVEAUX DOGMES**, par conséquent **une NOUVELLE DOCTRINE, de NOUVEAUX DOGMES**.

Tout d'abord **le péché, qui pratiquement n'existe plus**, puisqu'il n'offense pas Dieu. On nous dit que le péché n'offense pas Dieu, mais qu'il nuit seulement au pécheur. Le péché, en effet, ne peut pas atteindre la nature de Dieu qui est incorruptible. Le péché ne fait rien à Dieu. Le péché ne fait que nuire au pécheur, lui faisant perdre la vie divine, on le concède, et également offensant à la solidarité humaine. Dans ces conditions le péché n'a plus cette caractéristique d'offense, de destruction de l'honneur de Dieu, de Sa gloire, de Sa louange. Il n'a plus la caractéristique d'une désobéissance à la loi de Dieu. On **nie** par conséquent que Dieu soit en droit **d'exiger** de Ses créatures, non seulement la louange, mais même la soumission à Sa loi comme dit saint Ignace dans ses *Exercices : L'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu et par là sauver son âme*. Eh bien ! louer, honorer et servir Dieu, ça n'existe plus dans la **NOUVELLE RELIGION**, puisque le péché ne détruit pas la gloire externe de Dieu, le péché ne fait que nuire à l'homme. Vous voyez donc combien cette **NOUVELLE RELIGION détruit la notion même du péché, détruit la gloire de Dieu**, détruit même la notion du péché comme l'injustice suprême, pour ne considérer que les injustices humaines ; mais l'injustice envers Dieu, le péché contre la Justice de Dieu, on n'en veut plus.

Ensuite, on nous dit que par le péché la dignité humaine n'est pas perdue, l'homme conserve sa dignité même après le péché. L'homme reste digne. L'homme reste gentil, sympathique. Et par conséquent, c'est la justification de l'œcuménisme, de la liberté religieuse. Quoi que fasse l'homme dans l'ordre religieux, qu'il honore un faux dieu ou par un faux culte le vrai Dieu, peu importe, il garde sa dignité. Il est digne donc d'être d'estime et de respect, et donc on doit respecter sa religion, et on doit par conséquent collaborer même avec les autres religions, puisque la dignité humaine n'est pas atteinte

par le péché. Encore une seconde **erreur très grave, qui légitime l'œcuménisme et la liberté religieuse**. Il est donc digne puisque l'homme reste très sympathique. Eh bien ! Dieu continue d'aimer le pécheur, de lui maintenir Son amour et Sa faveur. Rien n'est changé entre Dieu et le pécheur. Dieu nous est représenté sous la forme d'un Dieu impassible, bonasse, qui accepte tout de la part de Ses enfants capricieux. Sa charité, à Dieu, est donc ridiculisée. Dieu continue d'aimer même le pécheur, sans distinction, sans précision.

Ensuite, on nous dit que, par conséquent, Dieu ne punit pas le péché par une **peine** quelconque **temporelle ou éternelle**. Puisque le péché n'offense pas Dieu, Dieu ne punit pas. Du reste Dieu est la bonté même. Comment Dieu pourrait-Il infliger des peines à l'homme pécheur ? Non, c'est l'homme lui-même qui se punit en subissant les conséquences de ses fautes et l'enfer, si jamais quelqu'un s'y trouve, l'enfer n'est que l'exclusion, auto-exclusion de l'amour divin. Donc l'enfer n'est plus une peine infligée par Dieu. Dieu n'a plus le droit de punir. Et par conséquent, l'homme est lavé de tout devoir de réparation envers Dieu. Ce que nous appelons chez nous, dans notre catéchisme, la satisfaction après le péché, le pécheur doit satisfaire pour ses péchés à la justice divine, la satisfaction, le besoin d'expier ses péchés pour réparer l'honneur de Dieu n'existe plus. L'homme doit seulement réparer sa santé spirituelle. Mais réparer la gloire de Dieu, coopérer au relèvement de la créature tombée dans le péché, on n'en veut plus, alors que vous savez la belle doctrine catholique de la satisfaction est toute à la gloire de Dieu, puisque l'homme pécheur peut se relever et redonner la gloire et la louange à Dieu et relever même sa nature tombée, par la satisfaction, par la peine qu'il subit volontairement. Mais cette doctrine, qui donc ne veut plus ni du péché, ni de l'expiation et de la satisfaction, va beaucoup plus loin, puisqu'elle va même maintenant fausser le sens des souffrances et de la Passion Rédemptrice du Sauveur. Et donc elle va **fausser le dogme de la Rédemption**.

C'est à ce dogme central que se sont attaqués les modernistes. On va nous dire : les souffrances de Notre-Seigneur sur la Croix sont destinées seulement à révéler l'amour de Dieu persévérant, mais non pas à satisfaire à la justice divine à la place des hommes pécheurs. Notre-Seigneur sur la Croix n'a pas offert à Son Père en notre nom aucune satisfaction. Il n'a fait que révéler aux hommes l'amour de Dieu Son Père. Donc on va tout à fait **contre le dogme du Précieux Sang**, cette loi que Dieu a posé même dans l'Ancien Testament, que sans effusion de sang il n'y a pas de rémission. On refuse le Sang versé par Notre-Seigneur avec toute Sa valeur d'expiation, de rémission des péchés, pour ne considérer qu'un acte gratuit par lequel le Père livre sans aucune raison Son Fils à la mort, simplement pour révéler l'amour du Père. C'est la plus abominable cruauté : le Père livre Son Fils à la mort la plus abominable, simplement pour révéler Son Amour. On a **faussé, vidé le dogme de la Rédemption et l'on BLASPHEME même la Sainte Passion du Sauveur**. Alors qu'au contraire, notre catéchisme nous enseigne que par Sa Passion Notre-Seigneur a offert à Son Père une satisfaction pour nos péchés surabondante, à cause d'une part de la dignité de la personne divine qui souffre sur la Croix et d'autre part à cause de l'extrême charité et obéissance avec laquelle Notre-Seigneur souffre, et enfin à cause des douleurs extrêmes qu'Il a souffertes sur la Croix. Il a donc pu offrir à Son Père pour nous, à notre place, une satisfaction surabondante, presque infinie. C'est toute la beauté de la contemplation de la Croix : y voir notre Salut, notre Rédemption, notre rachat, notre relèvement et non pas seulement l'amour du Père, mais l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'abord.

Et de toute façon, on nous dit dans cette NOUVELLE RELIGION : à quoi bon le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à tout le plus pour révéler l'amour du Père mais pas pour nous sauver, car tous les hommes sont sauvés, de toute façon. C'est certain, puisque par Son Incarnation, comme dit le concile Vatican II, dans *Gaudium et Spes*, par Son Incarnation le fils de Dieu S'est uni en quelque sorte à tout homme. Tout homme est *christifié* par l'Incarnation et alors tous sont sauvés, et dès lors – c'est l'allégation du Pape Jean-Paul II dans un de ses livres –, que pratiquement **l'enfer probablement est vide**. Tous sont sauvés. Vous voyez donc le dogme de la Rédemption anéanti, faussé radicalement. Étant évacué le péché, étant évacué même la justice de Dieu, on va évacuer la Rédemption, supprimer la satisfaction de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà la NOUVELLE RELIGION, les NOUVEAUX DOGMES.

Passons maintenant, si vous le voulez bien, au **NOUVEAU CULTE**, qui correspond au **NOUVEAU DOGME**. Eh bien ! tout d'abord dans le **NOUVEAU CULTE** on nous dit que l'acte principal de la Rédemption de Notre-Seigneur, Sa première Messe qu'Il a célébrée sur la Croix après la messe de la Cène, donc l'acte principal de la Rédemption, ne consiste pas dans la Croix du Sauveur, mais plutôt dans la Résurrection glorieuse et l'Ascension de Notre-Seigneur. Ce serait par Sa Résurrection et Son Ascension que Notre-Seigneur nous sauverait. En effet Dieu couronne l'œuvre de la Rédemption et manifeste pleinement Son Amour, l'amour du Père envers nous, en ressuscitant Son Fils, puisque Dieu n'est pas le Dieu des morts mais des vivants. Un point, c'est tout. C'est ce que déclare le Pape Jean-Paul II. Donc la Croix du Christ est un événement plutôt secondaire dans la Rédemption, l'œuvre essentielle étant la Résurrection et l'Ascension du Sauveur.

Ensuite, on nous dit que l'acte principal du sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Notre-Seigneur Jésus-Christ comme prêtre, ne consiste pas dans l'offrande sanglante de Son sacrifice sur la Croix, mais essentiellement dans Son sacerdoce céleste, par lequel donc, traversant la tente du sanctuaire céleste, Il se présente à Son Père avec Son Sang. Donc on va **NIER** que l'acte principal du sacerdoce c'est l'offrande du sacrifice de Notre-Seigneur sur Sa Croix. On parlera, on va mettre l'accent sur le sacerdoce céleste ; et ceci n'est pas nouveau, dès 1958, c'était professé par le Père Joseph Lécuyer, futur successeur de Mgr Lefebvre à la tête de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit. Ces **HÉRÉSIES** datent d'avant le Concile. Elles ont été propagées par le Concile et après le Concile.

Ensuite, on nous dit que la Messe, la Messe n'est pas le renouvellement non sanglant de la Passion, on ne peut plus dire cela, la Messe est le mémorial de tous les hauts faits du Christ au cours de Sa vie, donc non pas seulement Sa Passion, mais aussi de Sa résurrection, de Son Ascension et pourquoi pas, de Son Incarnation, de Sa Présentation au Temple, enfin bref tous les hauts faits du Christ. Il s'agit d'en faire mémoire, et c'est cela qui fait la Messe. Or, notre catéchisme nous enseigne que c'est bien la Consécration qui réalise la Messe et la théologie la meilleure nous expose en effet que ce qui est signifié par la Consécration séparée du Pain et du Vin, donc du Corps et du Sang du Christ, ce qui est signifié, est produit mystérieusement : l'immolation sacramentelle est réalisée, à savoir la séparation du Corps et du sang par la parole, par la puissance même des paroles du prêtre. Sous l'apparence du Pain est directement le Corps, tandis que sous l'apparence du Vin est directement le Précieux Sang du Christ. Certes non pas séparés réellement, puisque par concomitance réelle ils sont tous les deux sous chacune des deux espèces. Mais il n'en reste pas moins que par la force des paroles, ce qui est réalisé, c'est bien une séparation du Corps et du Sang du Christ, séparation sacramentelle. Par conséquent on **nie absolument** le rôle de la Consécration dans la Messe. Il s'agit simplement d'un mémorial.

Ensuite, la messe, nous dit-on, – c'est le Cardinal **Ratzinger** qui a découvert ceci il y a quelques mois : **LA MESSE EST VALIDE MÊME SANS LES PAROLES DE LA CONSÉCRATION**. Vous avez tous lu cela, on vous l'a expliqué. C'est une déclaration récente du Cardinal Ratzinger avec sa Commission Théologique Internationale : la messe est valide même sans les paroles de la Consécration ! Alors à quoi bon un prêtre ! En effet, le peuple chrétien peut célébrer la messe, le prêtre ne sert à rien, puisque il n'y a pas besoin de prononcer les paroles de la Consécration pour que la messe soit valide. Même dépourvue des paroles du Christ la messe vaut, la messe est valide !

Ensuite, on nous dit que le Christ au cours de la Messe est rendu présent, oui, mais rendu présent avec tous Ses mystères salvifiques et non pas par l'œuvre magique de la Consécration, qui est une œuvre magique, mais par le vécu de l'action liturgique communautaire qui objective les mystères du Christ. Ainsi, donc, le mystère du Christ, en particulier le mystère pascal, devient le mystère du culte. Voilà ce qu'on nous dit, en particulier Annibale Bugnini cheville ouvrière de la réforme liturgique. Donc il ne s'agit pas de consacrer le Corps et le Sang du Christ, mais d'évoquer ensemble, activement, communautairement, liturgiquement tout le mystère du Christ, en particulier Son mystère Pascal, donc en mettant en évidence la Résurrection et l'Ascension du Christ.

Enfin, dernière **HÉRÉSIE**, bien chers fidèles, je suis absolument désolé de ce **FLOT D'HÉRÉSIES** qui est à peine digne d'un sermon évidemment : le sacerdoce commun des fidèles s'exerce au cours du mémorial eucharistique. Il convient donc de donner une plus grande place à la participation active des

fidèles pour qu'ils puissent exercer leur sacerdoce commun, le prêtre devant simplement **présider** ces paroles du mémorial.

Je conclus : **tant dans ses dogmes que dans son culte la NOUVELLE RELIGION a vidé notre religion catholique de sa substance.** La Passion de Notre-Seigneur ne sert qu'à révéler d'une façon très intellectuelle et abstraite l'amour de Dieu le Père pour nous. Quant à l'amour du Christ pour Son Père ou pour nous autres, on n'en sait rien. Et puis, d'autre part, le culte chrétien, c'est seulement une mémoire. Donc prendre conscience en somme de la grande œuvre des hauts faits du Christ, en prendre tellement conscience que cette œuvre devient présente dans l'assemblée en prière, comme une autoconscientisation commune.

Cette **NOUVELLE RELIGION** n'est rien d'autre, bien chers fidèles, qu'une **GNOSE**. Je pense que c'est le mot qui la caractérise **parfaitement** puisque c'est une religion sans péché, sans justice, sans miséricorde, sans pénitence, sans conversion, sans vertu, sans sacrifice, sans effort, mais simplement une autoconscientisation. C'est une religion purement intellectualiste, c'est une **PURE GNOSE**.

Alors, bien chers futurs diacres et prêtres, soyez assurés que je ne vous ordonne ni diacres, ni prêtres, pour être des diacres et des prêtres de cette religion gnostique. Et je suis persuadé que telle était aussi votre intention de recevoir aujourd'hui le sacerdoce catholique, des mains de l'Église Catholique, et non pas de recevoir un sacerdoce gnostique des mains de je ne sais quel système gnostique.

REJETONS AVEC HORREUR, bien chers fidèles, bien chers ordinands, **CETTE RELIGION NATURALISTE, INTELLECTUALISTE, QUI N'A RIEN À VOIR AVEC LA RELIGION CATHOLIQUE**, et soyons au contraire bien fermement, toujours plus fermement persuadés de la raison de notre combat, de la raison de notre sacerdoce.

Chers ordinands, vous êtes fiers de recevoir votre sacerdoce dans l'Église Catholique de la main d'un évêque catholique, de tous ces évêques qui se sont succédés en transmettant le sacerdoce catholique dans sa pureté doctrinale d'où découle sa véritable charité pastorale. Soyez heureux aujourd'hui de recevoir ainsi dans l'Église catholique, le sacerdoce catholique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le sacerdoce d'un Padre Pio, le sacerdoce de tous les saints prêtres, d'un saint Curé d'Ars, le sacerdoce des Apôtres, le sacerdoce qu'a vécu auprès des Apôtres la Très-Sainte Vierge Marie dont nous fêtons aujourd'hui une jolie fête.

Eh bien, supplions la très sainte Vierge Marie, Mère du Sacerdoce, Mère des prêtres, Mère du Grand Prêtre et Mère des prêtres, de nous garder bien fidèles au sacerdoce catholique afin de communiquer la religion catholique. Ainsi soit-il.

Au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	I
LE SACRIFICE DE CAÏN	1
L'intention œcuménique du Nouvel Ordo et sa réalisation	2
La matière du sacrifice telle que la présente le nouvel offertoire	5
CHAPITRE I : CHANGEMENT DE L'OFFERTOIRE	7
LITURGIE DE L'EUCARISTIE	7
OFFERTOIRE	7
Subversion de l'offertoire	8
Inversion de l'offertoire	9
Conversion de l'offertoire catholique en offertoire gnostique	10
Le nouvel offertoire : retour à la gnose kabbalistique	11
Réponse à trois questions	12
CHAPITRE II : MODIFICATIONS DE LA CONSÉCRATION	14
La consécration au sein de la nouvelle messe	15
1) La forme du nouveau rite de la messe est-elle adaptée à la véritable fin de la véritable messe ?	15
2) La forme consécatoire du nouveau rite de la messe est-elle adaptée à la fin œcuménique ?	18
Traduction française de la forme consécatoire destinée à la nouvelle messe	20
1. pro multis = pour la multitude.	20
2- Hic est Calix Sanguinis Mei = « Ceci est la Coupe de Mon Sang ».	22
Ni sacrifice, ni transsubstantiation	23
CHAPITRE III : COMPARAISON DES RITES	25
L'Offertoire	26
Offrande de l'hostie	26
Adjonction de la goutte d'eau dans le calice.	27
Offrande du calice	28
In spiritu humilitatis	29
Veni, Sanctificator	29
Lavabo	30
Suscipe, sancta trinitas	31

Orate fratres	32
Le Canon	33
Te Igitur	35
Memento des vivants	35
Hanc Igitur	36
Quam Oblationem	37
Unde et memores	38
Supra quæ propitio	40
Supplices te rogamus	41
Per quem haec omnia	42
Per ipsum, et cum ipso et in ipso	43
En conclusion	43
Nouvelles prières eucharistiques	43
Déplacement de l'Épiclese	44
Mysterium fidei	44
Omissions communes	47
Prière eucharistique 2	47
Prière eucharistique 3	49
Prière eucharistique 4	51
CHAPITRE IV : COMPARAISON DES RITES TRIDENTIN ET MONTINIEN	55
La Gestuelle	55
Gestuelle de l'Offertoire selon le rite traditionnel	58
Gestuelle de l'offertoire selon le rite montinien	59
Gestuelle du Canon selon le rite traditionnel	60
Gestuelle des « prières eucharistiques » dans le nouveau rite	63
Gestuelle de la Consécration-Élévation selon le rite traditionnel	63
Gestuelle de la Consécration-Élévation au sein du nouveau rite	64
CHAPITRE V : DE L'AGRÉMENT DIVIN	66
La Nouvelle Messe de style caïniste peut-elle prétendre à l'agrément divin ?	66
Le Saint Sacrifice de la Messe traditionnelle et ses demandes d'acceptation par le Seigneur	66
Suscipe Sancte Pater	67
Offerimus Tibi, Domine	67
In Spiritu humilitatis	67
Veni, Sanctificator omnipotens	67
Suscipe, Sancta Trinitas	67
Orate, Fratres	67
Te Igitur	67
Hanc Igitur	67
Quam oblationem	67
Supra quæ propitio	68
Supplices te rogamus	68
Placeat tibi, Sancta Trinitas	68

La nouvelle messe et le refus de l'agrément Divin	69
Nouvel offertoire	69
Prière eucharistique 1	69
CHAPITRE VI : L'INTENTION DU CÉLÉBRANT EST MANIFESTÉE PAR LE RITE DONT IL SE SERT	71
L'intention de l'Église est inhérente au rite traditionnel.	72
Comment un rite peut être invalidant ?	72
L'intention droite du célébrant peut-elle suppléer à l'intention perverse d'un rite qui lui est contraire ?	73
Recherchons la cohérence doctrinale	75
CONCLUSION	79
La nouvelle messe est gnostique, ésotérique, symbolique et kabbalistique	79
Nouvelle messe = messe gnostique	81
Nouvelle messe = messe ésotérique	82
Nouvelle messe = messe symbolique	83
Nouvelle messe = messe kabbalistique	87
ANNEXE : SERMON DES ORDINATIONS (ÉCÔNE, JEUDI 27 JUIN 2002) M^{GR} BERNARD TISSIER DE MAILLERAIS	92

***Document réalisé
par les Amis du Christ Roi de France.***

***Nous soumettons
tous nos documents
aux lois du copyright chrétien :
nos documents peuvent être
librement reproduits et distribués,
avec mention de leur provenance.***

A.C.R.F.

www.a-c-r-f.com

info@a-c-r-f.com